

ACTIVITÉS DE TEBBOUNE À ADDIS-ABEBA
Entretiens avec les présidents sud-africain, égyptien, zimbabwéen et congolais

P. 24

PROGRAMME DU GOUVERNEMENT:
Dans l'objectif de l'avènement de la nouvelle République

P. 4

DÉFENSE/GENDARMERIE
Le général Gouasmia installé comme Chef d'état-major de la Gendarmerie nationale

P. 5

CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT E DE GOUVERNEMENT DE L'UA

"L'Algérie résolue à assumer son rôle à l'international"

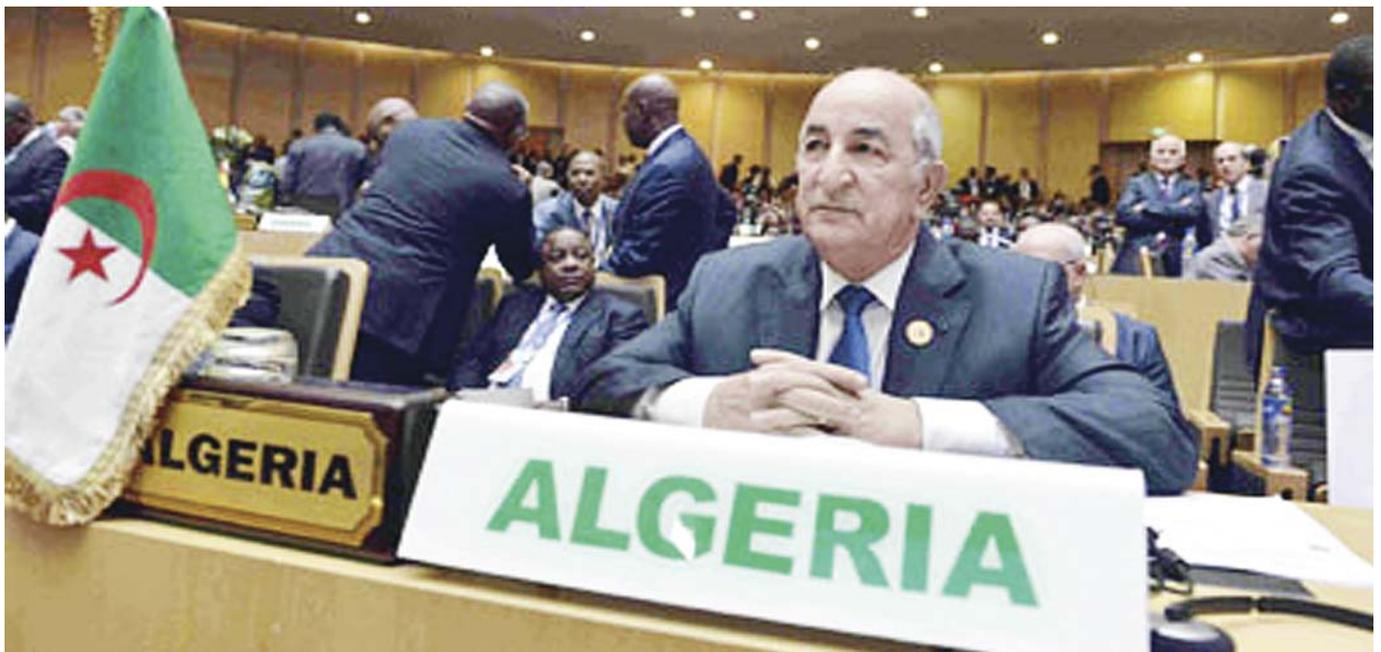
La participation du président de la République Abdelmadjid Tebboune à la 33^e session ordinaire de conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africain, a été marquée par une intense activité diplomatique ainsi que par des

prises de position affirmées pour remettre l'Algérie dans le rôle qui lui sied dans le concert des nations. Dans son allocution, il a rappelé les positions de principe de la diplomatie algérienne sur les questions de la Région africaine, annoncé la création d'une

Agence de coopération internationale qui se chargera de dynamiser les échanges avec les pays africains et affiché l'entière disponibilité de l'Algérie à jouer " dorénavant, pleinement son rôle en Afrique et dans le monde".

P.p 3-24

DKNews



PROTECTION DES INVESTISSEMENTS :

"La révision des lois et la formation des experts d'arbitrage recommandées"

P. 6

PÊCHE

Nécessaire accompagnement des jeunes innovateurs dans la création de leurs start-up

P. 5

MONDE ARABE

M^{me} Krikou prend part à deux réunions sur la femme en Arabie Saoudite

P. 5

SANTÉ

DIGESTION DIFFICILE

Des plantes pour la soulager

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (17^E JOURNÉE):
Le CRB accroché, l'USMA et le NAHD sombrent

P. 22



FACE À LA DOMINATION DE GOOGLE

La riposte des fabricants chinois

P. 16

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un détachement de l'ANP cible d'une attaque à la voiture piégée à Timiaouine, un militaire tué

P. 24

UNIVERSITÉ - VIOLENCE

Agression d'un enseignant à l'université de Khémis-Miliana: sit-in pour dénoncer acte "abject"

Une cinquantaine d'enseignants de l'université Djillali Bounaïma de Khémis Miliana (Aïn Defla) ont organisé hier un sit-in de protestation suite à l'agression dont a été victime jeudi dernier un enseignant de cet établissement lors de l'exercice de sa fonction. "Quelles qu'aient été les mobiles de l'agression de notre collègue Illifi Mohamed du département des sciences économiques, cela ne justifie en aucun cas l'acharnement dont il a fait l'objet de la part de son agresseur", a précisé le coordinateur de la section CNES de l'université de Khémis Miliana, Belhadj Djillali Smaïl, informant que la victime est actuellement alitée à l'hôpital car souffrant d'une dépression nerveuse aigue suite au "déluge d'insultes et d'obscénités qui se sont abattues sur lui".



Faisant remarquer que la dignité de l'enseignant constitue "une ligne rouge à ne pas franchir", ils ont relevé que l'agression d'Illifi Mohamed est intervenue presque une semaine jour pour jour après celle commise à l'arme blanche par un étudiant à l'encontre d'un agent de sécurité, exprimant leurs refus de voir la violence "se banaliser" au sein de l'université.

▶ RESSOURCES EN EAU

Un "Cercle de l'eau" voit le jour

Le "Cercle de l'eau", un espace réunissant les cadres retraités du secteur des Ressources en eau, a été lancé samedi par le ministère de tutelle dans le but d'améliorer les performances du Secteur, notamment en matière de service public de l'eau. La création de ce cercle vise à tirer profit des expériences et des expertises des cadres retraités du secteur des ressources en eau étant "une mémoire vivante" du secteur, a souligné le ministre, ajoutant que ces derniers disposent de connaissances permettant de contribuer à la bonne gestion du secteur et d'aider le ministère à résoudre les problèmes relatifs à l'eau.

▶ COMMÉMORATION

Rencontre sur le Cheikh Moubarek El-Mili

Les participants au séminaire annuel sur le cheikh Moubarek El-Mili (1898/1945) organisé samedi à Mila ont appelé à transmettre le legs des pionniers du réformisme à la nouvelle génération.

Dr. Abderazak Guessoum, président de l'association des oulémas musulmans algériens a appelé au cours de la rencontre tenue au centre culturel de la ville la jeune génération à redécouvrir les écrits et actes des pionniers du réformisme de l'association des oulémas dont les cheikhs Moubarek El-Mili et El Ibrahimî pour mieux comprendre "la religion et l'histoire". Les écrits et pensées de ces pionniers dont également cheikh Abbas ibn Hocine de Mila sauront guider les jeunes à mieux appréhender "le triptyque sacré de l'islam, la langue arabe et la patrie", a souligné le conférencier.

De son côté, l'auteur et journaliste Mohamed El-Hadi El-Hassani a exhorté les jeunes à maintenir le lien viscéral avec les figures du réformisme et à accorder davantage d'intérêt aux figures du mouvement nationaliste dans la région dont le cheikh Moubarek El-Mili.

Mouloud Aouimer de l'université d'Alger-3 a évoqué les multiples écoles fondées à Mila, Chelghoum Laïd et Grarem Gougga par les cheikhs réformateurs de la région et leur rôle face au colonialisme. La rencontre a été organisée par la Direction de wilaya des affaires religieuses et wakfis.

▶ ALGER

Un mort dans un éboulement de terrain à El Mouradia selon la Protection civile

Une personne a trouvé la mort samedi dans un éboulement de terrain survenu dans un chantier à El Mouradia (les hauteurs d'Alger), a-t-on appris des services de la Protection civile. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de l'information à la Direction de la Protection civile, le lieutenant Khalid Benkhalfallah a précisé que les agents de la protection civile étaient intervenus à 15h20 pour extraire le corps sans vie de la victime. La victime (43 ans) faisait des travaux de construction au 27, rue Abdelaziz Khalel à El-Mouradia, a ajouté le même responsable.

MASCARA

Le moudjahid Nemir Mohammed n'est plus

Le moudjahid Nemir Mohammed dit Abdelhâfid est décédé samedi soir dans son domicile dans la commune de Maoussa de la wilaya de Mascara à l'âge de 89 ans a-t-on appris hier de l'Organisation nationale des moudjahidines à Mascara.

Le moudjahid défunt né le 13 mars 1931 à Tighennif a rejoint les rangs de l'armée de libération nationale (ALN) en 1956 et a assumé plusieurs missions au sein des structures de la révolution.

Il fut promu au grade de sous lieutenant et fut désigné, grâce à son niveau d'instruction à l'époque, commissaire politique de la 1ère région de la 6ème zone à la 5ème wilaya historique jusqu'à l'indépendance.

Le défunt a participé à plusieurs batailles à Tissemssillt, dont celle ayant détruit plusieurs fermes des colons, et ce, aux côtés des moudjahidines dans la nuit du 22 au 23 septembre 1956.

Le défunt qui fut membre du secrétariat de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidines à Mascara a été inhumé hier au cimetière "Sid Ahmed Trari" de Tighennif.

ALGÉRIE/SÉISME

Secousse tellurique de 2,9 degrés dans la wilaya de Blida

Une secousse tellurique d'une magnitude de 2,9 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 10h13 dans la wilaya de Blida, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre du séisme a été localisé à 3 km au sud-ouest de Chréa, précise la même source.

SIEERA 2020

Participation de plus de 250 entreprises et start-up vertes

Plus de 250 entreprises et start-up vertes parti-



ciperont à partir du 9 mars prochain au Palais des expositions (SAFEX) à Alger au 3ème Salon international de l'environnement et des Energies renouvelables "SIEERA 2020" sous le thème "Les startups vertes locomotive du développement durable et de l'économie circulaire en Algérie", a annoncé hier le ministère de l'environnement et des Energies renouvelables.

L'objectif principal de cette 3ème édition qui s'étalera jusqu'au 11 mars prochain est de soutenir et d'aider les startups vertes à se faire connaître et à développer leur entreprise en leur offrant un espace de promotion de leurs produits et services", a précisé la même source.

La SIEERA 2020 vise également à donner la visibilité à ces entreprises qui participent à l'essor de l'économie nationale tout en offrant des services qui améliorent le cadre de vie du citoyen et tout en anticipant l'évolution de la société dans ses habitudes et ses besoins de consommation, a relevé le ministère.

"Les startups vertes et les éco-entrepreneurs sont les acteurs clés dans la promotion de l'innovation à travers leur participation à la transition vers les modes de consommation et production durables", a relevé la même source ajoutant que ces acteurs boostent l'économie nationale qui devra à terme s'adapter au contexte mondial en s'orientant vers des domaines porteurs et en anticipant les nouveaux besoins des consommateurs.

CONSTANTINE

Projection prochaine d'un film documentaire sur la vie de Rédha Houhou

Un film documentaire consacré à la vie et aux contributions littéraires d'Ahmed Rédha Houhou, sera projeté à Constantine le 18 février prochain, a révélé hier la réalisatrice de ce documentaire historique, Soraya Ammour. L'œuvre sera présentée au public à l'occasion



d'un colloque national dédié au parcours de cet homme révolutionnaire et militant de la cause nationale, a souligné Mme. Ammour à l'APS, précisant qu'il s'agit d'un travail de recherche ayant impliqué des chercheurs, historiens, intellectuels ainsi que des membres de la famille du concerné.

De précieux témoignages sur le parcours de Rédha Houhou, enfant adoptif de Constantine, seront dévoilés dans ce documentaire qui se veut un hommage à cet intellectuel et rebelle qui avait consacré sa vie, son savoir et son don pour la cause nationale, a encore souligné Mme. Ammour, insistant sur l'importance de l'histoire dans le façonnage d'un avenir meilleur.

Des "compléments d'enquête" sur le "mystère" de disparition, puis d'assassinat de l'écrivain Redha Houhou, à la fin du mois de mars de l'année 1956, suite à l'attentat perpétré contre le commissaire de police, Sammarcelli à la place des Galettes (Rahbet Essouf au centre ville de Constantine) seront révélés au titre de ce document historique, selon Mme. Ammour.

La réalisatrice a encore mis l'accent sur l'importance de mettre en valeur et de rappeler des sacrifices consentis par les algériens et les algériennes pour la patrie.

A noter que le plus ancien lycée d'Algérie ouvert en 1883 sur le Vieux rocher de la ville, sous le nom du lycée national de Constantine puis baptisé lycée d'Aumale en 1942, avait été rebaptisé après l'indépendance au nom du Chahid Ahmed Rédha Houhou.

BISKRA

Lancement de la Caravane nationale pour le développement du Sud



Une caravane nationale professionnelle et d'information sur les perspectives de développement du Sud, initiée par l'association nationale des commerçants et artisans (ANCA), a été lancée hier de Biskra sous le slogan "pour le développement du Sud algérien".

En marge de la cérémonie de lancement de la caravane tenue en présence des autorités locales, le secrétaire général de l'ANCA, Tahar Boulouar, a indiqué à l'APS que la caravane réunit 20 commerçants et artisans de l'ANCA ainsi que 30 journalistes représentant plusieurs organes de presse. La caravane sillonnera, a-t-il souligné, les wilayas de Biskra, Ghardaïa et Adrar en tentant de faire valoir les potentialités multiples de ces wilayas aux vastes territoires et les perspectives et ressources humaines et matériels qui y sont offertes pour leur développement dans le cadre du processus de développement national.

L'initiative vise dans le même temps à encourager le tourisme domestique dans le cadre du programme de l'association et la consommation de la production nationale, a ajouté Boulouar qui a souligné que les participants à la caravane œuvreront à prospecter les matières premières susceptibles d'être revalorisées industriellement et servir d'alternative à l'importation.

La caravane dont la tournée durera au 15 février courant donnera lieu à l'organisation à son premier jour d'une conférence économique animée par des universitaires, des juristes et des professionnels sur les mécanismes d'appui au développement du Sud algérien ainsi qu'à la visite de plusieurs unités industrielles de la wilaya de Biskra.

S O M M E T D E L ' U N I O N A F R I C A I N E

Le Président Tebboune: «l'Algérie jouera, dorénavant, pleinement son rôle en Afrique et dans le monde»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier à Addis Abeba, que "la nouvelle Algérie en édification demeurera fidèle à ses principes et engagements et jouera, dorénavant, pleinement son rôle en Afrique et dans le monde".

Dans une allocution prononcée à l'ouverture du sommet de l'Union africaine (UA), le président Tebboune a exprimé l'engagement de l'Algérie à contribuer "plus efficacement" au développement du continent africain.

"Notre expérience réussie conforte notre conviction que le règlement des crises dans notre continent passe par la solution pacifique, le dialogue inclusif et la réconciliation nationale loin de toute immixtion étrangère", a-t-il dit, après avoir rappelé la tragique décennie vécue par l'Algérie dans les années 90. "Tout comme durant sa Guerre de libération nationale, l'Algérie a hautement apprécié, dans ces moments difficiles, la solidarité des pays africains frères et c'est pourquoi elle n'a jamais failli à ses engagements à l'égard de l'Afrique, même dans les périodes les plus dures de son histoire", a-t-il ajouté.

L'Algérie s'attèlera, "toujours et inlassablement", au soutien des efforts visant l'instauration de la paix et de la sécurité en Afrique et continuera à "appuyer les initiatives tendant à résoudre les conflits, défendre les causes justes des peuples militant et combattant pour le recouvrement de leurs droits fondamentaux et l'exercice de leur droit à l'autodétermination, principalement la cause



paléstinienne", a encore affirmé le chef de l'Etat.

Le président Tebboune a souligné qu'aujourd'hui, "grâce à l'énergie salvatrice de son peuple et de sa jeunesse", l'Algérie est engagée dans "une nouvelle ère pour la consolidation de sa démocratie et la réunion des conditions adéquates à son essor". Il a évoqué dans ce sens les perspectives qui s'ouvrent à l'Algérie, "résolument décidée à changer son système de gouvernance et à construire un Etat garantissant la

justice sociale et la suprématie de la loi" et qui s'apprête, après l'élection présidentielle du 12 décembre dernier, à aller de l'avant dans le processus de réformes politiques, économiques et sociales.

Il s'agit, a expliqué le président de la République, de "réaliser le changement escompté et construire une nouvelle Algérie forte, sereine et prospère, basée sur une gouvernance de transparence, la moralisation de la vie politique et la consolidation des libertés individuelles".

Tebboune: «l'Algérie s'attèlera "inlassablement" au soutien des efforts pour la paix et la sécurité en Afrique»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier à Addis-Abeba, que l'Algérie s'attèlera "toujours et inlassablement" au soutien des efforts visant l'instauration de la paix et de la sécurité en Afrique.

"Notre expérience réussie conforte notre conviction que le règlement des crises dans notre continent passe par la solution pacifique, le dialogue inclusif et la réconciliation nationale, loin de toute immixtion étrangère.

Partant de cette profonde conviction, l'Algérie s'attèlera, toujours et inlassablement, au soutien des efforts visant l'instauration de la paix et de la sécurité en Afrique", a affirmé le Président Tebboune dans une allocution prononcée à l'ouverture de la 33ème session ordinaire du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement africains qui se tient dans la capitale éthiopienne.

"Nous continuerons à appuyer les initiatives tendant à résoudre les conflits, défendre les causes justes des peuples militant et combattant pour le recouvrement de leurs droits fondamentaux et l'exercice de leur droit à l'autodétermination, principalement la cause paléstinienne", a-t-il souligné.

"Sur tous ces fronts, l'Algérie n'a eu de cesse d'apporter sa contribution multiforme aux efforts consentis pour le rétablissement d'une stabilité durable en Afrique, en particulier au Sahel, que ce soit au niveau bilatéral ou par le biais de mécanismes tels que le Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) ou l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL) ou encore à travers le Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT)", a souligné le chef de l'Etat.

Dans ce sens, il a annoncé que "la contribution de l'Algérie sera renforcée dans les prochains mois, notamment à la faveur de l'évaluation des mécanismes susmentionnés, de même que son rôle dans la mise en œuvre de l'Accord de paix au Mali".

"A cet effet, je tiens à souligner que nous sommes résolus à continuer à apporter notre pierre à l'édifice du processus de paix et de réconciliation nationale au Mali et à œuvrer à la levée des obstacles susceptibles d'entraver l'application de l'Accord de paix, issu du processus d'Alger", a-t-il soutenu.

L'Algérie pour l'arrêt de toutes les ingérences en Libye

S'exprimant sur la Libye avec laquelle l'Algérie partage une longue frontière et un destin commun, le chef de l'Etat a qualifié la situation dans ce pays de "dramatique", précisant qu'elle "continue de susciter l'inquiétude de l'Algérie".

"Le peuple libyen frère ne mérite pas les souffrances qu'il endure aujourd'hui.

C'est pourquoi, l'Algérie, fidèle à sa tradition diplomatique, a proposé d'abriter le dialogue entre les frères libyens, comme affirmé à Berlin et, plus récemment, à Brazzaville, lors du sommet du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, tenu sous le patronage de mon frère le Président Denis Sassou Nguesso", a indiqué le chef de l'Etat.

Dans le même sens, il a souligné que "l'Algérie, qui plaide pour l'arrêt de toutes les ingérences en Libye, appuie fortement les efforts continus pour mettre fin durablement aux hostilités et réunir les conditions du dialogue entre les frères libyens, unique et seul moyen de parvenir à une issue à la crise et d'éviter à ce

pays africain d'être le théâtre des rivalités entre Etats".

"Notre monde semble confronté aujourd'hui à des défis inédits comme s'il s'éloignait des repères du Droit international et cadres multilatéraux qui avaient guidé la communauté internationale et permis de préserver la paix et la sécurité internationales, et au vu de sa vulnérabilité, notre continent subit souvent les contrecoups des chocs déstabilisateurs affectant le monde", a ajouté le chef de l'Etat.

S'exprimant sur la crise du Sahel, il l'a qualifiée de "triste et regrettable illustration", relevant que "la stabilité déjà fragile dans des pays tel que le Mali s'est subitement dégradée au lendemain de la crise en Libye, sans parler du Niger qui n'a pas échappé, comme nous le savons tous, aux attaques meurtrières contre son armée".

Il a indiqué qu'avec la recrudescence des attaques terroristes sanglantes au Burkina Faso et autres tentatives d'attentats dans des pays sahéliens, l'instabilité a fini par gagner tout le Sahel en dépit des efforts courageux des pays concernés. Le Président Tebboune a également réitéré la solidarité de l'Algérie avec les pays du Bassin du lac Tchad qui font face, a-t-il dit, avec le même courage et détermination, aux actes subversifs de Boko Haram à travers la Force multinationale mixte, saluant en même temps les efforts et sacrifices de ces pays affectés par cette violence barbare.

Je salue également les initiatives prises récemment pour développer les stratégies de lutte contre le terrorisme au Sahel, tant au niveau militaire que sur le plan politique, économique et diplomatique", a-t-il ajouté.

Le président Tebboune appelle à "hâter" la désignation de l'Envoyé spécial de l'ONU au Sahara occidental

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué hier à Addis-Abeba avoir exhorté le secrétaire général des Nations unies à "hâter" la désignation de son Envoyé personnel et à relancer le processus de règlement de la question du Sahara occidental. "Force est de constater, avec regret, que depuis la démission de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Horst Köhler, le processus de paix onusien est sur une voie semée d'embûches.

J'ai d'ailleurs adressé, il y a quelques jours, une lettre au SG de l'ONU pour l'exhorter à hâter la désignation de son Envoyé personnel et à relancer le processus de règlement de la question du Sahara occidental", a fait savoir le Président Tebboune, dans son allocution lors du 33e Sommet de l'Union africaine (UA).

Il a déploré le fait que la question du Sahara occidental n'ait toujours pas trouvé de règlement, alors que "depuis de longues années, l'Organisation des Nations unies et le Conseil de sécurité, appuyés par notre organisation continentale, s'emploient à la mise en œuvre du plan de règlement de la question du Sahara occidental basé sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination" "A ce titre, des efforts sincères et de bonne foi s'imposent dans la quête d'une solution à la seule question de décolonisation en suspens en Afrique", a souligné le président de la République, mettant l'accent sur la nécessité d'"une solution qui garantisse le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, à travers l'organisation d'un référendum libre et régulier conformément aux résolutions pertinentes de l'UA et de l'ONU". Le président Tebboune, a réaffirmé, dans ce cadre, l'attachement de l'Algérie au "caractère immuable de la position africaine en faveur de la juste cause sahraouie et du parachèvement du processus de décolonisation en Afrique loin de toute manœuvre de tergiversation et de la politique du statu quo".

Il a tenu, par la même occasion, à "louer les réalisations majeures et la contribution efficiente de l'UA en matière de règlement des conflits et de consolidation de la paix aux niveaux continental et régional, mais aussi pour l'édification d'un système de sécurité collective, à travers la mise en place des cadres institutionnels des mécanismes de paix et de sécurité, en vue d'opérationnaliser les processus de règlement pacifique et de mettre fin aux crises".

M. Tebboune annonce la création d'une Agence algérienne de coopération internationale "à vocation africaine"

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé hier à Addis-Abeba sa décision de créer une "Agence algérienne de coopération internationale" à "vocation africaine", destinée à renforcer la coopération de l'Algérie avec les pays voisins, notamment avec les pays du Sahel.

"J'ai décidé la création d'une Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (ALDEC) à vocation africaine", a déclaré le président Tebboune lors de l'ouverture du sommet de l'Union africaine (UA). Cette agence aura pour principale mission "la concrétisation sur le terrain de notre volonté de renforcer l'aide, l'assistance et la solidarité avec les pays voisins, notamment les pays frères au Sahel", a-t-il souligné. Selon le chef de l'Etat, "tous les domaines de coopération seront couverts par cette agence qui sera dotée de tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions à travers la réalisation de projet concrets et utiles". Il s'est engagé, à ce titre, à suivre "personnellement" les programmes de cette nouvelle agence et à s'efforcer de "placer à sa tête une personnalité ayant les compétences et le savoir-faire requis pour la réalisation de notre aspiration à une solidarité fraternelle". Pour le président Tebboune, la création de cette agence s'inscrit dans le cadre de sa volonté "d'imprimer une nouvelle dynamique à la coopération internationale de l'Algérie, notamment en direction des pays frères en Afrique et au Sahel". "L'Algérie ne saurait ignorer les pays frères et voisins, encore moins le continent africain dont elle est partie intégrante et le prolongement naturel. Cette africanité nous l'avons quelque peu occulté, ces dernières années, parce que focalisés sur nos affaires intérieures, mais nous sommes aujourd'hui résolus à y revenir, rapidement et fortement, dans le cadre renouvelé de l'Union africaine et au niveau des relations bilatérales", a-t-il affirmé. Le président de la République a réitéré, à l'occasion, la disponibilité de l'Algérie à "contribuer au renforcement de l'intégration régionale et aux efforts permettant à notre continent de prendre en charge lui-même ses problèmes et d'en finir avec sa marginalisation dans les relations internationales et l'économie mondiale pour prendre son destin en main et s'approprier son processus de développement dans toutes ses dimensions". Il a rappelé, dans ce contexte, "l'intérêt suprême accordé par l'Algérie aux projets structurants", citant, à ce propos, la Route transsaharienne, la Dorsale transsaharienne à fibre optique et le Gazoduc Nigeria-Algérie. Cet intérêt, a-t-il poursuivi, "n'est que la preuve de sa volonté de faire de l'intégration régionale une réalité".

Le chef de l'Etat a salué, par la même occasion, "les pas importants franchis par notre continent dans le processus d'intégration africaine, notamment à la faveur de l'entrée en vigueur de l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine et de la poursuite de la concrétisation des projets visant l'intégration régionale et le renforcement de l'infrastructure au titre de l'initiative du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique".

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

La fiscalité au service du développement socio-économique

Le gouvernement prévoit dans son projet de plan d'action pour la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, des allègements fiscaux au service des couches moyennes et défavorisées ainsi qu'au profit de l'investissement, tout en durcissant la lutte contre la fraude fiscale et en renforçant les attributions des institutions de contrôle financier. C'est dans cette optique que le projet de plan d'action, approuvé lors du dernier Conseil des ministres et qui sera présenté demain par le Premier ministre, Abdelaziz Djerrad, à l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit de supprimer l'impôt sur le revenu global (IRG) pour les revenus mensuels inférieurs à 30.000 dinars. "Le gouvernement procédera à la révision des niveaux de l'impôt sur le revenu global des salariés, en les adaptant selon les différentes tranches de revenus dans une démarche d'équité sociale. Dans ce cadre, les revenus mensuels inférieurs à 30.000 dinars seront exonérés d'impôts", est-il précisé dans ce projet de plan d'action.

Cette réforme s'inscrit dans le cadre de la refonte du système fiscal qui vise à "répondre aux critères de prévisibilité, de stabilité et de compétitivité en matière fiscale, d'une part et de pérennisation des emplois, d'équité sociale, d'autre part, afin d'assurer une contribution équitable des différentes catégories de contribuables et de revenus au financement des dépenses publiques", selon ce projet. Dans ce sens, le projet de plan d'action explique que l'objectif de la nouvelle politique fiscale était d'augmenter les recettes fiscales "à travers l'expansion de l'activité économique et non par la hausse du niveau des impôts".

S'inscrivant dans le cadre d'une politique budgétaire "renouée, basée sur la rationalisation de la dépense publique", le projet de plan d'action vise à améliorer le recouvrement de la fiscalité ordinaire pour qu'elle puisse couvrir la totalité des besoins du budget de fonctionnement d'ici à 2024.

Suppression de la TAP et révision des avantages fiscaux

Concernant la fiscalité locale, ce projet prévoit d'annuler, à court terme, la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), alors que l'impôt foncier sera révisé "en profondeur" dans le cadre de la réforme envisagée, qui redéfinira le financement des collectivités territoriales sans compromettre leur viabilité, explique le projet. Le plan prévoit également d'instaurer une procédure "uniforme" en matière de décisions fiscales dans un but de transparence, de cohérence et de sécurité juridique pour les opérateurs. Aussi, la simplification du système fiscal qui sera au cœur de la réforme envisagée se traduira, à court terme, par la suppression des taxes à faible rendement, d'une part et, d'autre part, la révision du système des avantages fiscaux et parafiscaux ayant engendré, par le passé, de graves dérives.

En parallèle, "le gouvernement s'attèlera à la création de nouveaux impôts liés au capital et à la richesse, tout en veillant à préserver l'outil de production créateur d'emploi et de valeur ajoutée et soutiendra les investissements permettant un développement et une croissance économique soutenue, notamment pour les PME et les Start-up", est-il indiqué dans ce projet.

Le gouvernement veut mettre aussi en place un mécanisme d'abattement fiscal afin d'encourager les entreprises à renforcer le financement par fonds propres. Il renforcera par ailleurs l'encadrement de la profession du conseil fiscal pour conforter les professionnels actifs dans ce domaine.

Un combat sans merci contre la fraude fiscale et renforcement de la Cour des comptes et de l'IGF

Par ailleurs, le gouvernement s'engage à mener un "combat sans merci" contre la fraude fiscale, en appliquant de manière plus efficace les sanctions prévues par la loi qui seront durcies en conséquence. Le gouvernement compte également initier les mesures appropriées afin d'améliorer sensiblement l'efficacité de la perception des impôts et d'en réduire les coûts.

Ainsi, il est prévu d'outiller l'administration fiscale de manière à permettre le traitement et le paiement à distance des déclarations d'impôts et de doter ses structures en moyens nécessaires pour procéder à des simulations et des études d'impact sur toutes les dispositions projetées.

Outre la simplification des procédures fiscales, le gouvernement veillera à améliorer l'organisation, la gestion et le fonctionnement des services fiscaux par un effort accru de formation et d'optimisation des ressources humaines en vue d'assurer un meilleur contrôle fiscal des assujettis", est-il noté dans le projet de plan d'action. S'agissant de la gouvernance financière, le projet vise à renforcer la prévention et la lutte contre la fraude sous toutes ses formes, aussi bien pour le secteur public que privé. "Une attention particulière sera accordée au renforcement du contrôle interne de l'administration fiscale et douanière. Pour lutter contre les fléaux financiers, tous les moyens de l'Etat seront mobilisés en vue d'intensifier la lutte contre les fausses déclarations, la fraude fiscale ainsi que les infractions douanières, particulièrement en matière de surfacturation et de fuite de capitaux". Et pour améliorer l'efficacité du contrôle financier, le gouvernement envisage d'élargir les attributions des organes de contrôle, notamment la Cour des Comptes et l'Inspection générale des finances (IGF), et de renforcer leurs moyens afin de lutter contre les fléaux financiers, selon le projet qui prévoit aussi de mettre en place un organisme multisectoriel en vue de lutter efficacement contre la fraude fiscale et financière.

Par ailleurs, les revenus du travail à domicile seront défiscalisés afin d'encourager ce type d'activités, tandis que les activités artisanales bénéficieront d'avantages fiscaux appréciables.

Concernant la compétitivité et l'attraction de l'économie algérienne aux Investissements directs étrangers (IDE), le gouvernement promet de mettre en place une procédure "claire et transparente" sur le transfert des dividendes conforme aux principes et aux règles internationales, de moderniser le régime fiscal de la propriété intellectuelle ainsi que le régime applicable aux relations entreprise mère-filiales, et d'assurer la stabilité du dispositif juridique régissant le régime fiscal appliqué à l'investissement.

Un plan d'action s'inscrivant dans l'objectif de l'avènement de la nouvelle République

Le projet de plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, devant être soumis à l'Assemblée populaire nationale demain, se répartit en cinq chapitres dont le premier s'intitule "Pour une nouvelle République née des aspirations populaires", traduisant l'esprit dans lequel a été élaboré ce projet de plan d'action.

Le premier chapitre de ce projet, approuvé lors du dernier Conseil des ministres, s'articule autour d'un nombre de lignes directrices, en l'occurrence la refonte du dispositif législatif d'organisation des élections, la moralisation de la vie publique, la refonte de l'organisation et des modes de gestion de l'Etat et de ses démembrements et un exercice "plein" des droits et libertés.

Le second chapitre traite de la réforme financière et du renouveau économique.

Il y est notamment question de la refonte du système fiscal, de l'instauration de nouvelles règles de gouvernance budgétaire, de modernisation du système bancaire et financier et de développement de l'information statistique économique et sociale et de la fonction prospective.

En matière de renouveau économique, le document axe, entre autres, sur une amélioration "substantielle" du climat des affaires, le développement stratégique des filières industrielles et des mines, la rationalisation des importations et

promotion des exportations, l'assainissement de la sphère commerciale et la transition énergétique. Ce chapitre évoque, en outre, la question de l'emploi, à travers l'adéquation des programmes de formation avec les besoins du marché du travail et le soutien à la création d'activités. Le troisième chapitre est consacré au développement humain et à la politique sociale. Au titre du développement humain, le plan d'action du gouvernement aborde notamment les questions de la santé, l'enseignement, la formation et la culture. Dans le domaine de la politique sociale, il évoque, entre autres, la justice sociale et l'Etat de droit.

Ces valeurs fondamentales, est-il souligné, sont "à la base" des besoins exprimés par les Algériens et les Algériennes qui sont sortis pacifiquement, le 22 février 2019, pour "mettre fin aux errements du pouvoir d'alors et demander une refonte de la gouvernance de l'Etat allant dans le sens d'une réelle démocratie qui permet au peuple d'être la source unique de tous les pouvoirs". Le



quatrième chapitre porte sur la politique étrangère devant être "dynamique et proactive", alors que le cinquième est dédié au renforcement de la sécurité et à la défense nationale. Dans le préambule, le plan d'action du gouvernement dresse un état des

lieux, en relevant, d'abord, que le peuple algérien "dans un formidable sursaut, historique, caractérisé par un pacifisme hors du commun", a exprimé et affirmé "sa forte aspiration pour le changement, la démocratie, la justice sociale et l'Etat de droit".

Ces valeurs fondamentales, est-il souligné, sont "à la base" des besoins exprimés par les Algériens et les Algériennes qui sont sortis pacifiquement, le 22 février 2019, pour "mettre fin aux errements du pouvoir d'alors et demander une refonte de la gouvernance de l'Etat allant dans le sens d'une réelle démocratie qui permet au peuple d'être la source unique de tous les pouvoirs". Le

préambule met en évidence, ensuite, une crise multidimensionnelle issue de "dérives successives" dans la gestion des affaires publiques et d'une "maîtrise de forces occultes et extraconstitutionnelles sur les leviers de la décision politique", ayant eu pour conséquence une "corruption érigée en système de gouvernance" et faisant peser des "menaces majeures" sur la souveraineté nationale.

"Faisant sienne cette dynamique historique" (ndlr: mouvement populaire du 22 février) le gouvernement affirme qu'il veillera à concrétiser, dès l'aboutissement de la révision constitutionnelle, l'engagement du président de la République de

Un nouveau mode de gouvernance empreint de rigueur et de transparence

de suivi, de contrôle et d'audit, le gouvernement s'engage à renforcer les missions des organes de contrôle de l'Etat, notamment la Cour des comptes et l'Inspection générale des finances.

Il envisage de rendre accessibles les données publiques à travers l'Open data, pour mettre en place un système performant de production de données de statistiques publiques et réunir les conditions nécessaires au développement d'une économie numérique.

Le gouvernement a inscrit la refonte de l'organisation et des modes de gestion de l'Etat, comme "axe prioritaire" de son action, est-il mentionné dans le Plan d'action de l'Exécutif.

Ainsi, la refonte de l'organisation de l'administration publique passe par la réorganisation, la réhabilitation et la modernisation des grands services de l'Etat, des administrations centrales et des établissements publics afin de les adapter aux exigences de l'efficacité et de l'efficience.

Cet objectif sera atteint à travers notamment la réhabilitation des organismes d'aide à la gouvernance, notamment les autorités de régulation, en consolidant leur indépendance et en les dotant des moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions et une meilleure définition des prérogatives et des compétences respectives de l'Etat et des collectivités territoriales.

Il s'agit aussi d'une redéfinition du rôle de chaque échelon territorial (commune, daïra et circonscription administrative), de la révision profonde du Code de la commune et de la wilaya, la mise en place effective des wilayas nouvellement créées et l'élaboration d'un nouveau découpage administratif, à travers la création de nouvelles communes.

Le nouveau mode de gouvernance empreint de "rigueur et de transparence", marquant une rupture radicale avec les anciens modes de gouvernance ayant conduit à de graves déviations et dérives, est prôné par le gouvernement, est-il mentionné dans son projet de Plan d'action qui sera présenté demain par le Premier ministre Abdelaziz Djerrad devant l'Assemblée populaire nationale (APN).

Ce nouveau mode de gouvernance prévoit notamment la refonte du dispositif législatif d'organisation des élections, la moralisation de la vie publique et la refonte de l'organisation et des modes de gestion de l'Etat et de ses démembrements, est-il noté.

Le mode de gouvernance des institutions publiques, adopté jusque-là, a montré ses limites pour assurer aux citoyens les progrès sociaux, économiques et politiques à la hauteur des aspirations de la société, est-il souligné dans le document.

Le premier volet de ce nouveau mode de gouvernance a trait à une refonte du dispositif législatif d'organisation des élections. A cet effet, le gouvernement veillera à concrétiser, dès l'aboutissement de la révision constitutionnelle, l'engagement du président de la République de revoir d'une manière profonde, l'ensemble du dispositif d'organisation des élections dans l'objectif est "d'en faire un véritable moyen d'expression de la volonté populaire". En ce sens, le gouvernement compte renforcer le caractère inclusif de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans le souci de consolider le processus démocratique du pays, à travers l'enracinement des principes de neutralité, de régularité, de transparence et de crédibilité des opérations électorales.

La refonte du dispositif législatif encadrant les élections permettra de consacrer définitivement le retrait de l'administration du processus d'organisation des élections, à travers la mise en place

des mécanismes nécessaires à même de garantir l'indépendance totale de cette autorité vis-à-vis du pouvoir exécutif et judiciaire, note le document.

Il s'engage également à prévoir, dans le projet de révision du dispositif légal encadrant le régime électoral, un ensemble de mesures dont l'objectif est de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'élus compétents et intégrés.

Moralisation de la vie publique et lutte sans merci contre la corruption sous toutes ses formes

Le deuxième volet a trait à la lutte contre la corruption.

En effet, le gouvernement compte inscrire la lutte contre la corruption dans toutes ses formes, la moralisation et la transparence de l'action publique, au cœur du processus de réforme des services de l'Etat, souligne le document.

Il s'engage ainsi à "mener une lutte résolue contre la corruption, le népotisme et le clientélisme" et en fera "un engagement ferme et un axe d'action prioritaire. Il s'agit de la révision des dispositions de la loi relative à la lutte contre la corruption, à travers notamment la création d'une Agence nationale dédiée à cet effet, la requalification de la notion de transaction dans certaines affaires de corruption impliquant les personnes morales, dans l'objectif d'un recouvrement rapide des biens détournés.

Il est également prévu de mettre en place des dispositions législatives concernant la protection des lanceurs d'alerte et d'un dispositif complémentaire concernant les conflits d'intérêt dans les secteurs public et privé ainsi que la limitation du nombre de mandats dans les organisations professionnelles et les associations à caractère non politique, financées par le Trésor public, de même que le durcissement des peines pécuniaires prononcées contre les personnes morales dans les infractions de corruption. S'agissant de l'amélioration du sys-

PÊCHE

Ferroukhi : «Nécessaire accompagnement des jeunes innovateurs dans la création de leurs start-up»

Le ministre de la Pêche et des productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi a mis l'accent, samedi à Alger, sur le soutien et l'accompagnement des jeunes innovateurs porteurs de projets pour leur permettre de créer des start-up dans les différentes activités liées à la pêche.

S'exprimant lors d'une réunion avec le ministre de la Micro entreprise, des startup et de l'économie de la connaissance, le ministre délégué chargé des incubateurs et le ministre délégué chargé des startup, M. Ferroukhi a affirmé que le travail se poursuivait pour lever les contraintes auxquelles sont confrontés les jeunes dans la création d'entreprises innovantes dans le domaine de la pêche. Il a assuré, à cet égard, que le développement du secteur de la Pêche était tributaire de la mise en place d'un modèle durable favorisant l'émergence de start-up et des petites et moyennes entreprises ayant la Pêche pour secteur d'activité, ce qui permettra, a-t-il dit, de créer des opportunités de travail et d'accélérer le développement.

L'objectif de cette rencontre est d'accorder une opportunité aux jeunes venus des quatre coins du pays pour présenter leurs projets et exprimer leur préoccupations et les entraves auxquelles ils font face avant de lancer les start-ups, a expliqué le ministre de la Pêche.

Soulignant que la majorité des problèmes soulevés par ces jeunes porte sur le financement et le foncier, M. Ferroukhi a réitéré sa disposition à les accompagner, tout en



mettant en place, en coordination avec les secteurs concernés, des solutions pratiques, leur permettant de lancer leurs start-ups.

Pour sa part, le ministre de la Micro entreprise, des startup et de l'économie de la connaissance, Yassine Djeridene a fait savoir que l'adoption d'un écosystème idéal favorisera le partenariat avec les opérateurs économiques et les porteurs de projets et renforcera la communication entre les jeunes innovateurs. Et de souligner que la création d'un système financier tourné vers l'investissement jumelé à des incitations fiscales au profit des investisseurs dans le domaine de l'innovation favorisera la créa-

tion des startup. De son côté, le ministre délégué chargé des startup, Yacine Oualid a indiqué que la priorité serait accordée à la mise en place du cadre juridique des start-up afin de définir leur notion et leur permettre de bénéficier de différents moyens de financement.

Il a, en outre, rappelé que l'instruction du Président de la République relative à la création d'un fonds de financement des start-up faciliterait les mesures liées au financement des projets innovants et constituerait une occasion pour les jeunes afin de concrétiser leurs projets sur le terrain.

Et d'ajouter que l'accent sera également mis sur l'ouverture du capital des start-up au

profit des investisseurs et l'octroi de différents avantages, soulignant que l'objectif fixé était de créer une valeur ajoutée à l'économie nationale et des postes d'emploi et d'encourager les jeunes à innover dans divers domaines. Par ailleurs, le ministre délégué chargé des incubateurs, Nassim Diafat a relevé l'importance d'intensifier la coopération intersectorielle, insistant sur la nécessité de mettre au point une stratégie impliquant tous les investisseurs économiques et les jeunes innovateurs en vue de développer et de garantir la pérennité des startup.

"Ce n'est pas le nombre de startup devant être créées qui compte, mais, plutôt, la valeur ajoutée qu'elles devraient apporter à l'économie nationale", a-t-il dit, M. Diafat a par ailleurs affirmé que toutes les préoccupations soulevées seraient examinées et évaluées afin de parvenir à des solutions pratiques. La rencontre, noté-t-on, a constitué une occasion pour les jeunes, porteurs de projets dans divers domaines, afin de débattre de leurs projets et perspectives ainsi que les plus importants obstacles auxquels ils se heurtent en matière de création de leurs start-up et de concrétisation de leurs projets sur le terrain.

ENVIRONNEMENT- VALORISATION DES DÉCHETS Atteindre un taux de 30% en 2035 contre 7% actuellement

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Nassira Benharrats a indiqué hier à Alger que le lancement du projet d'appui aux filières de valorisation et de recyclage des déchets a pour principal objectif d'atteindre une moyenne de valorisation des déchets de 30% d'ici 2035 contre une moyenne actuelle ne dépassant pas 7%.

Dans une allocution à l'occasion du lancement de ce projet en partenariat avec l'Agence de coopération allemande (GIZ), Mme Benharrats a précisé que "la valorisation des déchets en Algérie est assurée actuellement à hauteur de 7%", ajoutant que "les principaux défis consistent à assurer le tri et la gestion des déchets en tant que produit secondaire valorisable, avec l'objectif d'atteindre un taux de 30% d'ici 2035".

Affirmant que le recyclage des déchets était un créneau d'investissement prometteur, la ministre a relevé que le recyclage de ces produits pourra créer une valeur de 100 milliards de da/an, conformément à un programme structurel fort basé sur l'économie du savoir, la numérisation et une large participation des startup pour ren-

forcer le réseau des micro-projets dans le domaine des métiers verts et de l'économie circulaire. Dans ce sens, Mme. Benharrats a insisté sur l'impératif d'interdire l'exportation de tous les produits secondaires recyclables, tout en renforçant les filières de valorisation des emballages, des pneus, des batteries, des huiles usagées ainsi les produits pharmaceutiques périmés. Pour la ministre de l'Environnement, la mise en place de mécanismes efficaces pour la mise en oeuvre de cette vision est tributaire de la création de la richesse et des métiers verts basés essentiellement sur les start-up et l'économie du savoir qui reposent sur trois principaux axes, avec à leur tête la mutation énergétique, le passage à l'économie circulaire pour réduire le gaspillage des ressources et la création de secteurs générateurs de richesse et d'opportunités d'emploi.

Le troisième axe principal concerne la transition vers l'écocitoyenneté par la mise en place d'une stratégie nationale de communication et de sensibilisation en matière environnementale, a ajouté la ministre. De son côté, la directrice résidente de l'Agence de coopération alle-

mande "Giz" en Algérie, Ella Schieber, a estimé que le projet d'appui aux filières de valorisation et de recyclage des déchets visait essentiellement à créer une économie circulaire, et, donc, des emplois permanents. L'Agence de coopération allemande est présente en Algérie depuis une quarantaine d'années. Elle oeuvre, en collaboration avec les autorités algériennes, à la création de projets innovants dans le domaine de la valorisation et du recyclage des déchets pour une économie circulaire forte. Pour sa part, le chargé d'affaires de l'ambassade d'Allemagne à Alger, Andreas Fiedler, a fait savoir que le tri et le recyclage des déchets en Allemagne avaient favorisé, dès la fin des années 1990, l'émergence d'un secteur industriel à part entière, dont le financement incombe aux producteurs. Fort de cette expérience, ce partenariat technique contribuera à l'amélioration du cadre de vie des citoyens à travers la valorisation et le recyclage des déchets, a-t-il souligné. A cette occasion, le chargé d'affaires de l'ambassade d'Allemagne à Alger a tenu à saluer les "bonnes" relations qu'entretiennent les deux pays.

DÉFENSE - GENDARMERIE NATIONALE

Installation du général Gouasmia dans ses fonctions de Chef d'état-major de la Gendarmerie nationale

Le général Arrar Abderrahmane, Commandant de la Gendarmerie nationale (GN) a présidé, hier, la cérémonie d'installation du général Gouasmia Nouredine en sa qualité de Chef d'état-major de la GN en remplacement du général Serhoud Smail, indique un communiqué du Commandement de la GN.

Cette installation intervient "en application du décret présidentiel du 6 février 2020 portant nomination du général Gouasmia Nouredine dans les missions du chef d'état-major de la Gendarmerie nationale". A cette occasion, le Commandant de la GN a appelé les états-majors de la GN, représentés en Chefs

des instances centrales, à "la conjugaison des efforts et à la collaboration étroite avec sincérité et fidélité dans l'exercice des missions dévolues à l'institution de la GN, au service de la Patrie et du citoyen".

Le général Arrar a également adressé ses félicitations au général Gouasmia Nouredine, suite à sa nomination au poste de chef d'état-major de la GN, ainsi que ses vœux de "réussite et de succès dans sa nouvelle mission", saluant "ses compétences d'encadrement et professionnelles".

FEMME ARABE

M^{me} Krikou prend part à deux réunions sur la femme en Arabie Saoudite

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou prendra part, du 9 au 10 février courant en Arabie Saoudite, aux travaux de la 39^e session de la Commission de la femme arabe, sous le thème "Autonomisation de la femme... Développement de la société", ainsi qu'à la réunion régionale préparatoire de la 64^e session de la Commission de la condition de la femme de l'Organisation des Nations unies (ONU), a indiqué samedi un communiqué du ministère.

Outre les questions prioritaires relatives à l'agenda de développement durable horizon 2030, les participants à la 39^e session de la Commission de la femme arabe se pencheront sur la question de l'autonomisation et l'amélioration de la situation de la femme dans le monde arabe, notamment en matière de renforcement de l'autonomisation économique et de la participation politique de la femme dans la région arabe, ainsi que le suivi des agendas de la femme, de la sécurité et de la paix, en sus d'un nombre de nouvelles initiatives qui seront lancées au niveau régional, a précisé le communiqué.

Par ailleurs, la réunion régionale préparatoire de la 64^e session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU examinera les sujets inscrits cette année à l'ordre du jour de la commission, à savoir "le 25^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing", afin de déboucher sur une déclaration arabe unifiée devant être présentée à la 39^e session de la Commission de la femme arabe pour adoption.

PARTIS - ACTIVITÉS Benabdeslam: le Front de l'Algérie nouvelle contribuera avec des propositions à la révision de la Constitution

Le président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benbadssalem a déclaré, samedi à Sidi Bel-Abbès, que son parti participera avec des propositions aux consultations sur la révision de la Constitution, auxquelles a appelé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Animant un meeting populaire à la bibliothèque principale de lecture publique "Moudjahid Mohamed Kebbaty", en présence des militants du parti, Djamel Benabdeslam a souligné que "le Front de l'Algérie nouvelle est disposé est prêt à participer aux consultations portant sur la révision de la Constitution pour présenter sa vision sur ce qu'il voit comme bénéfique pour l'Algérie et son peuple".

Rappelant la position du parti quant aux élections présidentielles du 12 décembre, M. Benbadssalem a indiqué que le FAN avait insisté sur la participation à ce vote pour élire un président légitime de la République algérienne comme solution à la crise et pour faire face aux problèmes internes et externes du pays et les enjeux et risques auquel il est confrontés.

La position prise par le Front de l'Algérie nouvelle dans la conjoncture où plusieurs parties étaient contre les élections présidentielles a été "sage et patriotique", a-t-il souligné lors de cette rencontre où il aborda la position de son parti quant à certaines questions et événements nationaux et internationaux.

ADRAR : Nécessité de développer l'économie circulaire et valoriser les recherches en énergies renouvelables

Le ministre délégué chargé de l'environnement saharien, Hamza Al-Sid Cheikh, a plaidé samedi depuis la wilaya d'Adrar pour la nécessité de promouvoir l'économie circulaire et de valoriser les recherches scientifiques sur les énergies renouvelables.

Présidant le coup d'envoi d'une campagne de nettoyage et de boisement sur la route de l'aéroport Cheikh Sidi Mohamed Belkheir d'Adrar, dans le cadre de sa visite de travail dans la région, M. Al Sid Cheikh a mis en avant l'importance de développer l'économie circulaire et de valoriser la recherche scientifique sur les énergies renouvelables, avant d'appeler à accorder davantage d'importance à l'environnement et d'ancrer la culture environnementale en milieu sociétal.

Le ministre délégué a exhorté, à cette occasion, les associations locales à déployer leurs efforts dans la diffusion de la culture environnementale chez les citoyens qui, a-t-il dit, constituent un maillon important dans la réalisation du développement durable, tout en insistant sur la priorité à accorder, lors des campagnes de reboisement, aux arbres bénéfiques du point de vue économique.

Après s'être enquis de modèles montés au niveau de l'unité de développement de la recherche en énergies renouvelables en milieu saharien «UDRER-MS», M. Al Sid Cheikh a insisté sur la valorisation de la recherche scientifique liée au domaine, notamment celle portant préservation de l'environnement par leur exploitation en milieu professionnel en vue de satisfaire les exigences du développement économique local, particulièrement dans le secteur de l'agriculture et des services.

Le programme de transition énergétique vise, a-t-il dit à ce propos, à atteindre cet objectif, ajoutant que le secteur de l'environnement entend atteindre, à moyen terme, une production de 1.000 Mégawatt des énergies renouvelables.

Le ministre délégué chargé de l'environnement a, à ce titre, appelé les organismes et associations locales de mener l'opération au niveau local pour mettre en valeur les différentes réalisations dans les domaines de l'environnement et des énergies renouvelables à la faveur de la dynamisation des expériences scientifiques et appliquées et contribuer, par conséquent, à assurer à l'économie nationale un bond et diversification qualitatif, en plus de la consolidation de la mission de l'université par l'ouverture des filières dans les domaines de l'environnement, de recyclage des déchets eu égard à leurs retombées économiques positives sur l'économie et l'environnement.

Hamza Al-Sid Cheikh a, à cette occasion, visité, au niveau de la maison de l'environnement d'Adrar, une exposition sur les activités versées dans la protection de l'environnement menées par des clubs verts et des petites entreprises, avant de prendre connaissance sur le projet de réalisation des clôtures des sites des essais nucléaires effectués par la France coloniale dans la région de Hamoudia, Reggane, Sud d'Adrar.

Le parc de familles en espace forestier relevant de l'administration pénitentiaire dans la région de Meraguen, Nord d'Adrar et le centre d'enfouissement technique des déchets (CET), implanté sur 10 ha au flanc Ouest d'Adrar, ont fait l'objet de la visite du ministre délégué qui a, sur place, reçu des explications sur les CET des communes de Reggane et Timimoune. Ces installations ont reçu l'année dernière des quantités de plus de 27.000 tonnes de déchets, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle qui a pris connaissance, sur site, d'un modèle de petite entreprise versée dans la collecte des déchets. Al Sid Cheikh a appelé les responsables de cette structure environnementale de fournir l'aide nécessaire et gratuite aux petites entreprises versées dans la collecte des déchets en plastique. Le ministre délégué chargé de l'environnement saharien devra poursuivre dimanche sa tournée dans la wilaya d'Adrar par l'inspection des structures des énergies renouvelables et d'autres de gestion des déchets au niveau de la wilaya déléguée de Timimoune.

PROTECTION DES INVESTISSEMENTS : La révision des lois et la formation des experts d'arbitrage recommandées

Les participants à la conférence internationale sur la protection juridique et judiciaire des investissements organisée, vendredi et samedi à Alger, ont recommandé la révision des lois régissant l'investissement et la création d'instituts de formation des avocats dans le domaine de l'arbitrage, insistant sur la mise en place de centres d'arbitrages compétents en Algérie afin de contribuer à une meilleure attractivité du pays.

Au terme de deux journées de communications et de débats, les participants à la conférence internationale sur la protection juridique et judiciaire des investissements, organisée par l'Union internationale des avocats (UIA) en collaboration avec l'ordre des avocats d'Alger, ont adopté une série de recommandations en vue d'améliorer les mécanismes de protection juridique et judiciaire des investissements en Algérie, dont celle de la nécessité de procéder à une révision «globale et profonde» des textes régissant les investissements nationaux et étrangers.

Les trois ateliers mis en place pour le suivi des travaux de cette conférence, placée sous le haut patronage du Président de la République Abdelmadjid Tebboune, ont formulé plusieurs recommandations à même de conférer à l'Algérie une place de choix parmi les pays protégeant le mieux les investisseurs. Dans ce contexte, des experts, des universitaires, des avocats et des magistrats venus de plusieurs pays de la région et de l'Europe ont souligné l'importance d'une loi relative à l'arbitrage en Algérie qui sera indépendante de la loi sur les procédures civiles et administratives.

Il a été précisé à ce sujet que l'adoption d'un texte basé sur les normes élaborées par l'Organisation des Nations unies dans le modèle dit «UNCTAD» régissant le monde du règlement des différends commerciaux et économiques sera la voie appropriée, sachant que 70 pays ont adhéré à ce modèle.

La mise en place des mécanismes de lois spécifiques pour

créer des centres d'arbitrage en Algérie a été aussi évoquée comme une mesure indispensable par les intervenants, expliquant dans ce sillage que le code des procédures civiles et administratives n'a pas spécifié les conditions de création de centre d'arbitrage.

L'Algérie qui ne dispose que d'un seul centre d'arbitrage, abrité par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) devra en outre arrêter une liste de centres d'arbitrages agréés et une autre liste contenant les spécialistes d'arbitrages qui seront disponibles et accessibles auprès des ministères du Commerce et de la Justice.

La formation des magistrats qui ne disposent pas de compétences dans le règlement des conflits et litiges économiques a été vivement recommandée par les participants au même titre que celle des avocats.

A ce propos, il a été soulevé la question du recours «systématique» des entreprises algériennes à des bureaux d'avocats étrangers, ce qui engendrerait des coûts «énormes» au détriment de l'économie nationale et de la formation des avocats algériens.

La conclusion de conventions de partenariat avec les Etats qui ont participé à la présente conférence, à l'instar de l'Egypte, de l'Arabie Saoudite, de l'Espagne et de la France constitue, selon les intervenants présentés, un moyen pour réaliser des échanges d'expérience et des occasions de parfaire les formations des spécialistes algériens d'arbitrage.

La création d'une autorité



nationale de protection des données personnelles afin de réactiver la loi y afférent et la collaboration avec des pays partenaires pour assurer une meilleure protection des données des entreprises et des personnes dans la nouvelle ère de l'économie mondialisée a été également retenu comme une mesure indispensable dans le cadre de la défense des intérêts des entreprises algériennes.

Parmi les recommandations formulées figure aussi la question de la publication des textes d'application des lois. Les participants ont appelé le législateur à ne jamais adopter un projet de loi qui ne comprend pas la totalité des textes d'application y afférent afin d'éviter des situations de blocage.

Par ailleurs, les participants ont invité les pouvoirs publics à s'abstenir à prendre des décisions, des arrêtés ou des ordonnances qui remettent en cause des lois existantes régissant le domaine de l'investissement et du commerce, afin de garantir une stabilité du cadre juridique.

Notons que lors de l'ouverture des travaux de la confé-

rence vendredi, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait affirmé dans une allocution, lue en son nom par le ministre conseiller à la communication, Porte-parole officiel de la Présidence de la République, Belaïd Mohand Oussaid, que le projet ambitieux de l'amendement constitutionnel allait donner lieu à l'adaptation des lois aux exigences de la nouvelle étape, à commencer par la révision du Code de commerce afin de simplifier les conditions de création des entreprises, introduire un système de prévention pour sauver les entreprises en difficulté et renforcer les juridictions statutaires en matière commerciale, à travers la spécialisation de l'élément humain.

Le Code civil et le Code de procédures civiles et administratives seront également révisés pour leur adéquation avec le développement de l'économie nationale», avait précisé M. Tebboune dans son allocution soulignant que «cela contribuera à créer un climat favorable aux affaires et à accorder à la Justice de plus larges prérogatives dans le domaine économique».

ÉCONOMIE CIRCULAIRE: Le secteur privé peut contribuer à la création de près de 100.000 emplois



Le directeur général de l'environnement et du développement durable auprès du ministère de l'environnement et des énergies renouvelables, Nouar Laïb a assuré, hier à Alger, que le renforcement du rôle du secteur privé dans le domaine de la valorisation et du recyclage des déchets peut contribuer à la création de près de 100.000 emplois à l'horizon 2035.

«Les emplois liés à la valorisation des déchets seront plus importants que leur nombre que ceux qui seront liés à l'enfouissement de ces déchets et seront

créés par le secteur privé qui jouera un rôle majeur dans la valorisation de ces déchets», a indiqué M. Laïb lors d'une présentation liée à la valorisation et le recyclage des déchets en Algérie, à l'occasion de l'inauguration du projet FILREC portant sur le même sujet.

Il a cependant relevé que «la participation du secteur privé dans le marché de la gestion des déchets est encore très timide voire limitée» ajoutant qu'il devient vital aujourd'hui que le secteur privé joue un rôle important dans la valorisation des

déchets et ce, dans le but d'instaurer une économie circulaire.

Il a indiqué dans ce contexte que le «système de gestion des déchets actuel demeure «déséquilibré financièrement» avec un déficit annuel de 36,3 milliards de DA, ajoutant que les coûts de gestion (dépenses et investissements) représenteront 38,6 milliards de DA par an alors que les recettes ne sont que de 2,6 milliards de DA.

«Le rappelé dans le même contexte que le développement socio-économique et l'accroissement démographique qu'a connu l'Algérie durant les dernières décennies ont induit non seulement une augmentation de la quantité des déchets mais aussi une évolution assez complexe de leur qualité ajoutant que leur élimination, sans impact sur la santé des citoyens et l'environnement constitue l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics.

«Le traitement écologique rationnel des déchets et la sensibilisation des citoyens sur les risques présentés par les déchets et leurs impacts sur la santé et l'environnement ainsi que la promotion des métiers et des services liés à la gestion des déchets figurent parmi les points essentiels pour l'instauration d'une économie circulaire», a souligné le responsable.

OUARGLA: Une dizaine d'opérations de renforcement des réseaux d'AEP et d'assainissement mises en chantier en 2019

Une dizaine d'opérations visant à renforcer les réseaux d'AEP et d'assainissement ont été lancées à Ouargla au cours de l'année écoulée, a-t-on appris hier de la Direction locale des ressources en eau (DRE).

Parmi ces projets, qui sont actuellement à différents taux d'avancement de leurs chantiers, figure la réalisation de deux (2) châteaux d'eau de 1.000 m³ chacun (commune d'Ouargla), d'un complexe hydraulique au quartier El-Moustakbel (Touggourt), d'un système hydraulique au nouveau pôle urbain d'Ain El-Beida et d'un réseau d'assainissement à Taïbet, M'naguer et Benaceur, précise la même source. Le programme concerne également la réalisation de trois (3) forages salins à Ain El-Beida, Sidi Slimane et El-Alia, la protection du quartier Ennasr (Ouargla) des inondations, ainsi que des travaux de curage de drains à travers les palmeraies des régions d'Ouargla et Touggourt. Au total, 148 opérations sont en cours de réalisation à travers la wilaya d'Ouargla, selon la DRE.

D'un financement global de plus de 13,5 milliards DA, ces projets seront répartis notamment sur 60 actions retenues dans le cadre de la



Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL) et 49 autres sur le Budget de wilaya (BW), a fait savoir le DRE, Nourredine Hmidatou.

Il s'agit, entre autres, de la réalisation d'un château d'eau de 1.000 m³ au niveau de la commune de Rouissat, de la première tranche du réseau d'eau potable du nouveau pôle urbain de la commune d'Ain El-Beida, de

l'extension du réseau d'eau potable sur 3.000 mètres dans la commune d'El-Hedjira, de la réalisation d'un collecteur principal

dans la localité de Moggar (Sidi Slimane), et de la réalisation, l'équipement et l'électrification d'une station de refoulement des eaux usées avec réalisation d'un collecteur principal dans la zone des équipements publics (commune d'Ouargla), a-t-il détaillé.

Ces actions, dont les chantiers sont à divers taux d'avancement, sont appelés à améliorer la qualité de la distribution de l'eau potable ainsi que la rénovation et l'extension du réseau d'assainissement existant, a-t-il souligné. La dotation brute

quotidienne en eau potable dans les 21 communes de la wilaya d'Ouargla, qui dispose d'un réseau de distribution de 2.217 km, est estimée actuellement à 347 litres/jour/habitant, selon M. Hmidatou, qui ajoute que ce résultat est le fruit de la réalisation d'une série d'opérations, tous programmes confondus, ayant permis d'augmenter le taux moyen de raccordement à 98 % et de la capacité de stockage à 108.520 m³. Pour l'assainissement et la gestion des eaux usées, la wilaya d'Ouargla dispose d'un réseau de 1.500 km, 76 stations de relevage et de refoulement et 4 stations d'épuration (STEP), donnant lieu à un taux de raccordement de 85 %, a-t-il poursuivi.

S'agissant de l'hydraulique agricole, le secteur compte un total de 1.621 forages, 2.722 puits et un réseau d'irrigation de 4.310 km destiné à une surface agricole utile de 52.695 ha, dont une superficie de 47.626,41 ha irriguée, selon le DRE d'Ouargla.

MASCARA: 140 millions DA pour la rénovation des infrastructures scolaires

Une enveloppe financière de 140 millions de dinars a été mobilisée à Mascara dans le cadre d'une opération portant rénovation et rééquipement de plusieurs infrastructures scolaires, a-t-on appris samedi du directeur de l'éducation, Yahia Bechlaghem.

La dotation intervient au titre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a-t-il précisé, signalant que le budget indiqué est destiné à la rénovation et au rééquipement de plusieurs écoles primaires et du cycle moyen (CEM).

M. Bechlaghem a également fait part d'autres projets centralisés visant à augmenter les capacités d'accueil des infrastructures éducatives, à améliorer la couverture scolaire dans les différentes localités et à ériger de nouvelles constructions en acier en substitution aux anciennes installations en préfabriqué. Une étude est inscrite dans ce contexte pour la réalisation d'un nouveau lycée dans la commune de Tighennif en remplacement du lycée en préfabriqué «El-Hadj Laroussi», tandis que la commune d'El-Keurt sera dotée d'un lycée qui épargnera aux élèves les contraintes du déplacement vers d'autres établissements éloignés.

Deux autres projets sont en outre inscrits pour la réalisation de deux CEM au niveau des communes d'El-Bordj et Tighennif, a fait savoir le directeur de l'éducation, annonçant encore la création de classes supplémentaires pour les cycles moyen (13) et secondaire (4).

COMMERCE : 1.600 infractions relevées en 2019 à Tiaret

Les services de la direction du Commerce de la wilaya de Tiaret ont enregistré en 2019, 1.600 infractions lors d'opérations de contrôle, a-t-on appris de la responsable de cette instance, Farah Mekideche.

Les brigades de contrôle de la direction du Commerce ont établi l'an dernier quelque 1.520 procès verbaux, dont 990 pour des infractions aux pratiques commerciales et 530 pour fraudes, a-t-elle indiqué. Parmi ces infractions, le défaut de facturation de marchandises d'une valeur de 952 millions DA, la spéculation dans des produits alimentaires subventionnés dont le lait et la semoule (230.000 DA), a-t-on fait savoir. Dans le cadre de la répression des fraudes et le contrôle de la qualité, la brigade mixte (commerce et vétérinaire) a saisi des produits alimentaires impropres à la consommation d'une valeur globale de 5 millions DA, selon la responsable, qui a souligné la décision de fermeture administrative de 206 locaux.

A noter que les infractions ont été enregistrées lors de 42.160 interventions, dont 25.766 de contrôle des pratiques commerciales et 16.394 de la qualité. Pas moins de 434 échantillons de différentes denrées alimentaires ont été prélevés, notamment dans des restaurants, fast foods, pâtisseries pour analyses. Les résultats de 80 échantillons se sont révélés non conformes aux normes.

FORMATION PROFESSIONNELLE À CONSTANTINE : Introduction de deux nouvelles spécialités

Deux (2) nouvelles spécialités ont été introduites dans la nomenclature de la formation professionnelle dans la wilaya de Constantine pour la session de février en vue de répondre à la demande du marché de l'emploi, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale du secteur. Les nouvelles spécialités concernent la formation de guides touristiques (technicien supérieur) et spécialistes en étude et réalisation machine, conception et production outillage (technicien supérieur), a indiqué à l'APS le chef du service de la formation auprès de la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP), Saïd Kaouche. Destinées à répondre à la demande du marché de l'emploi, elles seront ouvertes respectivement aux instituts nationaux spécialisés en

tourisme sis à la ville Ali Mendjeli et la construction mécanique relevant de la localité d'El Khroub, a fait savoir M. Kaouche. Une vingtaine de spécialités, concernant entre autres la formation des techniciens et techniciens supérieurs en montage de panneaux photovoltaïques et thermiques, en achat et approvisionnement, et éducatrice première enfance ont été introduites dans les divers établissements du secteur depuis l'année 2017, a noté le responsable. Montage et climatisation, hôtellerie, option cuisinier, travaux publics et conception d'art, technicien supérieur dans la conception des espaces verts, de sécurité et environnement et contrôleur de la qualité en industrie alimentaire figurent également parmi les nouvelles spécialités, offertes durant les trois (3) dernières

années, a-t-il ajouté. L'ouverture de ces spécialités sert à répondre, a-t-il expliqué, aux besoins exprimés par les jeunes et s'inscrit dans le cadre de la poursuite du programme de réforme de la formation et de l'enseignement professionnels.

Les branches liées aux métiers manuels, à l'instar de la menuiserie-bâtiment, la menuiserie aluminium, la mécanique auto et la soudure, connaissent une grande affluence des demandeurs de formation pour la prochaine session de février, les inscriptions étant lancées depuis le 5 janvier dernier, a-t-on poursuivi. Plus de 600 enseignants assureront l'encadrement de la session de février dans la wilaya de Constantine, qui dispose de 24 établissements de formation tous types confondus, a-t-on signalé des services de la DFEP.

GHARDAIA Bilan d'activités de la Sûreté nationale

2.294 affaires d'atteinte aux personnes et aux biens impliquant 2015 individus ont été enregistrées par la police judiciaire de la sûreté de Ghardaïa en 2019 sur l'ensemble du territoire urbain de la wilaya, selon le bilan annuel de cette institution sécuritaire. Un taux de 51% de ces affaires ont porté sur la petite criminalité de vol notamment vol de portable suivi de 30 % des affaires de coups et blessures volontaires, le reste ont concerné divers crimes tel le port d'arme blanche, trafic vente consommation de stupéfiants et destruction des biens d'autrui, la cybercriminalité et vol de véhicules, selon la même source. S'agissant de la lutte contre l'usage et le trafic des stupéfiants et autres psychotropes, les mêmes services ont saisi 20 Kg de drogue, 194.502 comprimés de psychotropes ainsi qu'une quantité de 2.095 bouteilles de boissons alcoolisées. Les mêmes services ont également procédé à la saisie de plus de 26.800 unités de pyrotechniques et 3 drones précise-t-on. Les structures de ce corps de sécurité ont été renforcées durant 2019 par l'inauguration de trois sûretés de Daira (Mansoura, Zelfana et Bounoura) ce qui a permis d'assurer une couverture sécuritaire de 100 % dans les zones urbaines de la wilaya.

MEDEA Des interventions de la Protection civile

Sept personnes ont été sauvées ces dernières 48 heures d'une mort certaine par asphyxie au monoxyde de carbone dans la wilaya de Médéa, a-t-on appris hier de la Protection civile.

La première intervention a eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi à la cité Ain-Djerda, dans la commune de Draa-Smar (4 km à l'ouest de Médéa), où trois membres d'une famille, âgés entre 5 et 31 ans, ont été exposés à des émanations de monoxyde de carbone, a indiqué la même source, précisant que ces personnes, qui présentaient des difficultés respiratoires, ont été réanimées sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital Mohamed Boudiaf. Quatre autres personnes ont été également secourues suite à un accident domestique similaire, enregistré samedi soir au quartier Kouala, dans la périphérie nord de Médéa, selon la protection civile. Les deux cas d'asphyxie recensés sont dus à un mauvais fonctionnement de chauffe eau, a-t-on signalé.

OUARGLA Renforcement du réseau d'AEP

Une dizaine d'opérations visant à renforcer les réseaux d'AEP et d'assainissement ont été lancées à Ouargla au cours de l'année écoulée, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale des Ressources en eau (DRE). Parmi ces projets, qui sont actuellement à différents taux d'avancement de leurs chantiers, figure la réalisation de deux (2) châteaux d'eau de 1.000 m³ chacun (commune d'Ouargla), d'un complexe hydraulique au quartier El-Moustakbel (Touggourt), d'un système hydraulique au nouveau pôle urbain d'Ain El-Beida et d'un réseau d'assainissement à Taïbet, M'naguer et Benaceur, précise la même source.

TISSEMSILT

Une mère et ses deux enfants meurent par asphyxie au gaz selon la protection civile

Une mère et ses deux enfants ont trouvé la mort samedi soir asphyxiés au gaz dans leur maison au douair «Metidja» dans la commune de Bordj Bounaama (Tissemsilt), a-t-on appris du chargé d'information à la direction de la protection civile.

Abdelghani Betoumi a indiqué que la mère (29 ans) et ses deux enfants une fillette de 4 ans et un nourrisson de 9 mois sont morts asphyxiés au gaz de ville émanant de leur chauffage. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'établissement hospitalier de Bordj Bounaama et les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de ce drame.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 3 morts et 10 blessés en 24 heures

Trois (03) personnes ont trouvé la mort et 10 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures au niveau national, a indiqué hier un communiqué des services de la Protection civile.

Par ailleurs, trois autres personnes sont décédées asphyxiées par l'inhalation du gaz de ville à l'intérieur de leur domicile dans la commune et daïra de Bordj Bounaama (wilaya de Tissemsilt), a ajouté la même source.

Il s'agit d'une femme âgée de 29 ans et de ses deux enfants, une fillette de 4 ans et un bébé de 9 mois, a-t-on précisé. Des éléments de la Protection civile sont aussi intervenus pour porter assistance à 12 personnes incommodes par le gaz de ville et le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage à Djelfa, Relizane et Tébessa.

En outre, les services de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 3 incendies urbains et divers à travers les wilayas de Bouira et d'El-Tarf.

RELIZANE

27 blessés dans un accident de la circulation à Oued Rhiou

Vingt sept (27) personnes ont été blessées, dont cinq en état critique suite à un accident de la circulation survenu hier dans la commune de Oued Rhiou (Relizane) a-t-on appris des services de la protection civile de la wilaya.

L'accident s'est produit aux environs de 11 heures sur la RN 90 au lieu-dit Hattatba entre les communes de Lahlaf et Oued Rhiou suite au dérapage et renversement d'un bus de transport de voyageurs desservant la ligne Ammi Moussa-Oued Rhiou.

L'accident a fait 27 blessés, dont cinq dans un état jugé grave. Ils ont tous été évacués par les agents de la protection civile vers les urgences de l'établissement hospitalier "Ahmed Francis" d'Oued Rhiou. Les services de la sûreté ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et circonstances de cet accident.

CASBAH D'ALGER

Les habitants de 120 bâtisses classées "rouge" attendent leur relogement

Près de 1500 familles occupant quelque 120 bâtisses classées "rouge" au niveau de la Casbah attendent leur relogement dans le cadre du programme initié par les services de la wilaya d'Alger, a indiqué samedi le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de la Casbah.

Dans une déclaration à l'APS, le président de l'APC de la Casbah, Omar Stili a fait savoir que les services de contrôle technique des constructions (CTC) avaient recensé un total de 120 bâtisses classées "rouge" occupées par 1500 familles attendant leur relogement dans le cadre des opérations lancées par la wilaya d'Alger en

vue de l'éradication de l'habitat précaire et des bâtisses menaçant ruine.

Relevant que ses services comptaient auparavant 350 bâtisses et constructions classées "rouge", le P/APC de la Casbah a indiqué que ce nombre a reculé à la faveur du relogement de 1000 familles dans de nouveaux appartements, sis notamment à Ouled Fayet et Ain Benian.

Le même responsable a souligné que les opérations de relogement des habitants de la Casbah devront se poursuivre, faisant état d'une opération similaire prévue les prochains jours, et ce dans le cadre de la mise en œuvre de la 26^e opération de

ENVIRONNEMENT - ANNABA

L'action environnementale au centre d'un débat entre étudiants et acteurs du domaine

L'action environnementale et le rôle des différents acteurs versés dans le domaine de la préservation et la promotion de l'environnement sont les axes principaux d'une journée scientifique et d'information qui s'est tenue à l'Université Badji Mokhtar de la wilaya d'Annaba, à l'initiative de la Maison de l'environnement, en collaboration avec la Faculté des sciences de l'établissement universitaire.

La rencontre pédagogique, organisée dans le cadre de l'accord de partenariat conclu entre la Maison de l'environnement et l'université de Annaba, vise à "élargir les passerelles de communication et enrichir le débat entre les étudiants et les différents acteurs des secteurs concernés, afin d'ouvrir des perspectives aux étudiants et leur permettre de créer des projets innovants ayant pour but de valoriser l'action environnementale", a précisé la directrice de la Maison de l'environnement, Souheila Allaoua.

L'objectif aussi de la rencontre, qui a enregistré une affluente remarquable des étudiants, est de faire connaître aux étudiants de biologie, toutes spécialités confondues, les différentes instances concernées qui ont d'ailleurs participé à cette journée à l'instar de la Conservation des forêts, l'Observatoire national de l'environnement, la direction de l'Environnement et un certain nombre d'associations activant dans le domaine environnemental, a souligné la même source.

Au cours de la rencontre pédagogique, des communications pour faire connaître les différents organismes et secteurs concernés par l'environnement et leur rôle dans la protection de l'environnement, ont été présentées, en plus des programmes environnementaux qui visent à préserver les équilibres environnementaux en protégeant les zones humides à l'image du lac Fetzara, érigé sur une superficie de 1.300 ha, tout en contribuant à la préservation du couvert végétal et des richesses forestières des mon-



taignes de l'Edough s'étendant à travers les communes de Annaba, Seraïdi et Oued Aneb.

Au cours du débat, l'accent a été mis sur l'investissement dans des activités innovantes liées à l'environnement, le traitement et la valorisation des déchets, ainsi que les activités qui valorisent les ressources naturelles disponibles dans la région.

ment et leur rôle dans la protection de l'environnement, ont été présentées, en plus des programmes environnementaux qui visent à préserver les équilibres environnementaux en protégeant les zones humides à l'image du lac Fetzara, érigé sur une superficie de 1.300 ha, tout en contribuant à la préservation du couvert végétal et des richesses forestières des mon-

cet organisme sous tutelle du ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables a formé, dans le cadre d'un atelier de renforcement des capacités des cadres du secteur, plus de 100 bénéficiaires issus des structures de ce département ministériel pour les régions Centre et Sud. D'autres formations similaires sont prévues pour les régions Est et Ouest, a-t-il dit. Ce Conservatoire qui offre 172 thèmes de formation, a également formé depuis sa création en 2002, à travers le conservatoire national où il a ouvert à ce jour 43 annexes, plus de 20 800 apprenants et 4 500 délégués à l'environnement, et a accompagné la création de 2 292 clubs verts et plus de 300 animateurs de clubs environnementaux.

TOURISME VERT

Adopter la construction écologique dans la réalisation des maisons d'hôte

La construction écologique est un mode à adopter pour la réalisation de maisons d'hôte et s'inscrire dans une véritable démarche de tourisme vert, ont souligné, samedi à Tizi-Ouzou, les participants à un atelier de formation sur la "construction écologique Eco dôme".

Le mode de construction d'Eco dôme, lancé par l'Association de l'Environnement et du développement durable (AEDD) qui réalise avec cette technique, un Eco-parc dans l'Oasis d'Ihrir, entre Illizi et Djanet dans le sud algérien, présenté lors de cette rencontre abritée par la maison de l'environnement de Tizi-Ouzou, "mérite d'être généralisée à travers le territoire national notamment pour des projets éco touristiques afin d'accompagner la

transition énergétique dans laquelle s'est engagée l'Algérie", a observé le directeur local de l'environnement, Mbarek Ait Aoudia. Rappelant que la région de Kabylie construisait jadis des habitations écologiques avec de matériaux locaux et à faible consommation énergétique, un patrimoine qui mérite d'être sauvegardé et classé, il a ajouté que les Eco dômes peuvent être intégrés aux spécificités de la wilaya qui est une zone montagneuse, en dimension, formes et couleurs, selon lui. Dans le sud algérien, les Eco dômes réalisés par l'AEDD avec une technique d'entreposage de sacs biodégradables remplis de terre intercalés de fil barbelé galvanisé, et posé sur une tranchée en gravier puis brûlé de l'intérieur

pour laisser couler la terre, sont de formes circulaire et de couleur ocre avec l'intégration de la "Zriba", une construction propre à la région d'Illizi, a expliqué Mohamed Baali, président de l'AEDD.

Lors de cet atelier de formation, un représentant du Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE), partenaire avec l'AEDD dans le projet "Eco dôme", a indiqué que ce conservatoire a observé que pour accompagner le plan national de transition énergétique "il est important de changer notre mode de consommation pour réduire notre charge carbone" L'une des missions du CNFE est justement d'initier des formations dans ce sens, a-t-il poursuivi en indiquant que

cet organisme sous tutelle du ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables a formé, dans le cadre d'un atelier de renforcement des capacités des cadres du secteur, plus de 100 bénéficiaires issus des structures de ce département ministériel pour les régions Centre et Sud. D'autres formations similaires sont prévues pour les régions Est et Ouest, a-t-il dit. Ce Conservatoire qui offre 172 thèmes de formation, a également formé depuis sa création en 2002, à travers le conservatoire national où il a ouvert à ce jour 43 annexes, plus de 20 800 apprenants et 4 500 délégués à l'environnement, et a accompagné la création de 2 292 clubs verts et plus de 300 animateurs de clubs environnementaux.

AUSTRALIE - MÉTÉO

De fortes intempéries s'abattent sur le pays

Le cyclone Damien, qui a perdu de sa puissance, a frappé hier la région minière de Pilbara, dans l'Etat d'Australie-Occidentale, alors que des orages ont provoqué des inondations dans l'est du pays qui connaît depuis plusieurs mois des feux dévastateurs.

Les services météorologiques ont indiqué que Damien a été rétrogradé dimanche en tempête de catégorie 1 avec des vents atteignant les 100 km/h accompagnés de fortes pluies pouvant provoquer des inondations.

Dimanche, il se dirigeait en direction du sud-est et devait traverser la région à faible densité de population de Pilbara, centre névralgique de l'industrie minière australienne.

Le cyclone tropical Damien «continuera à s'affaiblir en se déplaçant vers l'intérieur des terres», ont précisé les services météorologiques.

Lorsqu'il a commencé à frapper samedi soir, le cyclone était classé en catégorie trois, avec des vents atteignant les 195 km/h, contraignant les habitants à se barricader chez eux.

Sous la puissance des vents et des précipitations, des arbres ont été abattus et des toitures arrachées alors que l'électricité a été coupée dans les villes côtières de Damper et Karratha, dans la région de Pilbara.

Dans le même temps, le littoral est de l'Australie a été frappé par la pluie au cours de ces derniers jours, provoquant des inondations soudaines en Nouvelle-Galles du Sud et dans le Queensland. Dans ces deux Etats, des alertes crues ont été émises pour plus d'une dizaine de rivières, notamment à Sydney. La ville la plus peuplée



d'Australie avec ses cinq millions d'habitants a également été frappée par ces fortes précipitations.

La police de Nouvelle-Galles du Sud a indiqué avoir porté secours à des dizaines d'automobilistes dont les voitures se sont retrouvées piégées par les flots.

Les services de secours ont reçu des centaines d'appels d'urgence à la suite de chutes d'arches, de rochers et de poteaux électriques sur des voitures et des habitations, entraînant des coupures de courant dans certaines régions. Ces pluies dilu-

viennes, qui interviennent après des mois de feux de forêts dévastateurs, ont permis d'éteindre des dizaines de foyers qui demeuraient hors de contrôle.

Elles ont fait naître l'espoir d'une fin probable de cette crise sans précédent. Un des principaux feux, d'une superficie de 500.000 hectares au sud de Sydney, a été déclaré éteint samedi soir à la suite des précipitations et plusieurs régions touchées par la sécheresse ont également reçu des averse. Cette météo humide devrait se prolonger la semaine prochaine.

TEMPÊTE CIARA
Les transports perturbés au Royaume-Uni

Les transports aérien, ferroviaire et maritime étaient perturbés hier au Royaume-Uni, balayé par la tempête Ciara, avec de fortes pluies et des rafales de plus de 130 km/h.

Le service météorologique britannique (Met Office) a placé en alerte orange pour le vent une partie du royaume jusqu'à 21h00 (locales et GMT) dimanche, dont l'Angleterre, où se trouve la capitale Londres, et le Pays de Galles. Une partie de l'Ecosse, particulièrement touchée, est également placée en vigilance orange en ce qui concerne les chutes de pluie.

Tout le Royaume-Uni est en outre placé en vigilance jaune en ce qui concerne les chutes de pluie. Outre des perturbations dans les transports, le service météorologique a dit s'attendre à des dégâts sur les habitations, avec une possibilité de coupures de courant et d'inondations. Il a également mis en garde contre le danger causé par les débris emportés par le vent. Des dizaines de vols ont été annulés ou retardés, et la compagnie aérienne britannique British Airways a dit «faire tout (son) possible pour tenter de minimiser l'impact» de la tempête. Elle offre la possibilité aux passagers devant arriver ou partir dimanche des aéroports londoniens d'Heathrow, Gatwick et London City de reporter leur vol. Virgin Atlantic a également annulé plusieurs vols au départ d'Heathrow, plus grand aéroport du pays.

Network Rail, le propriétaire du réseau ferré britannique, a conseillé de ne pas se déplacer en train dimanche sauf si c'est «absolument nécessaire» et prévenu que le trafic pourrait être perturbé jusqu'à lundi matin. Plusieurs compagnies ferroviaires ont également exhorté les voyageurs à ne pas se déplacer et décidé de réduire la fréquence et la vitesse des trains, voire à annuler certaines dessertes en Ecosse.

En mer, la compagnie de ferries P&O a fait état de retards ou d'annulations sur ses liaisons entre Douvres et Calais. A Londres, une course de 10 kilomètres à laquelle devaient participer 25.000 coureurs a été annulée tandis que les parcs royaux sont fermés.

La tempête concerne plusieurs autres pays, dont l'Allemagne, la France, la Belgique et l'Irlande.

CLa cérémonie d'ouverture pour marquer, à Galway (ouest), le lancement de l'événement capitale européenne de la culture 2020, a été annulée samedi soir.

Une soixantaine de vols annulés à l'aéroport de Bruxelles

Une soixantaine de vols au départ ou à destination de l'aéroport de Bruxelles ont été annulés en prévision de la tempête Ciara attendue hier dans le nord de l'Europe, a indiqué une porte-parole de Brussels Airport. Ces annulations, décidées par les compagnies elles-mêmes, concernent les vols de Lufthansa depuis et à destination de Munich et Francfort (Allemagne), d'Eurowings (Stuttgart, Allemagne), de KLM (Amsterdam), de British Airways (Londres), ainsi que 38 vols de Brussels Airlines depuis et à destination du Royaume-Uni. D'autres annulations pourraient encore être décidées dans la journée en raison de la tempête, qui pourrait aussi occasionner des retards, a précisé la porte-parole. L'Institut royal météorologique belge a émis une alerte orange aux vents forts pour dimanche, avec un «risque de dégâts élevés» sur tout le pays, et des rafales pouvant atteindre 130 km/h, voire plus.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

L'Antarctique affiche une température record de 18,3 C (OMM)

L'Antarctique aurait connu jeudi un nouveau record de température de plus de 18 C, a confirmé l'Organisation mondiale météorologique (OMM), ravivant les craintes d'une accélération de la fonte des calottes glaciaires de la planète et d'une élévation accrue du niveau de la mer.

«Le record relevé au nord du continent serait considéré comme inhabituel, même pendant les mois d'été actuellement plus chauds», a déclaré la porte-parole de l'OMM, Claire Nullis, lors d'un point de presse à Genève.

«La base de recherche argentine, qui s'appelle Esperanza, se trouve à l'extrémité nord de la péninsule Antarctique, a établi un nouveau record de température hier : 18,3 C, ce qui n'est pas un chiffre que l'on associe normalement à l'Antarctique, même en été.

Cela a battu l'ancien record de 17,5 C, qui avait été établi en 2015», a-t-elle précisé.

Les experts de l'OMM vont maintenant vérifier si l'extrême température constitue un nouveau record pour le continent antarctique, qui est défini comme la principale masse continentale.

Il ne faut pas le confondre avec la région de l'Antarctique, qui englobe tout ce qui se trouve au sud des 60 degrés de latitude, et où une température record de 19,8 C a été enregistrée sur l'île Signy en janvier 1982.

Les experts de l'OMM

sont censés examiner les conditions météorologiques entourant l'événement, en particulier s'il est associé à un phénomène météorologique connu sous le nom de «foehn».

Les épisodes de foehn sont une caractéristique commune des régions alpines.

Ils impliquent souvent des vents violents en altitude et un réchauffement rapide de l'air lorsqu'il descend des pentes ou des sommets, sous l'effet de différences de pression atmosphérique importantes.

«C'est l'une des régions de la planète qui se réchauffe le plus rapidement», a déclaré Mme Nullis à propos de l'Antarctique.

«Nous entendons beaucoup parler de l'Arctique, mais cette partie particulière de la péninsule antarctique se réchauffe très rapidement.

Au cours des 50 dernières années, elle s'est réchauffée de près de 3 C», a-t-elle souligné.

Alors que l'on constate un réchauffement constant des températures, la porte-parole de l'OMM a signalé que la quantité de glace perdue annuellement de la calotte glaciaire de l'Antarctique «a été multipliée au moins par six entre 1979 et 2017».

La majeure partie de cette perte de glace se produit lorsque les plateformes de glace fondent part en dessous, au contact de l'eau relativement chaude de l'océan, a-t-elle

expliqué. La fonte est particulièrement marquée dans l'ouest de l'Antarctique, selon l'OMM, et dans une moindre mesure le long de la péninsule et dans l'est de l'Antarctique.

En ce qui concerne la fonte des glaciers, Mme Nullis a averti qu'environ «87% des glaciers de la côte ouest de la péninsule Antarctique ont reculé au cours des 50 dernières années, la plupart d'entre eux montrant un retrait accéléré au cours des 12 dernières années».

L'état des principaux glaciers de la calotte glaciaire de l'Antarctique occidental est particulièrement préoccupant. Le glacier de Pine Island, les deux grandes failles repérées pour la première fois début 2019, ont chacune atteint une vingtaine de kilomètres de longueur.

«Il y a beaucoup de conversations sur Twitter en ce moment autour de l'image satellite montrant des fissures dans le glacier de Pine Island en Antarctique», a déclaré Mme Nullis.

«Elles se sont agrandies rapidement ces derniers jours. L'Union européenne dispose d'un satellite appelé Sentinel qui les mesure et les surveille, et les images sont assez spectaculaires».

Environ deux fois plus grand que l'Australie, l'Antarctique est froid, venteux et sec.

La température annuelle moyenne varie de moins 10 C sur la côte de

l'Antarctique à moins 60 C aux points les plus élevés de l'intérieur.

Son immense calotte glaciaire, qui peut atteindre 4,8 kilomètres d'épaisseur, contient 90 % de l'eau douce de la planète, ce qui suffit à faire monter le niveau de la mer d'environ 60 mètres, si tout venait à fondre.

Dans un rapport clé publié en septembre dernier par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les chercheurs ont averti que des centaines de millions de personnes sont menacées par la fonte des glaces dans les régions polaires de la planète, liée à l'élévation du niveau de la mer.

KAZAKHSTAN

Le bilan d'affrontements dans le sud est monté à 10 morts

Le bilan d'affrontements dans le sud du Kazakhstan attribués à des tensions ethniques ayant poussé les milliers de personnes à fuir au Kirghizstan voisin, est monté à 10 morts, ont indiqué hier les autorités kazakhes. Ces affrontements survenus dans la nuit de vendredi à samedi ont également fait des dizaines de blessés, dont 39 sont toujours hospitalisés au Kazakhstan, selon le vice-ministre kazakh de l'Intérieur, Alexei Kalaichidi, interrogé par des journalistes. Un premier bilan faisait état de 8 personnes décédées. Les autorités de ce pays d'Asie centrale n'ont pas précisé si des victimes avaient succombé à leurs blessures.

Des dizaines d'habitations, de voitures et de commerces ont été incendiés pendant ces violences dans plusieurs localités du district de Kordai, dans la région multi-ethnique de Jambyl, frontalière du

Kirghizstan. Les heurts, désormais terminés selon le président kazakh Kassym-Jomart Tokaïev, ont été attribués à des tensions entre la majorité ethnique kazakhe et une minorité d'origine chinoise, les Dounganes. Selon des médias, plus de 4000 personnes, principalement des Dounganes, ont traversé samedi la frontière kazakhe pour se rendre au Kirghizstan. Les autorités ont toutefois rejeté la possibilité d'un conflit d'origine ethnique qui mettrait à mal la politique d'harmonie entre les peuples prônée au Kazakhstan. Cinq policiers ont été blessés lors des heurts, dont trois ont reçu des blessures par balles, a précisé le vice-ministre kazakh de l'Intérieur, affirmant que «la police n'avait pas fait usage de ses armes».

APS

CENTRE DE LUTTE CONTRE LE CANCER DE TIZI-OUZOU Un espoir de guérison pour les malades

Le Centre de lutte contre le cancer (CLCC) de Tizi-Ouzou, réalisé dans la commune de Draa Ben Khedda (10 km du chef-lieu de la wilaya) et ouvert partiellement en janvier 2019, a fait naître un espoir de guérison chez les malades de cancer.

La mise en service dans un premier temps et dans le cadre d'une mesure urgente décidée par la direction locale de la santé et de la population, du service de radiothérapie, qui était le chaînon manquant, au niveau local, dans la prise en charge des cancéreux, a été un véritable soulagement pour les patients et leurs familles, en plus de ne plus avoir à effectuer de longs déplacements vers d'autres wilaya pour se soigner, peuvent enfin avoir un rendez-vous pour le traitement, dans les meilleurs délais. «Avant le lancement de l'activité de radiothérapie au CLCC de Draa Ben Khedda les malades se débrouillaient comme ils pouvaient», a rappelé le directeur local de la santé et de la population (DSP) le Pr. Abes Ziri. Certains se rapprochaient du Centre Pierre et Marie Curie d'Alger qui donnait des rendez-vous éloignés, du centre de Blida ou de Sétif, d'autres, ceux qui ont les moyens vont chez le privé, a-t-il dit. La direction de la santé a pris la décision, il y a un peu moins d'une année de procéder à l'ouverture partielle de ce centre «pacqu'il y avait urgence pour la prise en charge des malades en matière de radiothérapie, service qui était le maillon manquant dans le traitement des cancéreux au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou et celles limitrophes».

Cette décision s'est traduite par la mise en activité du service de Radiothérapie avec une unité de service de curiethérapie, d'oncologie médicale adulte et pédiatrique et un laboratoire en plus de l'administration et du bureau des entrées, a fait savoir ce même responsable.

Avant l'ouverture du service de radiothérapie les délais d'attente pour un traitement s'étaient sur plusieurs mois voir des années pour une pathologie dont la prise en charge relève de l'urgence, «avec le lancement de cette activité au CLCC de Draa Ben Khedda, nous avons réglé ce problème de délai d'attente de manière radicale», a observé le Pr. Ziri.

Et pour une prise en charge des patients dans les plus brefs délais, la DSP a procédé au recrutement de 6 radiothérapeutes, 9 physiciens et plus de 20 spécialistes en imagerie médicale et qui font partie d'une équipe de 150 médecins spécialistes activant au niveau de ce centre. Elle a aussi mis en place une organisation de travail en trois équipes, la première assure la tranche horaire allant de 7h du matin à 14h, la deuxième de 14h à 19h et la dernière de 19h jusqu'à minuit.

De ce fait les malades sont pris en charge de 7h du matin à minuit, a ajouté la même source.

Cette organisation a permis d'augmenter le nombre de malades pris en charge quotidiennement pour atteindre la capacité maximale de ce centre doté de trois accélérateurs hautes définitions et d'un scanner de simulation.

Selon le DSP le service de radiothérapie fonctionne à pleine capacité avec 150 malades nécessitant une radiothérapie programmée quotidiennement. «Le patients bénéficient de la radiothérapie en moins d'un mois et les cancéreux nécessitant une radiothérapie symptomatique (ou palliative, pour freiner l'évolution d'une tumeur) sont traités le jour même de leur orientation au CLCC, a-t-il déclaré. En moins d'une année d'ouverture du service de radiothérapie, quelque 1200 patients ont été reçus en consultation et dont 800 ont déjà bénéficié déjà de séances de radiothérapie. S'agissant des autres services du CLCC de Draa Ben Khedda, il a été procédé en juillet dernier à la mise en service de l'hôpital du jour et qui a été suivie en septembre par l'ouverture d'une consultation d'oncologie médicale et du traitement par chimiothérapie, pour le diagnostic, le suivi et le traitement des patients atteints de cancers.

Une équipe constituée de six oncologues, est mobilisée à cet effet. Dans les jours à venir sera achevé le service d'hospitalisation de la radiothérapie, l'oncologie adulte et il a été procédé progressivement à hospitaliser, en hôpital du jour, les malades atteints d'un cancer du sein.

Avec la dotation du CLCC d'un budget de fonctionnement le DSP a donné des instructions pour s'approvisionner en molécules à la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) pour prendre en charge tous types de cancers.

Et dans moins de trois mois, la totalité des 11 services et 34 unités hospitalo-universitaires prévues au niveau de ce centre seront opérationnelles a annoncé le Pr. Ziri. Le CLCC de Draa Ben Khedda, est doté d'une capacité de 140 lits. Sa réalisation a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de près de 6,1 milliards de DA dont 1,5 milliards de DA pour l'équipement, a-t-il rappelé.

HYPERTENSION PULMONAIRE L'amélioration de sa prise en charge tributaire du lancement d'un registre national de la maladie

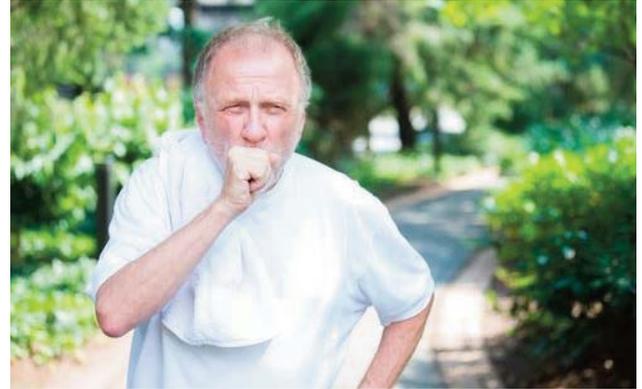
Le président de la Société algérienne de l'hypertension artérielle et pulmonaire (SAHP), Pr. Rabah Amrane a affirmé, samedi à Alger, que l'amélioration de la prise en charge des patients était tributaire du lancement d'un registre national de cette maladie rare.

S'exprimant en marge d'une rencontre scientifique sur l'hypertension pulmonaire, le Pr. Amrane a fait savoir que les spécialistes algériens traitaient les patients selon les moyens disponibles, ajoutant que "l'amélioration de la prise en charge de ces patients est tributaire de la garantie de types de médicaments supplémentaires et du lancement d'un registre national permettant le recensement réel du nombre des patients atteints de cette maladie".

L'hypertension pulmonaire qui compte parmi les pathologies de l'hypertension artérielle, affectant les artères, les poumons et le ventricule droit du cœur, est due à un rétrécissement du diamètre des artères des poumons, suite à quoi, le ventricule droit se voit opposer une résistance de plus en plus forte jusqu'à l'éjection du sang vers les poumons.

Une bonne prise en charge de cette pathologie qui fait partie des maladies graves incurables, permettrait d'en atténuer les symptômes et d'améliorer la qualité de vie des patients.

Parmi les symptômes de cette maladie figurent l'essoufflement, la fatigue, l'évanouissement, des œdèmes au niveau des jambes, un gonflement de l'abdomen et une cyanose (lèvres bleues). A cet effet, le Pr Amrane a appelé le ministère de tutelle à la nécessaire inscription de la pathologie de l'hypertension pulmonaire sur la liste des maladies rares afin que le patient puisse bénéficier, à l'instar des autres



pathologies orphelines, d'une bonne prise en charge de cette maladie qui constitue, selon lui, "un réel fardeau pour la santé publique et la société".

Le spécialiste a, par ailleurs, indiqué que la mise en place par les Pouvoirs publics d'un registre national dédié à cette pathologie, "contribuera à l'amélioration de la coordination entre les spécialités concernées par la prise en charge de cette maladie, à l'image de la cardiologie, la pneumologie, la médecine interne et de la pédiatrie, en sus de l'encouragement de la recherche scientifique en la matière". Le professeur a rappelé, à l'occasion, que l'hypertension pulmonaire est touchée particuliè-

rement les femmes et les enfants atteints de malformations cardiaques, s'ils ne sont pas pris en charge précocement.

Les services concernés par cette maladie ont recensé entre 750 et 800 cas soignés dans les différents services médicaux, selon le Pr. Amrane.

S'agissant des médicaments destinés à cette pathologie, le spécialiste a rappelé l'existence en Algérie d'un seul type seulement de médicaments, alors que le patient atteint de cette maladie nécessite trois (3) types de médicaments, notamment des injections, dont 10 types sont disponibles sur le marché mondial.

TIZI-OUZOU "Faible" taux de prise en charge des élèves dépistés par les médecins des UDS

Le taux de prise en charge des élèves dépistés par les médecins des unités de dépistage et de suivi (UDS, destinées à la population scolaire), au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou est "faible" selon un bilan de la santé scolaire, présenté par le chargé du programme santé scolaire et santé bucco-dentaire, Dr. Ait Ali Belkacem. Selon ce bilan de l'année scolaire précédente 2018/2019, présenté à l'occasion des journées de la promotion de la santé scolaire (du 3 au 5 février courant), sur un total de 201 334 élèves examinés 15 817 ont été orientés pour des soins et dont seulement 952 ont été pris en charge pour traiter les affections dépistées soit un taux de 61%.

Sur les 40 UDS que compte la wilaya, les plus faibles taux de prise en charge ont été enregistrés au niveau d'Ouaguenoune (21,53%) et

Ouacifs (24,06%). Lors de ces mêmes journées organisées par la direction locale de la Santé et de la Population, à la maison de la culture Mouloud Mammeri, Dr. Ait Ali qui a indiqué que le taux de dépistage assuré par les 40 UDS de la wilaya est de 90,22%, a insisté sur la nécessité d'améliorer le taux de prise en charge qui est "le maillon faible de la santé scolaire", a-t-il dit. Selon lui ce problème de prise en charge des élèves présentant une affection, est lié à l'absence de médecins spécialistes dans la région couverte par l'UDS.

Ce même médecin qui a relevé que dans certaines zones, telles que celle couverte par l'UDS de Draa Ben Khedda et à laquelle est rattachée Tizi-Ouzou, il existe beaucoup de spécialistes et c'est ce qui explique le taux de prise en charge le plus important à l'échelle de

wilaya et qui est de 81,46%, alors qu'à Ouacifs on en compte qu'un seul médecin spécialiste, a-t-il observé.

La wilaya de Tizi-Ouzou compte un total de 40 UDS rattachées aux établissements de proximité de santé publique (EPSP) des localités de Draa Ben Khedda (10 UDS), Azazga, Boghni et Ouaguenoune (6 UDS chacune), Ouacifs (5), Iferhounene (3) et Azeffoune et Larbaa n'Ath Irathen (2 chacune), comptant un total de 46 médecins, 41 dentistes, 31 paramédicaux et 14 psychologues.

Ces 40 Unité prennent en charge une moyenne de plus de 5 500 élèves. Un médecin prend en charge plus de 4 800 élèves soit plus que la norme nationale qui est d'un médecin pour 4000 enfants scolarisés et parfois "certaines UDS couvrent jusqu'à 10 000 élèves comme c'est le cas de celles de Rabah

Stambouli et Fadhma N'Soumer au chef lieu de wilaya", a signalé Dr Ait Ali.

Abordant le volet relatif à l'hygiène et à la salubrité en milieu scolaire, ce même intervenant a indiqué que sur les 893 établissements scolaires de la wilaya (652 primaires, 176 CEM et 65 lycées), un total de 2 384 anomalies ont été constatées durant l'année scolaire précédente et dont seulement 1 064 ont été corrigées soit un taux de 44,63%.

Lors de ces journées des recommandations ont été émises pour améliorer la santé scolaire en générale et bucco dentaire en particulier dont l'ouverture de nouvelle UDS, l'amélioration du taux de prise en charge des élèves dépistés en créant un réseau de prise en charge des élèves présentant des affection chroniques qui doit être nominatif, obligatoire et prioritaire.

MALADIES DU SOMMEIL Acquisition d'un polygraphe au CHU d'Oran

Un polygraphe du sommeil, un appareil qui détecte l'apnée du sommeil, a été acquis récemment par le service de médecine interne relevant du CHU «Docteur Benzerdjeb» d'Oran, a indiqué le chef de ce service, Pr Amine Chami.

Acquis grâce à un don de l'association «Les amis de la médecine interne», l'appareil sert à détecter l'apnée du

sommeil qui se manifeste par des arrêts involontaires de la respiration pendant le sommeil de la personne, a expliqué le Pr. Chami. Pour une meilleure prise en charge des maladies du sommeil, le service de médecine interne a été "greffé" à celui de la pneumologie qui prenait en charge habituellement ces maladies, a souligné la même source. Cet appareil permettra de diagnostiquer l'apnée du

sommeil, qui est souvent associée à d'autres maladies métaboliques, a expliqué le professeur.

En plus du diagnostic, le polygraphe permet d'améliorer la qualité du sommeil des patients, et d'autres aspects de sa vie quotidienne, comme la somnolence, la fatigue, les maux de tête et le manque de concentration.

C O R O N A V I R U S

5 Britanniques contaminés en France par un compatriote revenu de Singapour

Un Britannique de retour de Singapour a transmis le nouveau coronavirus à cinq de ses compatriotes qu'il avait rejoints pour quelques jours dans une station des Alpes françaises, a annoncé samedi la ministre de la Santé.

Avant de rentrer en Grande-Bretagne, cet homme a séjourné quatre jours dans un chalet des Contamines-Montjoie, à partir du 24 janvier, a expliqué la ministre, Agnès Buzin. Il y a rejoint un groupe de onze personnes, toutes de nationalité britannique, qui occupaient deux appartements situés dans un même chalet. Dans l'un vivait un père de famille et ses trois enfants. Dans l'autre, sept personnes venues en vacances.

Sur ce groupe, quatre adultes et un enfant ont été diagnostiqués positif au nouveau coronavirus et hospitalisés dans la nuit de vendredi à samedi, a annoncé la ministre, évoquant un «cluster», c'est-à-dire un regroupement de plusieurs cas autour d'un «cas initial». «Leur état clinique ne présente aucun signe de gravité», a-t-elle assuré. Les six autres personnes ont également été hospitalisées par mesure de précaution, a-t-elle ajouté.

Ces onze Britanniques ont été répartis dans trois hôpitaux de la région à Lyon, Grenoble et Saint-Étienne. L'enfant de 9 ans contaminé étant scolarisé sur place, les autorités ont annoncé la fermeture «la semaine prochaine» des deux établissements scolaires qu'il a fréquentés pour une opération de



dépistage. Les élus locaux ont appelé la population à «rester calme», l'état de santé des cinq malades ne suscitant pas d'inquiétude. Les autorités sanitaires, en France comme à Singapour, mènent désormais une vaste enquête pour remonter à la source de ces contaminations et vérifier si d'autres personnes ont pu être infectées.

Ces nouveaux cas de contamination portent à onze le nombre total

de cas découverts en France depuis le 24 janvier. Les six autres patients, en majorité de nationalité chinoise, recensés jusqu'ici sur le territoire français, sont toujours hospitalisés, même si la plupart vont mieux.

À l'issue d'une réunion convoquée par le Premier ministre Edouard Philippe, les voyageurs français se sont vu officiellement déconseiller tout voyage en Chine «sauf raison impérieuse».

L'OMS mobilise le secteur privé à offrir des trousseaux médicaux contre le nouveau coronavirus

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré être en train de mobiliser plus que jamais le secteur privé du monde entier pour assurer la fourniture d'équipements de protection personnelle (EPP), afin de porter assistance à la lutte contre l'épidémie causée par le nouveau coronavirus. Selon le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, l'OMS envoie des kits de dépistage, des masques, des gants, des respirateurs et des blouses médicales vers toutes les

régions touchées par l'épidémie tandis que le monde est confronté à de graves pénuries d'EPP.

Il a déclaré que l'OMS décourageait le stockage des EPP dans les pays et régions où la transmission du virus demeure faible, et a appelé tous les pays et les entreprises à travailler avec l'organisation pour assurer l'utilisation juste et rationnelle des fournitures.

Selon Michael Ryan, directeur exécutif du Programme des urgences sanitaires de l'OMS, la

chaîne d'approvisionnement des EPP n'est pas seulement composée de producteurs, mais aussi de producteurs de matières premières, de distributeurs, de grossistes et de détaillants.

«À chaque étape de la chaîne d'approvisionnement, il y a une possibilité de perturbation, de profit ou de détournement».

Selon lui, c'est la première fois que l'OMS prend une action directe d'une telle envergure avec le secteur privé, alors qu'elle s'efforce de gérer et

de soutenir la chaîne. «Nous avons besoin de solidarité non seulement entre les pays, mais aussi de solidarité profonde entre le secteur public et le secteur privé pour nous assurer que nous ne voyons pas d'avenir dans lequel les professionnels de santé sont obligés de prendre soin des patients sans équipement de protection».

Au cours des deux derniers jours, le nombre de nouvelles infections signalées en Chine a diminué, a annoncé l'OMS.

Stabilisation du nombre de cas de coronavirus rapportés en Chine, selon l'OMS

Le nombre de cas de personnes atteintes par le nouveau coronavirus en Chine rapportés chaque jour «se stabilise», a indiqué samedi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), tout en restant prudente sur l'avenir. Cela constitue une «bonne nouvelle», a estimé l'agence spécialisée de l'ONU, tout en indiquant qu'il était encore trop tôt pour prédire un déclin ou non de l'épidémie.

«Il y a eu une stabilisation du nombre des cas rapportés de Hubei», la province chinoise la plus touchée et où la maladie est apparue, a déclaré le responsable des programmes sanitaires d'urgence de l'OMS Michael Ryan, lors d'un point de presse à Genève.

Cette province est soumise à des mesures drastiques d'isolement par les autorités chinoises pour tenter de contenir la diffusion de l'épidémie.

«Nous enregistrons une période de stabilité de quatre jours, où le nombre de cas rapportés n'a pas progressé».

C'est une bonne nouvelle et cela pourrait refléter l'impact des mesures de contrôle qui ont été mises en place», a-t-il ajouté.

M. Ryan a toutefois estimé qu'il était encore trop tôt «pour faire quelque prédiction que ce soit» sur l'évolution de l'épidémie.

Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a quant à lui ajouté que la tendance «n'était pas à l'accélération» de la propagation du virus, mais il a lui aussi appelé à la «prudence».

Un total de 34.546 personnes ont été contaminées en Chine continentale, dont 722 sont mortes.

Deux autres décès ont été enregistrés hors de Chine continentale -un à Hong Kong et un aux Philippines-, et

plus de 320 cas de contamination ont été confirmés dans une trentaine de pays et territoires.

Le directeur général de l'OMS a également mis en garde contre la désinformation sur cette maladie, qui rend le travail des équipes chargées de combattre l'épidémie encore plus difficile.

«Nous ne nous battons pas seulement contre la maladie, mais aussi contre les trolls et les théoriciens du complot qui diffusent de la désinformation et sapent les efforts pour lutter» contre le virus, a-t-il souligné.

Il a également indiqué que les noms des membres d'une mission dirigée par l'OMS avaient été soumis aux autorités chinoises, et que son chef devait se rendre en Chine lundi ou mardi.

«Le reste des experts suivront», a-t-il dit.

Le nouveau coronavirus a fait 803 morts en Chine et devient plus meurtrier que le sras

L'épidémie de nouveau coronavirus a fait 803 morts en Chine, devenant plus meurtrière que celle de Sras dans le monde en 2002-2003, selon les derniers chiffres officiels publiés dimanche.

Le virus 2019-nCoV a tué 81 nouvelles personnes en Chine continentale (hors Hong Kong et Macao), où l'on dénombre 36.690 malades.

Seuls deux décès --un aux Philippines et un à Hong Kong-- ont jusqu'à présent été recensés en dehors de la Chine continentale.

Le bilan total de l'épidémie dépasse désormais largement celui du syndrome respiratoire aigu sévère (Sras) qui a fait 774 morts dans le monde en 2002-2003.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a estimé samedi que le nombre de cas de contamination relevés quotidiennement en Chine «se stabilise», même si l'est trop tôt pour en conclure que l'épidémie a dépassé son pic.

L'épidémie continue de se propager dans le monde. Plus de 320 cas de contamination ont été confirmés dans une trentaine de pays et territoires.

Cinq nouveaux cas (quatre adultes et un enfant, tous de nationalité britannique) ont été annoncés en France samedi, portant le total à 11 dans le pays.

Cette situation alarmante a poussé Hong Kong à imposer une mesure drastique: depuis samedi, toute personne arrivant de Chine continentale doit s'isoler deux semaines chez elle, à l'hôtel ou dans tout autre hébergement. Les récalcitrants encourtent six mois de prison.

Les mesures de confinement restent par ailleurs strictes dans de nombreuses villes chinoises, où des dizaines de millions de personnes doivent rester calfeutrées chez elles. La métropole de Shanghai (est), peuplée de 24 millions de personnes, est devenue samedi la dernière municipalité en date à imposer le port du masque dans les lieux publics.

En visite cette semaine à Wuhan, la vice-Première ministre Sun Chunlan a ordonné aux autorités locales d'adopter des mesures de «temps de guerre» pour rechercher les habitants atteints de fièvre en ratissant les quartiers.

La ville, où est apparue en décembre l'épidémie de pneumonie virale, et la province environnante du Hubei sont coupées du monde depuis deux semaines par un cordon sanitaire.

«Il est clair que la Chine fournit un effort immense pour contenir la maladie et éviter sa propagation. Je pense que cet effort est remarquable», a estimé samedi le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres. De nombreux pays musclent leurs mesures restrictives à l'encontre des personnes en provenance de Chine, et déconseillent les voyages dans ce pays, la France étant la dernière en date samedi.

La plupart des compagnies aériennes internationales ont interrompu leurs vols vers la Chine continentale. Dans le même temps, des milliers de voyageurs et membres d'équipage restent consignés sur deux navires de croisière en Asie.

Un réseau de fausses nouvelles démantelé en Hongrie

La police hongroise a indiqué samedi avoir démantelé un réseau de sites internet frauduleux qui prétendait que des Hongrois étaient morts du coronavirus, dans le seul but d'attirer du trafic et de gagner de l'argent. Un couple est soupçonné d'avoir «géré des douzaines de faux sites d'informations et de pages Facebook répandant de fausses nouvelles», a indiqué la police sur son site internet.

En illustration, la police a montré un de ces sites, qui titrait: «Une Hongroise de 37 ans est morte à Budapest, probablement du coronavirus».

Des ordinateurs ont été saisis lors de plusieurs raids contre ces faussaires, qui ont eu lieu vendredi, ajoute le communiqué.

Aucun cas de la maladie, qui fait les gros titres dans la presse du monde entier, n'a pour l'instant été signalé en Hongrie.

DIGESTION DIFFICILE

Des plantes pour la soulager

De nombreux facteurs peuvent être à l'origine d'une digestion difficile : mauvaises habitudes alimentaires, maladies, etc. Chacun peut prendre les mesures qui conviennent pour améliorer l'hygiène de son alimentation. Cependant, en cas de maladie du système digestif, la prise de médicaments adaptés se révèle parfois nécessaire.

Quels sont les symptômes de la digestion difficile ?

Les symptômes les plus fréquents sont une sensation de lourdeur, des ballonnements, des éructations, des brûlures d'estomac, des nausées ou même des vomissements, des maux de ventre et parfois des maux de tête.

Quelles sont les complications éventuelles des troubles digestifs ?

Si les troubles digestifs sont déclenchés par une maladie des organes de la digestion, ils peuvent parfois donner lieu à des complications, telles qu'un affaiblissement général et un épuisement par perte de poids ou malnutrition.

Les causes des problèmes de digestion

Les problèmes de mauvaise digestion sont causés le plus souvent par des facteurs externes : mauvaises habitudes alimentaires, repas copieux ou excès d'alcool. L'aérophagie (ingestion trop importante d'air lors d'un repas) peut également créer un grand inconfort et des éructations. Tout dérangement gastro-intestinal peut créer des sensations de digestion difficile ou de « crise de foie ». De plus, le foie, la vésicule biliaire et le pancréas participant au processus de digestion, toute maladie contractée par ces organes peut s'accompagner de troubles digestifs.

Les troubles digestifs peuvent également être entretenus par des problèmes psychiques. Les personnes souffrant d'anxiété présentent fréquemment de difficultés à digérer, et d'autres troubles digestifs.

Enfin, pendant la grossesse, il est fréquent que la digestion soit plus lente ou plus difficile.

Les causes graves de troubles digestifs

Parmi ces causes figurent : une inflammation de l'oesophage et de l'estomac ;

- une maladie gastro-intestinale ou pancréatique ;
- une tumeur gastro-intestinale, du foie ou des voies biliaires.

Lorsque les problèmes de digestion s'accompagnent de selles noires, de vomissements abondants, de fièvre ou d'une perte de poids, une consultation médicale s'impose.

Que faire en cas de digestion difficile ?

Lors d'un épisode de mauvaise digestion ou de « crise de foie », demandez conseil à votre pharmacien pour qu'il vous indique quel médicament utiliser en automédication.

En cas de troubles digestifs fréquents, essayez d'arrêter la cigarette si vous êtes fumeur, et réduisez votre consommation d'alcool et de café. Vous pouvez également modifier vos habitudes alimentaires : ne mangez pas trop rapidement et prenez le temps de bien mâcher ;

Prenez régulièrement des petits repas légers plutôt que des festins trop copieux ;

Abstenez-vous de manger des aliments trop gras ou épicés ; Évitez les boissons gazeuses ou alcoolisées.

Que fait le médecin en cas de troubles de la digestion ?

Il cherche à déterminer les causes de la mauvaise digestion, en demandant si nécessaire et selon les cas une analyse de sang, un examen des selles, une fibroscopie (examen de l'estomac ou de l'intestin par un tube optique), une radiographie ou une échographie. Si la cause des difficultés de digestion lui semble bénigne, le médecin peut prescrire, selon les cas, un médicament pour neutraliser l'acidité de l'estomac ou pour faciliter la vidange de l'estomac.

Quelles plantes pour soulager les digestions difficiles ?

Un grand nombre de plantes sont utilisées dans le traitement des troubles digestifs. On peut les trouver sous forme de



médicaments ou d'extraits. Les propriétés qu'on leur attribue n'ont pas toutes été validées par des études cliniques. Les plantes proposées agiraient de différentes manières.

An niveau de l'estomac, les plantes contenant des substances amères stimulent l'activité de la paroi stomacale de manière réflexe et provoquent la sécrétion de suc gastrique.

An niveau du foie, certaines plantes augmenteraient la production de bile par le foie (action dite cholérétique) ou en faciliteraient la sécrétion dans l'intestin par vidange de la vésicule biliaire (action dite cholagogue). La bile permet la solubilisation et l'absorption des matières grasses ingérées pendant le repas.

D'autres plantes sont utilisées pour leur éventuelle activité antispasmodique (contre les spasmes) sur l'estomac et sur l'intestin.

Les plantes contenant des substances amères pour soulager les digestions difficiles

Les plantes qui contiennent des substances amères stimulent l'activité de l'estomac de manière réflexe et provoquent la sécrétion de suc acides destinés à digérer les aliments. C'est le cas, par exemple, de l'absinthe, de l'harpagophyton, de la gentiane jaune, de la petite centaurée et de nombreuses autres plantes. Certaines de ces plantes entrent dans la composition des boissons dites apéritives.

Les plantes qui agissent sur le foie et la vésicule biliaire pour soulager les digestions difficiles sont l'absinthe, le boldo, l'orthosiphon, le romarin, le pissenti, l'harpagophyton, le chardon-Marie et le curcuma qui seraient utiles en cas de digestion difficile, car ils stimulent la production de bile par le foie et favorisent sa sécrétion dans l'intestin.

L'artichaut (Cynara scolymus) et le fumeterre (Pumaria officinalis) font également partie des plantes présentant ces effets cholérétique et cholagogue. De plus, le boldo et le chardon-Marie auraient également un effet globalement protecteur sur le foie.

Les plantes à effet antispasmodique pour soulager les digestions difficiles

La mélisse aurait une action calmante sur les spasmes douloureux de l'estomac et de l'intestin. D'autres plantes sédatives comme l'aubépine, le coquelicot (Papaver rhoeas), le houblon, la passiflore et la valériane permettraient également de calmer les maux de ventre liés à la nervosité. Parmi les plantes proposées pour soulager les douleurs digestives sans gravité, on peut également citer les fleurs de mélilot ou la racine de guinaïme.

Les propriétés antispasmodiques de la menthe poivrée ont été validées par une étude clinique ; elles permettent de lutter contre les nausées, les ballonnements et les inflammations de l'intestin.

Enfin, certaines plantes de la famille du fenouil sont utilisées pour apaiser les troubles digestifs et les maux de ventre :

aneth (Anethum graveolens), carvi (Carum carvi), coriandre (Coriandrum sativum), cumin (Cuminum cyminum) ou anis vert.

Le gingembre contre les nausées

Le rhizome de gingembre stimulerait la sécrétion de bile. Mais il a surtout été étudié pour l'action de ses phénols dont les propriétés antinauséuses ont été cliniquement démontrées. Ces substances stimulerait également la sécrétion de salive et de suc gastrique.

Chez les femmes enceintes, l'usage de gingembre est possible sous contrôle médical.

Les autres plantes pour soulager les digestions difficiles De nombreuses autres plantes auraient un effet sur les symptômes liés à une digestion difficile.

Le thym en favoriserait le cours et réduirait les ballonnements ainsi que les flatulences.

Utilisées en décoction, les baies de genévrier aideraient à assouplir les flavonoides en matières grasses.

Grâce aux plantes riches en huiles essentielles contenues dans ses feuilles, la sauge officinale atténuerait les ballonnements, les flatulences et les maux de ventre.

Enfin, les mucilages contenus dans les fleurs de houblon-blaie apaiseraient les maux de ventre de type irritatif (colite).

Existe-t-il des risques à soulager les digestions difficiles par les plantes ?

Les maux de ventre sont généralement bénins, mais certains signes doivent alerter et conduire à une consultation en urgence : douleurs en « coup de poignard », sang dans les vomissements ou dans les selles, apparition de fièvre, ou encore vomissements ou maux de ventre consécutifs à une chute ou à un accident. Par ailleurs, si aucune amélioration ne se produit après deux jours de traitement par les plantes, mieux vaut consulter un médecin.

En fonction de sa composition spécifique, chaque plante citée ci-dessus peut présenter des contre-indications ou nécessiter un avis médical avant consommation.

Parce qu'elles stimulent la production de suc gastrique acides, les plantes contenant des substances amères, comme par exemple l'absinthe, la gentiane jaune ou la petite centaurée sont contre-indiquées chez les personnes qui souffrent de reflux gastro-oesophagien (renvois acides), d'ulcère de l'estomac ou du duodénum.

Les plantes qui stimulent la production de bile, comme par exemple le boldo ou le pissenti, sont contre-indiquées lors de crise aiguë de calculs biliaires (colique biliaire) : elles risquent de provoquer une exacerbation des symptômes. De plus, en cas de maladie du foie, un avis médical est nécessaire avant le recours à ce type de plantes. Le curcuma aurait une action anticoagulante, aussi les personnes prenant des médicaments pour fluidifier le sang doivent éviter d'en absorber de grandes quantités. Les compléments qui en contiennent sont également contre-indiqués chez les femmes enceintes et les personnes souffrant de calculs biliaires ou d'ulcères digestifs. Le fenouicet est contre-indiqué chez les femmes enceintes et les personnes qui prennent des traitements anticoagulants.

Les plantes antispasmodiques comme la mélisse, la valériane ou la passiflore peuvent être responsables d'une baisse de vigilance et se révéler dangereuses pour les conducteurs de véhicules ou de machines. De plus, elles peuvent interagir avec les médicaments du système nerveux ; un avis médical s'impose.

Certaines plantes présentent le risque d'interagir avec plusieurs familles de médicaments ; c'est le cas de la menthe poivrée, du pissenti, du chardon-Marie ou du fenouil. Un avis médical est nécessaire avant leur utilisation. Le gingembre et le boldo présentant des interactions possibles avec les médicaments fluidifiants du sang et les plantes aux propriétés anticoagulantes comme le ginkgo et le mélilot, un avis médical est nécessaire.

Fruits : vers une uniformisation du goût et de la forme



Les fruits de nos supermarchés sont de plus en plus fermes et sucrés, pour ne pas décevoir les consommateurs. Mais les chercheurs travaillent également sur des moyens pour diminuer l'utilisation des pesticides.

Les fruits vous semblent avoir tous le même goût ? C'est normal, car les chercheurs qui travaillent dans le domaine de l'agroalimentaire tendent tous à aller vers des produits plus fermes et plus sucrés, ce qui conduit à une uniformisation générale. L'objectif, selon les spécialistes du secteur, est d'assurer un minimum de qualité au consommateur et éviter de le décevoir. Ce changement est également à mettre au compte de la grande distribution, car des fruits du même calibre, de la même forme et qui ne sont pas complètement mûrs sont plus faciles à transporter.

Seul point noir : à part les bananes, les poires, l'avocat et la mangue, aucun fruit ne continue à mûrir après avoir été cueilli. Les rayons des supermarchés sont donc souvent remplis de produits pas assez mûrs, même si les chercheurs essaient d'améliorer cet aspect, tout comme le goût, les résistances aux maladies ou les besoins en eau des fruits.

Une nectarine sanguine

D'ailleurs, révèle l'AFIP, Institut de la recherche agronomique du Gard travaille sur une variété de pêche résistante à l'oidium, un champignon qui fait apparaître des taches blanches sur le fruit. Si ces recherches aboutissent, elles pourraient permettre d'économiser près de 15 traitements fongicides par an.

Parmi les autres projets en cours : une nectarine sanguine, pour «surfer sur la mode des fruits rouges anti oxydants», note l'AFIP. Ces recherches devront être accompagnées par une météo, des modes de culture et un transport optimaux pour ne pas influencer négativement le goût et la qualité des fruits.

en partenariat

BALLONNEMENT, FLATULENCE ET AÉROPHAGIE COMMENT LES PRÉVENIR ?

On n'aime guère parler de ces troubles, appelés « flatulences », « météorisme », « ballonnements », ou tout simplement « pets ». Au mieux, ils font rire mais ils peuvent également mettre dans l'embarras les personnes qui en sont affectées. Il suffit parfois de modifier son alimentation pour que les désagréments provoqués disparaissent.

Quels sont les symptômes des ballonnements ?

Le météorisme, ou ballonnement intestinal, provoque des borborygmes et des gargouillis dans le tube digestif, et parfois des douleurs. Il est dû à une accumulation de gaz intestinaux. Si ces gaz sont expulsés, ils répandent une odeur désagréable et gênante. Par contre, si ces gaz ne peuvent être éliminés, ils s'accumulent et provoquent des douleurs.

Le phénomène d'aérophagie se produit lorsqu'une personne « mange de l'air ». Avaler deux à quatre litres d'air par jour est tout à fait normal.

Mais un trop gros volume de gaz provoque une dilatation de l'estomac qui, lorsqu'elle est importante, se traduit par des tiraillements dans le ventre. Si une partie de l'air est émise par la bouche, une autre partie suit le même parcours que les aliments et va augmenter le volume des flatulences.

L'aérophagie serait due en partie à la nervosité, provoquant chez certaines personnes des déglutitions fréquentes. Manger ou boire trop vite, ou parler en s'alimentant augmente également la quantité d'air avalé. Enfin, la mastication de chewing-gums, les boissons gazeuses et le grignotage entre les repas favorisent l'aérophagie.

Quelles sont les complications éventuelles des ballonnements

Les ballonnements n'entraînent généralement pas de complications. S'ils sont importants et douloureux, il est parfois difficile de les distinguer d'autres troubles gastro-intestinaux, comme par exemple la constipation.

Quelles sont les causes des ballonnements ?

L'intestin abrite naturellement de nombreuses bactéries, indispensables à la digestion des aliments. Ces micro-organismes décomposent les aliments en divers éléments, parmi lesquels des gaz. Certains aliments (haricots en grains, choux, féculeux en général) sont connus pour faire péter. Lorsqu'une personne avale de l'air en mangeant, elle se prépare également à souffrir de ballonnement du ventre.

Les flatulences sont un problème fréquent en fin de grossesse, lorsque la femme enceinte doit manger davantage de fibres pour lutter contre la constipation et que l'utérus fait pression sur les intestins.

D'autres causes plus graves peuvent occasionner des ballonnements. La persistance de ces symptômes doit donc amener à consulter un médecin.

Comment prévenir les ballonnements ?

Mangez lentement et calmement, mâchez bien afin d'éviter d'avaler trop d'air.

Si vous avez tendance à souffrir de ballonnements et de flatulences, limitez l'absorption d'aliments tels que les oignons, le chou et la choucroute, les haricots, les lentilles, les



radis, le raifort, les poireaux, les fruits à noyau (par exemple les abricots), le son et les édulcorants artificiels. Essayez de déterminer les produits qui génèrent chez vous le plus de flatulences, pour les éliminer systématiquement ou restreindre leur proportion.

Que fait le médecin en cas de ballonnements ?

Il essaie de déterminer la cause des ballonnements et des flatulences et recherche les signes d'une affection à caractère d'urgence, comme une occlusion intestinale ou une infection digestive. Si nécessaire, il prescrit des examens complémentaires.

Quels compléments alimentaires contre les ballonnements ?

Les compléments alimentaires destinés à soulager les ballonnements contiennent des substances qui fixent les gaz comme le charbon activé, qui modifie la flore intestinale comme les probiotiques, ou contiennent des plantes qui agissent en stimulant les mouvements de l'intestin, telles que le cumin, l'anis ou l'aneth par exemple.

Le charbon végétal activé contre les ballonnements

Les médicaments contenant du charbon végétal activé sont couramment prescrits pour soulager les diarrhées et les ballonnements. Toutefois, les études manquent concernant sa réelle efficacité.

Dans les compléments alimentaires, il se présente sous forme de poudre, de granules, de capsules ou de gélules.

Les probiotiques contre les ballonnements

En colonisant l'intestin, les probiotiques modifient l'équilibre de la flore intestinale et l'acidité du contenu intestinal. Ce phénomène pourrait contribuer à soulager divers troubles intestinaux, dont les ballonnements. L'action des probiotiques serait amplifiée par l'administration simultanée de substances prébiotiques comme les fructo-oligosaccharides et les inulines, censées favoriser la multiplication des bactéries probiotiques. Le charbon végétal activé peut diminuer l'absorption intestinale de très nombreux médicaments. En cas de traitement médicamenteux, il est préférable de consulter son médecin ou son pharmacien avant d'en prendre.

Comment soulager les ballonnements et les flatulences ?

Plusieurs types de médicaments disponibles sans ordonnance peuvent être utilisés, même si les preuves d'une réelle efficacité font parfois défaut. Les pansements digestifs contiennent du kaolin (argile), des dérivés de la silicose (siméticone, diméticone) avec un effet anti-mousse qui réduirait la formation des bulles de gaz. Lorsque les ballonnements sont associés à des brûlures d'estomac, les médicaments combinant un médicament antacide et un pansement digestif sont particulièrement indiqués. Le charbon absorberait les gaz intestinaux et permettrait ainsi de lutter contre leur production. Les antispasmodiques à visée digestive luttent contre les douleurs dues aux ballonnements. Certains sont associés à un pansement digestif. On trouve également des médicaments de phytothérapie traditionnellement utilisés dans le traitement symptomatique de troubles digestifs tels que les ballonnements, les éructations et les flatulences.

CANADA-AFRIQUE

Le Canada affirme son engagement pour une Afrique intégrée et pacifique

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau a affirmé, samedi l'engagement «indéfectible» de son pays envers les efforts de l'Union africaine pour promouvoir une Afrique intégrée, prospère et pacifique.

Lors d'une rencontre avec le président de la Commission africaine, Moussa Faki Mahamat, en marge du 33e Sommet de l'Union à Addis-Abeba, M. Trudeau a souligné le rôle crucial que l'UA joue sur le continent, indique un communiqué du bureau de Premier ministre. M. Trudeau et Faki ont discuté des moyens de favoriser une transformation et une croissance économiques soutenues en Afrique, soulignant le rôle catalyseur que pourrait jouer l'Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine.

Le chef de l'exécutif canadien a également affirmé le soutien continu du Canada aux initiatives menées par l'Union africaine pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. En outre, les deux parties ont convenu qu'il était nécessaire de veiller à ce que la croissance génère des occasions pour tous, y compris des emplois pour les jeunes, et d'offrir du soutien aux entrepreneurs et dirigeantes dynamiques de l'Afrique.

Ils ont également échangé sur les défis contemporains relatifs à la paix et à la sécurité en Afrique, d'autant plus que le Canada occupe la présidence de la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies en 2020. M. Trudeau effectue une tournée du 6 au 14 février en Éthiopie, au Sénégal et en Allemagne, dans le cadre de la campagne menée par Ottawa en vue d'obtenir un siège au Conseil de sécurité de l'ONU.

SOMALIE

Des frappes aériennes ont blessé deux terroristes Shebab

Les forces de sécurité somaliennes étasériennes ont déclaré samedi que deux terroristes du groupe Shebab ont été blessés et leur camp détruit lors de deux frappes aériennes effectuées jeudi dans la région sud. Le Commandement militaire américain pour l'Afrique (Africom), qui supervise les troupes américaines sur le continent africain, a déclaré que les deux attaques aériennes avaient ciblé les terroristes et leur camp dans les environs de Jilib.

Les premières évaluations concluent qu'une installation des Shebab a été sérieusement endommagée et que deux terroristes ont été blessés à la suite de ces deux frappes aériennes, selon un communiqué d'Africom publié samedi.

Le communiqué indique qu'aucun civil n'a été blessé ou tué à la suite de ces dernières frappes aériennes qui ont largement visé des chefs du groupe Shebab dans le sud et le centre de la Somalie où le groupe maintient toujours une forte emprise dans certaines régions. Bradford Gering, directeur adjoint des opérations d'Africom, a déclaré que les frappes aériennes sont un moyen d'empêcher les Shebab de construire un refuge pour planifier des attaques meurtrières.

Depuis 2017, l'armée américaine a intensifié les raids aériens contre les Shebab qui visent les bases de sécurité de l'Union africaine et de la Somalie ainsi que les installations gouvernementales dans tout le pays.

AFRIQUE

Ouverture à Addis-Abeba du 33^e sommet de l'Union africaine

La 33e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), centrée sur le thème faire taire les armes en Afrique, s'est ouverte hier à Addis-Abeba, avec la participation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

L'ouverture du sommet a été précédée par une réunion à huis clos des chefs d'Etat africains qui a duré plus d'une heure, et à laquelle a pris part le président Tebboune.

Il est attendu que le président de la République prononce un discours durant la cérémonie d'ouverture, son premier à la tribune de l'UA. Le président Abdelmadjid Tebboune présentera un exposé sur «la situation du terrorisme en Afrique et les moyens d'y faire face plus efficacement», avait indiqué samedi un communiqué de la présidence de la République. Se succéderont à la tribune de l'UA, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, égyptien Abdel Fattah el-Sissi, le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Abou El-Gheit et le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat. Dans la liste des orateurs de ce sommet crucial, figure le Premier ministre palestinien Mohammed Shtayyeh qui devrait prononcer un discours au nom du président de l'Etat de Palestine Mahmoud Abbas. Intervenant à l'ouverture du sommet, le président de la Commission de l'UA a évoqué longuement les défis sécuritaires, économiques et climatiques auxquels fait face le continent. Moussa Faki est revenu, dans son discours, sur la question du Sahara Occidental occupé, réaffirmant sa détermination à oeuvrer pour un règlement à ce conflit vieux de plus de 40 ans. Le sommet de cette année reste dominé par les enjeux sécuritaires en Libye et au Sahel, mais l'Organisation panafricaine mettra à profit cette réunion pour faire avancer son agenda économique en particulier le lancement de la zone de libre-échange continentale africaine. Samedi, le sommet du Conseil de paix et de sécurité de l'UA a entériné une série de propositions pour juguler les deux crises en Libye et au Sahel.

Moussa Faki rappelle la responsabilité de l'UA dans le règlement des conflits en Libye et au Sahara occidental

Le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki, a déclaré dimanche à Addis-Abeba que la question du Sahara Occidental et la crise en Libye «élargissent les responsabilités» de l'organisation panafricaine dans le règlement de ces deux conflits. Aux défis globaux, «je voudrais ajouter deux questions spécifiques qui élargissent nos responsabilités à de nouvelles ardues obligations, ils s'agit de la question du Sahara Occidental et celle du sort de la Libye», a déclaré Moussa Faki à l'ouverture du sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba. «Le Conflit du Sahara Occidental reste le plus ancien conflit non résolu sur le continent et demeure une préoccupation tant pour le fonctionnement de notre organisation que pour les populations», a-t-il ajouté. S'agissant de la Li-



by, le président de la Commission de l'UA a indiqué que l'Afrique avait constamment rappelé de la voix «la plus audible» son rejet de la solution militaire à la crise qui secoue ce pays. Moussa Faki a en outre réitéré «la préférence (de l'Union africaine) pour un processus politique authentiquement inclusif, articulé sur une véritable appropriation par les Libyens de leur destin national dans le cadre de leur organisation continentale». Il a surtout salué la décision du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye pour le lancement rapide d'une initiative de paix et de réconciliation en Libye, en harmonie avec les décisions de la Conférence internationale de Berlin et conformément au principe de la solution des problèmes africains par les Africains «loin des ingérences étrangères et des agendas rivaux et périlleux pour l'Afrique».

Lors de cette cérémonie d'ouverture, l'Afrique du Sud a pris la présidence de l'Organisation panafricaine. Le président égyptien, Abdel El Fattah al Sissi, a cédé son siège de président en exercice de l'Union africaine à son homologue sud-africain, Cyril Ramaphosa.

Lors de son discours devant la tribune de l'UA, M. Ramaphosa a réaffirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et la justice de la lutte du peuple palestinien pour l'établissement de son Etat indépendant.

Les belligérants vont poursuivre leurs pourparlers à partir du 18 février

Les belligérants en Libye, réunis à Genève depuis le 3 février sous l'égide des Nations Unies, se sont mis d'accord, samedi, au terme de la première session de pourparlers en vue d'aboutir à un cessez-le feu durable en Libye sur la nécessité de poursuivre leurs discussions à partir du 18 février prochain. «La première session de pourparlers (...) entamée le 3 février s'est achevée cet après-midi (samedi)», a indiqué dans un communiqué la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), précisant que les deux parties vont se rencontrer de nouveau à partir du 18 février prochain. «La bonne volonté ayant animé les deux parties lors de cette première session en vue d'aboutir à un cessez-le feu a motivé la Manul de proposer une

nouvelle date pour la poursuite des pourparlers», a indiqué l'ONU.

Lors de la première session des pourparlers, les belligérants ont admis la nécessité de transformer la trêve en vigueur en Libye en un cessez-le feu durable mais il reste quelques «points de divergence», avait auparavant indiqué l'émissaire de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé. «Des progrès ont été faits sur de nombreux sujets importants et nous avons devant nous des convergences dans plusieurs domaines», a indiqué

M. Salamé devant la presse, au quatrième jour de tractations entre hauts responsables militaires des deux parties dans la capitale helvétique.

Le chef de la mission onusienne en Libye a, toutefois, ajouté qu'il restait encore à «apporter des précisions à notre projet final» et à régler «deux ou trois points de divergence», sans préciser lesquels, pour arriver à un accord qui devra ensuite être entériné par les deux parties. L'émissaire onusien a, en outre, indiqué qu'en plus de ces pourparlers militaires, des discussions étaient aussi prévues sur le volet économique le 9 février au Caire, et s'est déclaré confiant sur la tenue de négociations sur le volet politique à partir du 26 février à Genève. Mercredi, M. Salamé s'était félicité de voir les belligérants accepter de transformer la «trêve» en un «cessez-le feu durable» dont les paramètres restent à préciser. Il avait également déploré que les envois d'armes et de «combattants étrangers» n'aient pas cessé en Libye. Mardi, M. Salamé a déploré la façon dont l'embargo sur les armes a été «incessamment» violé depuis la chute de l'ancien régime de Muammar El Gueddafi en 2011, avec «des preuves» d'une ingérence étrangère croissante. A ce propos, il avait déclaré, à des journalistes à Genève qu'il espère que «ceux qui exportent ces armes» en Libye «comprendent qu'il y a déjà plus de 20 millions de munitions dans le pays, et que cela suffit, et que le pays n'a pas besoin de nouveaux équipements».

La violation de l'embargo «a permis la reprise des hostilités en Libye», a ajouté M. Salamé, rappelant que la conférence internationale sur la Libye, tenue à Berlin, le mois de janvier dernier, a renouvelé la nécessité du respect dudit embargo. Les pourparlers de Genève sont sous les auspices des Nations unies à Genève. Ils impliquent cinq officiers supérieurs nommés par le gouvernement libyen d'union nationale reconnu par l'Onu (GNA) dirigé par Fayez Serraj et cinq officiers supérieurs nommés par l'armée nationale libyenne (ANL), dirigée par Khalifa Haftar. La commission militaire a été l'un des résultats de la conférence de Berlin du 19 janvier sur la Libye, visant la consolidation du cessez-le feu en vigueur en Libye et une réconciliation inter-libyenne.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

La Minusca se félicite de l'emprisonnement de 28 membres d'une milice pour crimes violents

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca) a salué la condamnation par un tribunal de Bangui de 28 membres d'une milice à des peines de prison pour leurs crimes violents, dont le meurtre de civils et de 10 Casques bleus. Le verdict de la Cour d'appel de Bangui a été rendu vendredi lors d'un procès de 32 combattants de la milice anti-Balaka, majoritairement chrétienne, accusés de crimes commis en mai 2017 à Bangassou et dans d'autres communautés du sud-est du pays. Selon les

informations, des dizaines de musulmans ont été tués dans la ville lors de ce massacre. Les peines de prison vont de 10 à 15 ans, deux des commandants ainsi que trois autres hauts responsables étant condamnés à la prison à vie. Ce verdict a été salué comme une avancée majeure dans la lutte contre l'impunité en RCA. Outre le meurtre de civils et de Casques bleus, les membres de la milice ont attaqué le bureau de la Minusca à Bangassou, en utilisant des armes lourdes, et ont forcé des milliers de civils à fuir leurs maisons, a déclaré la mission. Dans un communiqué,

le chef de la Minusca Mankeur Ndiaye a déclaré que le verdict démontre «la volonté de l'Etat centrafricain de lutter contre l'impunité par le truchement de son système judiciaire». Cette étape, a-t-il ajouté, «est essentielle pour que le pays puisse avancer vers une réconciliation effective». Le ministre centrafricain de la Justice a déclaré que c'était la première fois qu'un tribunal du pays rendait une sentence pour des crimes contre l'humanité, tels que définis par le système judiciaire centrafricain. La RCA a été en proie à des violences intercommunautaires en 2013, me-

nées par la milice anti-Balaka et une coalition rebelle principalement musulmane, connue sous le nom de Seleka. Les groupes armés contrôlent toujours une grande partie de ce pays riche en minerais, mais un accord de paix signé il y a un an entre le gouvernement et 14 milices rebelles a permis de mettre en place une paix fragile, sous la direction du président Faustin Archange Touadera, qui aurait appelé jeudi les partenaires internationaux à aider à réprimer les groupes qui violent les termes de l'accord.

ONU

Les Etats membres appelés à s'unir face à la menace terroriste

Le chef du contre-terrorisme de l'ONU, Vladimir Voronkov, a appelé le Conseil de sécurité et les Etats membres de l'organisation à renforcer leur unité face à la «menace persistante» que représentent les groupes terroristes sous toutes leurs formes, à leur tête l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI/Daech) et à rapatrier leurs ressortissants qui leurs sont affiliés, dans le respect du droit international.

«Même si Daech a perdu sa place forte en Syrie en mars dernier ainsi que son leader al-Baghdadi en octobre, «le groupe demeure au centre de la menace terroriste transnationale», a rappelé le chef du Bureau du contre-terrorisme des Nations Unies (UNOCT), Vladimir Voronkov, lors d'une réunion du Conseil de sécurité tenue vendredi.

M. Voronkov a exhorté le Conseil de sécurité et les Etats membres de l'ONU à maintenir et à réaffirmer leur unité face à la menace persistante que représentent Daech également connu sous le nom d'Etat islamique en Iraq et au Levant (EIL), Al-Qaïda, les groupes affiliés et le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations. Le chef du contre-terrorisme de l'ONU a également appelé à rester vigilant face à Daech qui cherche toujours à resurgir sur le terrain et sur internet. Selon l'ONU, le nombre élevé de combattants terroristes étrangers qui sont rendus en Irak et en Syrie - estimé entre 20 000 et 27 000 personnes - continue de représenter une menace aiguë à court, moyen et long terme. «La situation des combattants de Daech et des membres de leur famille associés dans les centres de détention et de déplacement en Irak et en Syrie s'est aggravée. Leur sort reste un défi majeur pour la communauté internationale», a encore indiqué M. Voronkov, soulignant que «le groupe terroriste s'est attelé à les libérer».

«Entre-temps, la plupart des Etats membres n'ont pas encore assumé la responsabilité du rapatriement de leurs



ressortissants», a déploré le haut-ressortissant onusien.

M. Voronkov a, en outre, exhorté les Etats membres à «assumer leur responsabilité principale à l'égard de leurs ressortissants en termes de protection et de rapatriement», rappelant que «des stratégies de poursuite judiciaires, de réadaptation et de réinsertion tenant compte de l'âge et du sexe des ressortissants doivent également être entreprises, conformément à toutes leurs obligations, en vertu du droit international, y compris les droits de l'homme, le droit humanitaire et le droit des réfugiés».

«La menace continue de la radicalisation terroriste sur internet et les attaques perpétrées sous l'inspiration de Daech par des acteurs isolés sont également préoccupantes», a-t-il dit.

Le Secrétaire général adjoint de l'ONU

a également rappelé que la situation est «préoccupante en Afrique, où les violences liées à l'état islamique en Irak et au Levant et à Al-Qaïda sont en hausse», notant que le groupe terroriste nigérian «Boko Haram» dans le bassin du Lac Tchad «renforce ses liens avec l'Etat islamique dans le Grand Sahara». En Europe, la libération prévue cette année d'environ 1 000 condamnés liés au terrorisme est également une source d'inquiétudes pour l'ONU. Des inquiétudes qui portent notamment sur l'efficacité des programmes de réhabilitation de «voyageurs frustrés» et de combattants terroristes étrangers rapatriés.

«Nous ne pouvons pas nous permettre de compromettre la lutte mondiale contre le terrorisme», a martelé Vladimir Voronkov aux membres du Conseil de sécurité.

PALESTINE

Le plan de paix des Etats-Unis comprend 300 violations du droit international

Un haut responsable palestinien a déclaré samedi que le plan de paix des Etats-Unis pour le Moyen-Orient, ou «Accord du siècle», comprend 300 violations du droit international. Ahmad Majdalani, membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a déclaré à la presse que le président Mahmoud Abbas présentera ces violations la semaine prochaine devant le Conseil de sécurité des Nations Unies. Lors de son discours devant le Conseil de sécurité des Nations Unies, mardi prochain à New York, «le président Abbas présentera un document comprenant les 300 violations du droit international commises par l'Accord du siècle», a déclaré M. Majdalani. M. Abbas doit se rendre aux Etats-Unis lundi et s'adresser au Conseil de sécurité mardi sur le plan de paix des Etats-Unis. Un projet de résolution sera soumis au vote des membres du Conseil. M. Majdalani a déclaré que le document qui inclut les violations du droit international et les résolutions a été préparé par l'OLP. «Le plan des Etats-Unis repose sur le déni de la présence palestinienne et du droit du peuple palestinien à l'autodétermination», a-t-il dit, ajoutant que le plan «se présente comme une solution de rechange aux résolutions internationales». Parallèlement, Mahmoud Aloul, vice-président du Fatah de M. Abbas, a déclaré que lorsque le président Abbas s'adressera au Conseil de sécurité de l'ONU, des rassemblements seront organisés mardi pour le soutenir.

SYRIE

L'Iran se dit prêt à coopérer pour un règlement politique du conflit syrien

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, et l'envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie, Geir O. Pedersen, ont discuté samedi des derniers développements en Syrie, a rapporté l'agence de presse officielle iranienne IRNA. Lors de la réunion, M. Zarif a souligné qu'une solution politique est le seul moyen de sortir de la crise en Syrie. Il a déclaré que l'Iran était prêt à coopérer pour résoudre le conflit en Syrie en respectant la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays. De son côté, M. Pedersen a également indiqué son point de vue sur la solution politique à la crise en Syrie et a échangé avec M. Zarif des points de vue sur des questions d'intérêt mutuel. L'Iran a soutenu le gouvernement syrien contre les terroristes et a déclaré qu'il avait envoyé des conseillers militaires dans le pays pour aider l'armée syrienne à les combattre.

IRLANDE

Législatives: le parti de Varadkar donné en tête d'un cheveu devant le Sinn Fein

Le parti du Premier ministre irlandais Leo Varadkar arriverait très légèrement en tête des législatives avec 22,4% des voix, talonné par le parti républicain Sinn Fein avec 22,3%, puis le parti de centre droit Fianna Fail à 22,2% selon un sondage sortie des urnes. Selon cette étude Ipsos MRBI pour les médias irlandais publiée samedi soir, dont la marge d'erreur se situe à 1,3%, les trois partis retrouveraient ainsi dans un mouchoir de poche, rendant très incertain le résultat final. Le décompte des voix a commencé hier matin et le résultat risqué ne pas être connu avant plusieurs jours. Selon le responsable du service politique de l'Irish Times Pat Leahy, un tel résultat est inédit. «C'est une égalité entre désormais trois grands partis», a-t-il souligné, dans un pays traditionnellement dirigé - alternativement ou en coalition comme dans le gouvernement sortant - par les deux grands partis de centre-droit. «Former un gouvernement va être un exercice très difficile si les partis maintiennent leurs positions d'avant le scrutin», a-t-il ajouté. Fianna Fail comme Fine Gael ont exclu de former une coalition avec le Sinn Fein, en raison de ses liens dans le passé avec l'IRA, organisation paramilitaire opposée à la présence britannique en Irlande du Nord. Gerry Adams, figure historique du Sinn Fein, a souligné dans un tweet que le parti avait fait une campagne centrée sur les «solutions» à apporter aux Irlandais.

APS

ETATS UNIS-AFRIQUE

Pompeo prochainement en tournée en Afrique

Le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, débutera la semaine prochaine une tournée en Afrique qui sera précédée par une visite en Allemagne, a annoncé le département d'Etat.

Sa prochaine tournée, de dix jours, le mènera d'abord le 14 février en Allemagne, pour la conférence annuelle de Munich sur la sécurité, et s'achèvera par deux étapes au Moyen-Orient, a annoncé le département d'Etat américain dans un communiqué.

Les 15 et 16 février, M. Pompeo sera à Dakar pour évoquer avec le président sénégalais Macky Sall un renforcement des relations «déjà fortes» entre les deux pays en matière de sécurité et d'économie. Le 17 février, à Luanda, il rencontrera le président angolais João Lourenço pour «réaffirmer le soutien des Etats-Unis aux efforts de l'Angola contre la corruption et en faveur de la démocratisation», a dit la porte-parole de la diplomatie américaine

Morgan Ortigas. Il s'entretiendra aussi avec les milieux d'affaires de ce pays pétrolier. Enfin, jusqu'au 19 février, le secrétaire d'Etat fera étape à Addis-Abeba, pour rencontrer à la fois le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, prix Nobel de la paix pour son rapprochement avec l'Erythrée voisine, et Moussa Faki Mahamat, le président de la Commission de l'Union africaine dont le siège est à Addis-Abeba, a ajouté la même source. Rex Tillerson,

prédécesseur de Mike Pompeo au département d'Etat, avait fait un voyage en Afrique en février 2018. Mike Pompeo se rendra enfin à Ryadh du 19 au 21 février pour discuter avec des dirigeants saoudiens notamment de «la crise» avec l'Iran et du conflit au Yémen. Il passera, avant de regagner Washington, par le sultanat d'Oman, pour rencontrer le nouveau sultan Haitham ben Tarek après le décès du sultan Qabous, a conclu le communiqué.

COLOMBIE

La guérilla de l'ELN annonce une «grève armée» de 72 heures

L'Armée de libération nationale (ELN), dernière guérilla active en Colombie, a annoncé, samedi, une «grève armée» de 72 heures dans l'ensemble du pays sud-américain, ont rapporté plusieurs journaux locaux. La «grève armée» se déroulera de 6h00 heure locale (11h00 GMT) le vendredi 14 février jusqu'à la même heure le lundi 17, selon des tracts distribués par l'ELN dans la région du Catatumbo, à la frontière avec Venezuela et dont l'authenticité n'a pas été confirmée par les autorités, précisent les mêmes sources.

Lors des «grèves armées», les guérilleros imposent généralement des restrictions à la circulation des véhicules sur

les routes nationales et à la mobilité des personnes, sauf pour les cas urgents à caractère humanitaire. «Pendant la «grève armée», le droit de transporter des patients qui ont besoin de soins hospitaliers ainsi que les déplacements pour assister aux funérailles, seront respectés», est-il écrit sur les tracts. Selon la presse locale, cette éventuelle grève coïnciderait avec le 54e anniversaire de la mort du «prêtre guérillero» Camilo Torres Restrepo, précurseur de la théologie de la libération. Il avait été tué le 15 février 1966 dans un combat avec l'armée colombienne dans la ville de PatioCemento, dans le département de Santander (est), quatre mois après avoir rejoint

l'ELN, créée deux ans plus tôt. Après sa mort, Torres est devenu une icône de cette guérilla et de la gauche latino-américaine grâce à la chanson «Cruz de luz» (Croix de lumière) que le chanteur-compositeur chilien Victor Jara a composée en son honneur. La guérilla de l'ELN qui compterait entre 1 500 et 1 800 combattants, selon des estimations officielles, est classée par les Etats-Unis et l'Union européenne sur la liste des organisations terroristes.

Le président colombien de droite, Ivan Duque, avait annoncé l'interruption du dialogue avec ce groupe armé, initié par le gouvernement de son prédécesseur Juan Manuel

Santos (2010-2018), après l'attentat qui a visé en janvier 2019 une école de police à Bogota (22 morts et 66 blessés).

L'Exécutif colombien avait attribué cette attaque à l'explosif à l'ELN dont plusieurs chefs se trouvant depuis l'interruption, en août 2018, du dialogue à Cuba, font l'objet de mandats d'arrêts internationaux.

La Havane a à maintes reprises rejeté la demande d'extradition des dirigeants de la guérilla au motif que ces derniers sont couverts par les accords qui stipulent que ces derniers ne peuvent être extradés en cas d'échec des négociations et doivent rejoindre leurs camps en Colombie.

FACE À LA DOMINATION DE GOOGLE

La riposte des fabricants chinois

Depuis que le gouvernement américain a contraint Google, dans le cadre de la guerre menée aux opérateurs technologiques chinois, de ne plus commercer avec les sociétés numériques chinoises, particulièrement Huawei, cette dernière, fabricant mondialement reconnu de Smartphones, se retrouve en peine pour vendre ses produits à l'échelle internationale.



Pour l'heure, le large marché domestique chinois, avec ses 1,3 milliard de consommateurs lui permet de tenir le coup. Mais à terme, une solution doit être trouvée pour lui permettre de se maintenir dans le carré des leaders mondiaux. Comme première piste, une association vient d'être créée par les constructeurs chinois Huawei Technologies, Xiaomi, Oppo et Vivo qui ont décidé de mettre sur pied "la Global Developer Service Alliance pour contester le monopole de Google", rap-

porte le site français cefrance.fr dans une nouvelle insérée le 6 février dernier. Avec leurs 40% de parts du marché des smartphones, ces sociétés chinoises ambitionnent de proposer aux développeurs une plateforme unique susceptible de concurrencer la Play Store de Google. L'association compte se déployer dans un premier temps sur neuf régions dans le monde englobant la Russie, l'Inde et l'Indonésie. En se dressant comme un seul interlocuteur, la tâche sera plus ardue pour Google qui de-

vra se résoudre à comprendre que « l'arrivée d'une nouvelle plateforme qui donne accès à des dizaines de millions d'utilisateurs en même temps peut intéresser les développeurs en manque de visibilité », analyse cefrance.fr, ajoutant que si l'association marche bien, « ces fabricants seront bien moins dépendants d'Android et qu'ils auront récupéré une part du très lucratif marché des applications mobiles qui représentaient environ 100 milliards de dollars en 2019 ».

DKNews

INTERNET

L'Iran annonce avoir déjoué une "puissante" cyberattaque contre son réseau de télécommunications



Un haut responsable iranien des télécommunications a annoncé qu'une "puissante" attaque par déni de service distribué (DDoS), qui a visé les services de télécommunications iraniens samedi matin, a été déjouée, a rapporté Press TV.

Selon Sajjad Bonabi, directeur adjoint de la Société iranienne des infrastructures de télécommunications, l'attaque a touché plusieurs fournisseurs de services en Iran, dont deux importants opérateurs de téléphonie mobile.

Il a également précisé que l'attaque avait causé des problèmes de connexion aux utilisateurs, ajoutant que l'attaque DDoS avait reçu une réponse immédiate par l'entremise de la Forteresse iranienne des technologies de l'information, connue sous le nom de DEJFA. "Grâce à une intervention de la DEJFA et à la coopération de collègues de la Société des infrastructures, les communications sont maintenant revenues à un état normal", a déclaré M. Bonabi.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ELOUED

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

NIF:099639019000326

MISE EN DEMEURE N° 2

- Vu la première mise en demeure contre l'entreprise SARL, BPI/ENH DOUDAH, publié dans les journaux:
 - ↕ le jour le :30/01/2020 en arabe.
 - ↕ L' Echo d'Algérie le :30/01/2020 en français.
- Vu le retard enregistré et le non-respect de l'engagement de livraison.

Il est adressé une deuxième mise en demeure à l'entreprise SARL BPI/ENH DOUDAH sise à la cité 392 logts centre commercial, Boumerdes (NIF N°: 099835072218369) titulaire du marché N°274/2019 du 27/10/2019 concernant le projet de:

Lot 01 : Acquisition de 22 bennes tasseuses de 12M3

Pour la fourniture et l'obligation de livraison dans les plus brefs délai. Un délai de huit (08) jours est accordé à l'entreprise à partir de la parution de cette mise en demeure dans les journaux nationaux, faute de quoi des dispositions réglementaires seront prise à l'encontre de l'entreprise.

DK NEWS

Anep : 2016003028 du 10/02/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE CHLEF

N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 099802019121821

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, le directeur des équipements publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE n° 01/2019 paru dans les quotidiens « الجزائر الجديدة » et « DK NEWS » en date du 13/04/2019 portant ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE TYPE 1000/300R à la nouvelle ville - Chorfa - Chlef - wilaya de CHLEF qu'à l'issue de la séance d'évaluation des effectuée le 29/01/2020 la mission est attribuée provisoirement à :

PROJET	SOUSSIONNAIRE (BET)	Note totale Obtenue	MONTANT ETUDE DA/TTC	DELAI D'ETUDE	MONTANT SUIVI DA/TTC	MONTANT TOTAL (ETUDE ET SUIVI) DA/TTC	CRITERES DE CHOIX
ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE TYPE 1000/300R à la nouvelle ville - Chorfa - Chlef - wilaya de CHLEF	MAGHLAOU Raouf NIF: 172250108500198	65.75	12.180.000,00	04 Mois	14.210.000,00	26.390.000,00	Le Mieux disant

NB: - Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics. Les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisions sur les résultats détaillées de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de signature du présent avis.

-Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics. Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours et ce dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de signature du présent avis.

DK NEWS

Anep : 2016003026 du 10/02/2020

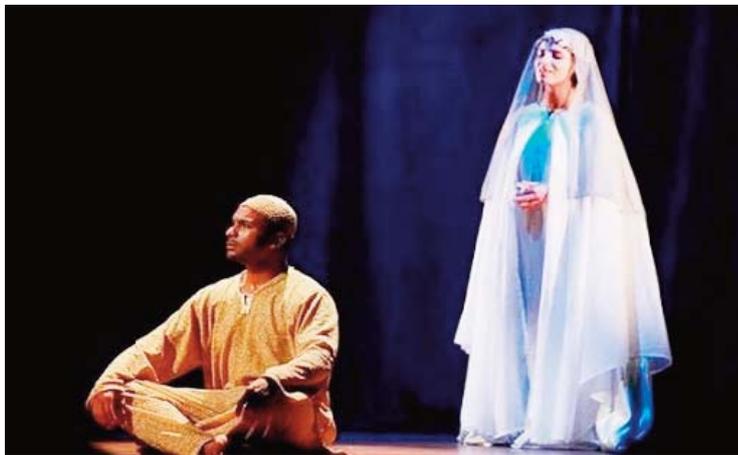
BATNA : Appel à la formation des animateurs des coopératives et associations de théâtre amazigh

Des dramaturges et chercheurs en théâtre ont insisté samedi à Batna sur l'importance de la formation des animateurs des coopératives et associations de théâtre amazigh activant à travers le pays.

Lors d'une conférence animée en marge du 11ème festival culturel national de théâtre d'expression amazigh (3 au 11 février), les intervenants ont considéré que les jeunes comédiens et metteurs en scène des associations et coopératives de ce genre de théâtre ont besoin de formation pour se parfaire.

Pour l'artiste Ali Djebara, le festival de Batna est une opportunité pour connaître ces associations, leur travail et leurs potentialités en dépit de la faiblesse de leurs moyens. Ces associations doivent être soutenues par la formation et le soutien à la distribution de leurs spectacles par le biais notamment du fonds de soutien à la créativité du ministère de la culture et par les théâtres régionaux. Le réalisateur et comédien Abdelkader Azouz de Tamanrasset a évoqué le parcours de certaines associations à l'instar de «Cri de scène» de Tamanrasset que le manque de moyens a contraint à s'absenter de ce festival.

Le commissaire du festival de théâtre amazigh, Salim Sou-



hali, a indiqué que le commissariat du festival a proposé à la tutelle un stage de formation national au bénéfice des jeunes associations de théâtre avec des ateliers thématiques sur la mise en scène, écriture théâtrale, la scénographie et l'art du comédien ainsi que sur le rappo-

chement des variantes de la langue amazighe.

La rencontre a évoqué l'histoire du théâtre algérien avant et après l'indépendance et son devenir à l'heure des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des réseaux sociaux outre les en-

traves à la production et la distribution théâtrales. Au total, 16 troupes théâtrales dont quatre des théâtres régionaux concourent durant cette 11ème édition du festival culturel national du théâtre d'expression amazighe dont la clôture aura lieu mardi prochain.

INFRASTRUCTURES Le nom du penseur Malek Chebel sera donné au palais de la Culture de Skikda

Le palais de la culture de la ville de Skikda sera prochainement baptisé au nom du défunt penseur et anthropologue Malek Chebel (1953/2016) après l'accord récemment donné par le ministère des Moudjahidine, apprenait-on hier du directeur de cet établissement, Noureddine Boudemagh. L'opération de dénomination qui sera faite officiellement lors de l'une des prochaines occasions nationales vient en réponse au vœu de la classe intellectuelle locale pour marquer leur reconnaissance envers ce libre penseur qui dédia sa vie à présenter l'Islam.

Né à Skikda, Chebel grandit orphelin avec son frère après la mort de leur père chahid tombé au champ d'honneur pour la libération du pays du joug colonial. Il étudia à Constantine puis à Paris (France) où il suivit des études en psychanalyse. Chebel consacra sa vie à la défense de ses principes, dont la liberté sous toutes ses formes, politique mais aussi intellectuelle, jusqu'à sa mort le 12 novembre 2016. Il a été inhumé à Skikda. Malek Chebel est l'auteur de plusieurs ouvrages dont «Dictionnaire des symboles musulmans», «L'esclavage en terre d'Islam» et «L'Islam expliqué par Malek Chebel». Il fit également une traduction du Saint Coran vers le français. Grand équipement public culturel de la wilaya de Skikda, le palais de la culture, ouvert en 2010, compte une salle de spectacles et de conférences de 750 places, un espace internet de 80 places, une bibliothèque de 250 places, une galerie des expositions et plusieurs salles pour diverses activités (chorégraphie, beaux-arts, audio-visuel, langues et musique).

RÉVOLUTION Le film documentaire sur les sœurs martyrs Saâdane projeté dans les universités de Constantine

Le film documentaire sur les parcours des sœurs Fadila et Meriem Saâdane, œuvre de la réalisatrice Soraya Ammour qui relate des révélations inédites sur les tortures subies par les femmes algériennes durant le colonialisme dans la ferme Améziane de Constantine, sera projeté «prochainement» dans les universités constantinoises, a indiqué hier la réalisatrice du film.

La projection du film documentaire historique dans les universités de Constantine aura lieu dans le cadre d'un programme d'animation en cours d'élaboration de concert avec le secteur de l'enseignement supérieur, a précisé, Mme. Ammour qui a mis l'accent sur l'importance de ce genre d'initiative dans «l'enrichissement des connaissances historiques des étudiants et la stimulation de leur sens patriotique».

L'œuvre, qui relate par la voix de la moudjahida Leïla Sedira (sœur de la martyre Nafissa Belkhal et fille du militant de l'Association des oulémas musulmans algériens, Laâroussi Belkhal), les tortures subies par les femmes algériennes dans la ferme Améziane, sera présentée aux étudiants des diverses facultés, selon un planning qui sera arrêté «ultérieurement», a fait savoir la réalisatrice du film à l'APS. Ce film documentaire de 1h30, dédié au combat de ces deux héroïnes de la Révolution algérienne, mettra en avant les tortures subies à la ferme Améziane qui fut, avec la villa Susini à Alger, l'un des plus importants centres de tortures aménagés par l'administration coloniale durant la guerre de libération nationale en plusieurs unités spécialisées dans la répression de toute action et soutien à la lutte du peuple algérien pour son indépendance sera, selon Mme. Ammour.

Le rôle de Fadila Saâdane, «l'une des premières femmes algériennes assumant des responsabilités de haut niveau», sera relaté dans le cadre de ce documentaire historique réservant une «large» séquence aux compétences de cette femme héroïne, parmi les

rare qui ont décroché le baccalauréat durant la période coloniale, a précisé Mme. Ammour qui a insisté sur l'importance de «raconter tout ces faits» aux étudiants pour les motiver à servir leur pays dans n'importe quelles circonstances. Le parcours de sa sœur Meriem qui était infirmière sera découvert par les étudiants dans le cadre de cette œuvre qui se veut un témoignage «fiable» racontant le courage des femmes algériennes qui ont subies les pires des tortures pour que l'Algérie soit libre et indépendante, selon Mme. Ammour. Ce travail de recherche, lancé depuis 2016, a mis la lumière sur des séquences encore méconnues de la vie révolutionnaire de ces deux sœurs chahidate, mortes sur l'autel de la liberté, a ajouté la réalisatrice, précisant que plusieurs moudjahidine ont contribué par leurs témoignages à la réalisation de ce film documentaire. Fadila Saâdane, qui fut l'une des rares femmes à pouvoir assister aux réunions des chefs de zone de la Wilaya II historique, fut capturée lors d'un affrontement avec des soldats français qui prirent d'assaut la cache clandestine où elle se trouvait en avril 1960 et fut immédiatement transférée au centre de torture de la ferme Améziane, où elle subissait les pires tortures, selon les témoignages dévoilés dans ce documentaire.

Sa sœur cadette Meriem, qui avait rejoint les rangs de la Révolution sera arrêtée et torturée à mort, et son corps affreusement mutilé fut jeté, le 22 juin 1958, avec celui de 52 autres militants constantinois, dans une grotte de Djebel Boughareb dans la commune de Benbadis (anciennement El Haria), selon les révélations de ce documentaire. La réalisatrice du film documentaire, projeté pour la première fois, samedi soir à la maison de la culture Malek Haddad de Constantine, a indiqué que cette œuvre constitue un document historique à faire découvrir au maximum des citoyens, à l'école et à l'université notamment pour servir de leçon aux générations sensés porter le destin de l'Algérie.

TAMAZIGHT - HISTOIRE Le HCA prendra part à la Journée de lecture publique internationale des métamorphoses d'Apulée en mars

Le Haut commissariat à l'Amazighité (HCA) prendra part à la Journée de lecture publique internationale des métamorphoses d'Apulée, dont la célébration est prévue le 27 mars prochain, simultanément dans de nombreux pays et autant de langues et ce, à l'initiative du Festival européen latin grec, a-t-on appris samedi auprès du HCA. Pour marquer cette célébration, le HCA accueillera des groupes de lecture adhérant à l'appel des organisateurs en leur offrant une tribune qui leur permettra de lire des textes choisis dans les langues tamazight, arabe et français, précise la même source, ajoutant que cette activité spéciale est prévue le 26 mars prochain, simultanément à l'Agora du livre de l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), à la librairie Média Book à Alger, à la Maison de jeunes d'Ath Ouacif (Tizi-Ouzou), à la Bibliothèque de lecture publique de Beni Snous (Tlemcen), avec le concours de la coopérative théâtrale Ayrad des Arts du patrimoine et au Théâtre de Madaure, à M'Daourouch en collaboration avec la direction de la Culture de Souk-Ahras. L'événement sera également marqué par l'enregistrement vidéo des manifestations dont la diffusion est prévue pour le 27 mars à 10h en même temps que toutes les autres lectures programmées de par le monde.

L'objectif visé à travers cette diffusion simultanée consiste à «favoriser le jallissement de passerelles entre des peuples de cultures différentes, dont la préoccupation cardinale demeure le partage d'un héritage littéraire majeur». La participation du HCA à cette Journée a été recommandée lors du colloque international «Regards croisés sur Apulée», organisé à Souk Ahras en 2015 avec la participation d'un panel d'historiens

et de préhistoriens algériens, américains, tunisiens, marocains et français.

Le HCA lui avait consacré un colloque international avec comme objectif d'apporter de nouveaux et précieux éclairages sur cette personnalité «hors du commun», qualifiée aussi de personnalité du patrimoine culturel national qui mérite, d'être davantage connue en Algérie qui l'a vu naître, il y a près de 2000 ans, selon des historiens.

Le secrétaire général du HCA, Si El-Hachemi Assad, avait qualifié le colloque de Souk Ahras d'une «occasion propice pour explorer l'histoire de l'Amazighité à travers la mise en lumière d'une figure de littérature et de la philosophie dont le génie continue de rayonner à ce jour».

Apulée de Madaure qui est un érudit berbère, fils de l'Algérie, est célèbre dans le monde entier.

Il est étudié dans des centaines d'ouvrages historiques et présent dans de nombreuses encyclopédies, mais il demeure très peu connu en Algérie, le pays qui l'a vu naître, avait relevé des chercheurs et des historiens lors du colloque de Souk Ahras.

Apulée qui a vécu à l'époque romaine, est considéré par les historiens de la littérature comme l'auteur du tout premier roman au monde «L'âne d'or ou les Métamorphoses», un récit en 11 tomes qui suscite encore une légitime fierté chez les intellectuels algériens et maghrébins. La ville antique de Madaure (M'daourouch, 50 km au Sud de Souk Ahras), terre natale d'Apulée, garde encore de nombreuses traces d'Apulée.

Des vestiges de stèles, de statues et autres monuments érigés en son honneur sont toujours visibles au musée de Madaure et sur le site archéologique environnant, à Souk Ahras.

Programme de la soirée

TF1 20:05

H24



Théo, 16 ans, est admis aux urgences dans un état grave. L'adolescent s'est jeté du troisième étage d'un immeuble. En salle d'opération, Erwan et Sofia font tout pour le sauver. Présente elle aussi, Florence se laisse une nouvelle fois submerger par ses émotions. Parallèlement, un certain maître Joubert se présente à l'hôpital afin d'obtenir des laxatifs. Gabrielle lui propose de voir un médecin, mais il refuse.

france 2 20:05

Les rivières pourpres



Le cadavre d'un chasseur est retrouvé dans la forêt de Dambach, près de la frontière franco-allemande. Il a été mutilé, dans une mise en scène qui rappelle la pirsch, une chasse ancestrale à l'arme blanche. La victime est le jeune héritier de l'une des plus grandes fortunes européennes, les Von Geyersberg. Alors que les policiers Pierre Niémans et Camille Delaunay mettent au jour d'autres disparitions anciennes dans cette famille, un nouveau membre est sauvagement assassiné, avec le même modus operandi. Un chasseur se vêt contre cette famille qui cache un lourd secret...

france 3 20:00

Secrets d'histoire

Magazine historique



Stéphane Bern part sur les traces du prince consort, le duc d'Edimbourg, qui vit depuis plus de 70 ans dans l'ombre de la plus célèbre reine au monde, Elizabeth II d'Angleterre. Né à Corfou (Grèce), en 1921, Philip connaît une enfance tumultueuse, jalonnée de drames, jusqu'à l'exil en France, en Allemagne puis en Angleterre. A 18 ans, le jeune homme téméraire et solide rencontre le grand amour de sa vie. Après le couronnement de son épouse en 1953, cet éternel second va déployer des trésors de courage pour se donner une place et imposer sa vision de la monarchie.

CANAL+ 20:05

Baron Noir



Philippe Rickwaert est de nouveau éligible, après une année de mise au placard. Il annonce à Daniel Kalhenberg et aux autres membres du PS son intention de prendre la direction du parti afin de se présenter à la présidentielle prévue dans deux ans. A l'Elysée, la présidente Dorendeu prépare ses troupes aux élections régionales prévues dans deux mois. De son côté, Michel Vidal, le leader de la gauche radicale, convoite les Hauts-de-France.

20:05

Mariés au premier regard



Pour participer à cette expérience sur la compatibilité amoureuse, des célibataires ont répondu à plusieurs questionnaires et en se sont soumis à des tests scientifiques. Les résultats ont été analysés et recoupsés par les psychologues Pascal de Sutter et Estelle Dossin, afin de former des couples. Les duos se rencontrent le jour de leur mariage organisé devant le maire et leurs familles respectives, à l'instar d'Elodie et Joachim, qui ont eu un taux de compatibilité de 78%. Le couple est parti en voyage de noces et découvre les premiers jours de leur vie à deux.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2384

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

6			5			7	8				
				3	5	6					
5					3						
9	8		4				6				
	2	6					3				
5			8		9		1				
				3	7			9			
		2	6			5					
8		5	1		9						

			7	5			4		7	3		6		8		5
	6							3			6				3	
4			2	1				2		8			2	8	1	
2	1	6		4												2
5	4		3													
7					3		5									
		8				2	1									
1					7	4	8									



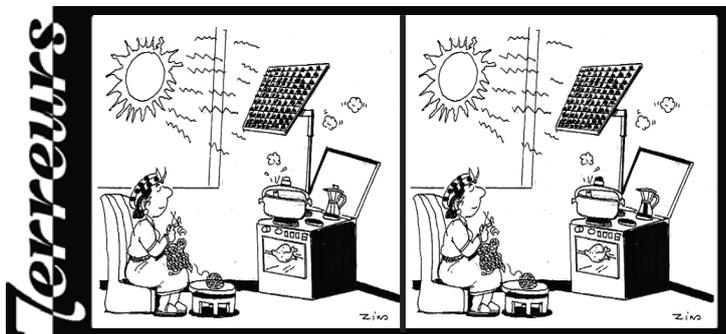
En adhérant à la parole de Dieu, la raison accepte un témoignage, elle a des raisons pour l'accepter.

Citation de Henri Lacordaire ; Les pensées et réflexions choisies (1897)

Mots croisés n°2384

- 1- Chef reconnu
2- Attribuée - Orifice naturel
3- But de tous les chemins - Matérialiser la touche
4- Proélytisme - Bien pris
5- Matière visqueuse - Bouche-trous
6- Assomant - Réduisit la prise au vent
7- Il vaut bien l'astate - Provocatrice de crise
8- Tranquille - Etain dans la corne - Hexaèdre régulier
9- Statue en prière - Acide
10- Risqua un oeil - Roche pulvérulente - Bébés torrents
- A- Partie de texte
B- Os du dos
C- Tourbillon - Parfois bol
D- Descends - Défalquera
E- Mot de liaison - Séparera le bon du mauvais
F- Sortent le pain quand il est cuit
G- Matériaux - Sujet intime
H- Passais à côté
I- Quitterons les lieux
J- Croqueuse de pomme - Cité croate - Patrie d'Abraham
K- Débarrassées des miasmes - Bien fourni
L- Début de compte - Bonnes à jeter

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											



SPORT

Brèves des fédérations algériennes

Jeux d'échecs :

Les demi-finales du Championnat d'Algérie (seniors/dames), initialement prévues du 5 au 8 février à la maison de jeunes de Tizi-Ouzou, ont été reportées à une date ultérieure en raison d'une panne d'électricité dans l'enceinte qui devait abriter cette compétition.

Kempo :

La Fédération algérienne de kempo a organisé un stage de présélection, vendredi et samedi à la salle omnisports de Sidi-Rached (Tipasa), pour dégager la liste des athlètes qui composeront la sélection nationale (seniors).

Karaté-do :

La Fédération algérienne de karaté-do tiendra son assemblée générale ordinaire le vendredi 14 février, au centre sportif Sveltesse de Chéraga (Alger), pour l'adoption des bilans moral et financier de l'année 2019.

Full-contact :

La Fédération algérienne de full-contact, kick-boxing, muay thai et disciplines assimilées a organisé un colloque national pour les arbitres, samedi, à l'École supérieure des sciences et technologies du sport de Dély-Ibrahim (Alger).

Cyclisme :

Les cyclistes algériens Salah-Eddine Cherki (juniors) et Ayoub Sahiri (U23) se sont rendus lundi dernier en Afrique du Sud pour effectuer un stage d'environ quarante jours, au Centre de l'Union cycliste internationale (UCI), afin de préparer les prochains Championnats d'Afrique sur route, prévus du 23 au 29 mars en Ile Maurice.

Tennis de table :

Dans le cadre de la coopération algéro-allemande, l'Université de Leipzig compte organiser plusieurs stages de formation en tennis de table, entre le 31 août 2020 et le 31 janvier 2021.

Tennis :

Le tournoi national «El Hadj Mohamed Chedli Benguesmia», ouvert aux tennismen (garçons et filles) des catégories U14 et U16, a été reporté à une date ultérieure, alors qu'il devait se dérouler initialement à la fin de la semaine écoulée.

Football :

Le chef de la délégation sud-soudanaise de football, Abderrahmane Chour, a offert des cadeaux honorifiques au président de la Fédération algérienne de football, Kheïreddine Zetchi et notamment au président de la Ligue nationale de football féminin, Djamel Kashi, pour ses efforts en vue du développement de la discipline.

C'était en marge du match retour des éliminatoires de la Coupe du monde féminine des moins de 20 ans, remporté 4-0 dimanche dernier à Alger par les Algériennes.

Vovinam viet vo dao :

La Direction technique nationale de la Fédération algérienne de vovinam viet vo dao a organisé un tournoi de présélection vendredi et samedi au Complexe sportif de proximité à Dar El Beida (Alger), avec l'objectif de détecter de nouveaux jeunes talents, susceptibles de renforcer les rangs des différentes sélections nationales.

JUDO / GRAND SLAM DE PARIS (2^E JOURNÉE)
Benamadi et Bouyacoub éliminés,
Asselah en finale de sa poule

Abderrahmane Benamadi (-90 kg) et Lyès Bouyacoub (-100 kg), deux des trois derniers judokas algériens encore en lice dans le Grand Slam de Paris, ont été précocement éliminés hier, tandis que leur compatriote Sonia Asselah s'est qualifiée pour la finale de la poule A chez les +78 kg.

Benamadi avait passé le premier tour en dominant l'Américain Colton Brown par Ippon, avant de s'incliner au tour suivant face au Polonais Piotr Kuczera, alors que son compatriote Bouyacoub a été sorti dès le premier tour par le Croate Zlatko Kumric.

Asselah est donc la seule des dix judokas algériens engagés dans ce tournoi à avoir réussi un bon parcours, puisqu'elle a atteint la finale de la poule A, où elle attend actuellement de défier la Portugaise Rochele Nunes, pour une place dans le dernier carré.

Pour atteindre ce stade de la compétition, l'Algérienne a commencé par dominer la Géorgienne Sophio Somkhishvili, avant d'enchaîner avec la Brésilienne Maria Suelen Altheman.

Les sept autres judokas algériens engagés dans ce tournoi, organisé samedi et dimanche dans la capitale française, ont concouru lors de la première journée de compétition, et à l'instar de Bouyacoub, la plupart ont été sortis dès le premier tour.

En effet, mis à part Amina Belkadi chez les moins de 63 kg et Boubekeur Rebahi chez les moins de 66 kg, tous les autres représentants algériens ont été sortis dès leur premier combat. Belkadi avait com-



mencé par dominer la Russe Daria Davydova avant de s'incliner contre la Française Clarisse Agbegnenou, alors que Rebahi avait surclassé le Costaricien Ian Sancho Chinchila, avant de se faire éliminer par l'Espagnol Romain Daniel Perez. Au total, 683 judokas (407 messieurs et 276

dames) représentant 115 pays participent à cette compétition.

Avec 56 judokas engagés, la France est le pays le mieux représenté dans ce Grand Slam, au moment où certaines nations, comme la Zambie et le Zimbabwe, n'ont engagé qu'un seul athlète.

Le double champion olympique Teddy Riner battu
pour la première fois depuis 2010

Coup de tonnerre dans le judo mondial à moins de six mois des JO-2020 : le Français Teddy Riner, qui brigue un troisième sacre olympique historique à Tokyo, s'est incliné hier pour la première fois depuis plus de neuf ans, dès le troisième tour du tournoi de Paris.

C'est le n°2 japonais Kokoro Kageura, par ippon en prolongation, qui a mis un terme à la vertigineuse série de 154 combats remportés consécutivement par le double champion olympique en titre des poids lourds et décuple champion du monde (huit fois en +100 kg, deux fois en toutes



catégories). Riner n'avait plus été battu depuis le 13 septembre 2010. Jusque-là, c'était un autre Japonais, Daiki Kamikawa, qui était le dernier combattant à l'avoir fait plier, en finale des Mondiaux toutes catégories, sur décision des arbitres après prolongation. Cette défaite, qui plus est face à un adversaire nippon et par ippon, interpelle forcément à six mois de son défi olympique historique.

Seul le Japonais Tadahiro Nomura, en poids légers, a pour l'instant réalisé l'exploit de devenir triple champion olympique de judo (1996, 2000 et 2004).

KARATÉ-DO / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE
12 médailles pour l'Algérie dont 4 or

Les karatékas algériens ont décroché jusqu'à hier matin 12 médailles (4 or, 2 argent, 6 bronze) aux Championnats d'Afrique (juniors, seniors) qui se déroulent à Tanger (Maroc).

L'or a été remporté samedi soir par la sélection algérienne kumité aux dépens de l'Égypte dans les épreuves par équipes, l'unique pour l'instant en seniors, tandis que les trois autres médailles en métal précieux sont revenues aux juniors Cylia Ouiken (-48 kg), Louiza Abouriche (-53 kg) et Ayoub Anis Helassa (-55 kg), toujours en kumité.

De leur côté, Yanis Tas (-61 kg) et Ines Abid (+59 kg) ont décroché l'argent du kumité juniors de leurs catégories de poids respectives. Enfin, le bronze est revenu chez les seniors à Imane Taleb (-50 kg), Chaïma Midi (-61 kg), Yanis Lardjane (-75 kg) en kumité et Mouad Ouites en kata, ainsi qu'en juniors à Yanis Tas (kata) et Aya Nour El-Bahdja Siad (-59 kg) en kumité.

Lors des finales individuelles de la catégorie seniors prévues dimanche soir, l'Algérie aura l'occasion d'enrichir sa moisson avec notamment en lice Lamya Matoub (-68 kg) et Hocine Daïkhi (+84 kg) en kumité. Les Championnats d'Afrique-2020 (juniors, seniors) se déroulent du 7 au 9 février à la salle Ziaten de Tanger, avec la participation de plus de 350 karatékas représentant 23 pays,



dont 25 Algériens. La sélection algérienne seniors s'est fixée comme objectif de remporter le maximum de médailles et d'engranger le plus grand nombre de points en vue de la qualification aux Jeux Olympiques Tokyo-2020.

PATINAGE

Le Japonais Hanyu sacré au tournoi des 4 Continents

Le Japonais Yuzuru Hanyu a décroché hier son premier sacre dans le tournoi des Quatre Continents, épreuve de patinage artistique disputée à Séoul, devenant ainsi le premier homme à réaliser le «Super Slam».

Le double médaillé d'or olympique a régné sur le programme libre où il a été crédité de 187,60 points pour un total cumulé de 299,42 points qui lui ont assuré le titre aux Quatre Continents, où il restait sur trois médailles d'argent. A 25 ans, la star

japonaise décroche enfin son «Super Slam», titre officiel couronnant la victoire dans les deux compétitions juniors majeures, le Championnat du monde, les Jeux olympiques, le Grand Prix et, donc, les Quatre Continents.

Hanyu a devancé l'Américain Jason Brown, crédité de 180,41 points pour un total cumulé de 274,82 points.

Son compatriote Yuma Kagiyama complète le podium après avoir livré une performance impressionnante qui lui a valu

un total de 270,61 points pour ses débuts officiels à 16 ans.

Hanyu avait déjà annoncé la couleur vendredi en dominant le concours du programme court, dont il a été le seul patineur à franchir la barre des 100 points en écrasant ses rivaux avec un score de 111,82 points.

Le tournoi des Quatre Continents réunit les patineurs issus d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (SENIORS)/5^E JOURNÉE Les Algériens raflent la mise en lutte gréco-romaine

La sélection algérienne masculine seniors, avec dix médailles (6 or, 3 argent et 1 en bronze), a été sacrée du titre africain par équipe en lutte gréco-romaine, samedi lors de la cinquième journée des championnats d'Afrique (toutes catégories) qui se déroulent à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

Les Algériens ont dominé les finales de la gréco-romaine, le style par excellence de la lutte algérienne, devant les Egyptiens avec un total de huit médailles (4 or et 4 en argent) et les Tunisiens avec huit médailles (2 argent et 6 en bronze).

Les médailles d'or algériennes ont été décrochées par Abdelkrim Fergat (55 kg), Abdeljebbar Djebbari (63 kg), Abdelkrim Ouakali (77 kg), Chawky Doualache (82 kg), Sid Azara Bachir (87 kg) et Adem Boudjemline.

Cette cinquième et avant-dernière journée a été prolifique pour les lutteurs algériens qui ont su dominer leurs homologues égyptiens, habitués à jouer les premiers rôles dans ce style, mais cette fois-ci, les coéquipiers de Sid Azara Bachir, sacré du titre africain, ont été à la hauteur des encouragements du public présent en force à la salle mythique de la Coupole.

«Avant le début des finales, nous avons tablé sur cinq médailles d'or, un total qui nous permettra de remporter le titre par équipe, mais nos lutteurs ont répondu présent devant de redoutables égyptiens qui nous ont créé beaucoup de problèmes», a déclaré à l'APS Messaoud Zeghdane, entraîneur de la lutte gréco-romaine.

Pour l'entraîneur algérien, «les lutteurs auraient pu décrocher une 7^e médaille d'or, si ce n'est le manque de concentration d'Abdenour Laouni (60 kg) qui a perdu son titre africain, arraché lors de la dernière édition à Hammamet en Tunisie».

«Nous avons récupéré notre titre africain, perdu lors de la précédente édition à Hammamet au profit des



Egyptiens. C'est une consécration qui confirme la suprématie des Algériens dans ce style qui peut donner beaucoup de joie aux prochains Jeux olympiques 2020 à Tokyo», a-t-il ajouté. De leur côté, les Nigériennes n'ont laissé aucune chance à leurs adversaires en lutte féminine, remportant dix médailles (5 or et 5 argent), devant les Tunisiennes avec huit médailles (2 or, 1 argent et 5 en bronze), alors que la 3^e place est revenue aux Egyptiennes avec six médailles (1 or, 2 argent et 3 en bronze).

«Nous avons des traditions en lutte féminine qui vient de confirmer une nouvelle fois sa bonne santé.

Nos lutteuses ont conservé leur titre africain, remporté lors des deux dernières éditions à Port Harcourt au Nigeria (2018) et Hammamet (2019) en Tunisie», a déclaré à l'APS Victor

Kodea, entraîneur de la sélection féminine nigérienne. En revanche, la sélection féminine algérienne s'est contentée de deux médailles seulement (1 argent et 1 en bronze).

La médaille d'argent a été remportée par Amel Hammiche qui a perdu sa finale devant une Nigérienne dans la catégorie des 65 kg.

Ibtissem Doudou (50 kg) a pris, quant à elle, la médaille de bronze.

A l'issue de la cinquième journée des épreuves du championnat d'Afrique d'Alger, le total général des médailles algériennes s'élève à 66 médailles (19 or, 28 argent et 19 en bronze). Dimanche, la dernière journée du rendez-vous africain d'Alger sera consacrée à lutte libre (seniors).

L'Algérie participe à ce rendez-vous africain avec 90 athlètes dans les catégories (cadets, juniors, seniors et féminine).

FESTIVAL NATIONAL DE CROSS ABDEL MADJID-OUBAIDA ET OMAR-BEN HABILIS

Hichem Bouchicha et Riham Senani remportent le titre

Les coureurs Hichem Bouchicha, du Centre du regroupement et de préparation des équipes sportives militaires de Ben Aknoun (Alger), et Riham Senani de l'Equipe de la Protection civile d'Alger, ont remporté samedi le titre de la cinquième édition du Festival national de cross «Abdel Madjid Oubaida et Omar Ben Habilis» (messieurs et dames), organisé dans la forêt d'El-Baaraouia de la commune d'El Khroub (Constantine). Cette compétition qui s'est déroulée dans un climat printanier, a

été marquée par une domination totale des crossman seniors du Centre de regroupement et de la préparation des équipes sportives militaires de Ben Aknoun sur un parcours de 8 km, a-t-on relevé, notant que Hichem Bouchicha a arraché la première place, suivi de Youcef Aadouche et de Rabah Khaoua respectivement à la deuxième et la troisième place.

Chez les dames, la première place de l'épreuve, qui s'est déroulée sur un parcours de 6 km, est revenue à Riham Senani, de

l'équipe de la Protection civile d'Alger, suivie de Dahmani Kenza de Bordj Bou Arreridj et l'athlète Abir Refas de Souk Ahras, respectivement deuxième et troisième du classement.

Au total 915 coureurs ont pris part à ce festival, dont 230 coureurs représentant 115 clubs issus de 24 wilayas, a indiqué à l'APS le président de la ligue de wilaya d'athlétisme de Constantine, Riad Ben Kara, soulignant que les bonnes conditions météorologiques et le parcours de la forêt d'El Baaraouia, qui avait été

réhabilité, ont contribué à la réussite de cette manifestation sportive. Des prix et des médailles ont été remis aux trois premiers gagnants ainsi qu'aux présidents d'équipes, a-t-on signalé.

De son côté, le président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Abdelhakim Dib, a estimé que l'organisation de ce genre de festivals ainsi que des tournois à travers le pays permettra une meilleure préparation des coureurs pour diverses compétitions nationales et internationales ainsi que la promotion du cross.

BOXE

Gary Russell conserve son titre WBC des poids plumes

L'Américain Gary Russell a conservé, samedi au PPL Center d>Allentown (Pennsylvanie), son titre WBC des poids plumes, en battant aux points le Mongol Tugstsgot Nyambayar. Le combat était disputé, mais l'expérience a parlé: le champion a réussi à défendre, pour la cinquième fois, son titre, qu'il détient depuis le 28 mars 2015. Gary Russell l'a emporté sur décision unanime des trois juges:

118-110, 116-112 et 117-111.

Interrogé après le combat, le boxeur de 31 ans a mis en avant son expérience pour expliquer sa victoire, lui qui jouait là son 32^e combat (une seule défaite).

Champion IBO des poids plumes, Tugstsgot Nyambayar, 27 ans, a connu ce soir la première défaite de sa carrière, ayant remporté ses onze premiers combats, dont neuf par KO.



Résultats de la lutte gréco-romaine

Résultats techniques à l'issue de la cinquième journée, consacrée à la lutte gréco-romaine (seniors) des championnats d'Afrique qui se déroulent à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

(55 kg)

- 1-Fergat Abdelkrim (Algérie)
- 2-Romio Ricardo Goliath (Namibie)
- 3-Youcef Mohamed Harbi (Maroc)

(60 kg)

- 1- Haithem Mahmoud Ahmed Fahmy (Ehypte)
- 2-Abdenour Laouni (Algérie)
- 3- Abderzak Rouinbi (Maroc)

(63 kg)

- 1- Abdeljebbar Djebbari (Algérie)
- 2-Mostafa Hassan Mohamed (Egypte)
- 3-Hamed Mustapha Tchoufon (Afrique du Sud)

(67 kg)

- 1-Mohamed Ibrahim El Sayed (Egypte)
- 2-Ishak Ghaiou (Algérie)
- 3-Redouane Tarhouni (Tunisie)

(72 kg)

- 1-Abouhalima Mohamed Elsaid (Egypte)

- 2-Lamjed Maafi (Tunisie)

- 3-Tarek Aziz Benaissa (Algérie)

(77 kg)

- 1- Abdelkrim Ouakali (Algérie)
- 2-Wael Hamdy Mohamed (Egypte)
- 3-Mohamed Aziz Landolsi (Tunisie)

(82 kg)

- 1-Chawki Doualache (Algérie)
- 2-Mohamed Mahmoud El Sayed (Egypte)
- 3-Ghaith Hanachi (Tunisie)

(87 kg)

- 1-Sid Azara Bachir (Algérie)
- 2-Mohamed Mostafa Metwali (Egypte)
- 3-Mohamed Skander Missaoui (Tunisie)

(97 kg)

- 1-Adem Boudjemline (Algérie)
- 2-Haikel Achouri (Tunisie)
- 3-Nouredine Hany Mohamed Goma (Egypte)

(130 kg)

- 1- Abdelatif Mohamed Ahmed (Egypte)
- 2- Hichem Kouchit (Algérie)
- 3-Amine Guennichi (Tunisie)

Résultats de la lutte féminine

(50 kg)

- 1-Miesinnei Mercy Genesis (Nigeria)
- 2-Nada Medani Ashour (Egypte)
- 3-Ibtissem Doudou (Algérie)
- Sarah Hamdi (Tunisie)

(53 kg)

- 1-Joseph Emilienne Essombe (Cameroun)
- 2-Bose Samuel (Nigeria)
- 3-Khoulood Ahmed Allam (Egypte)

(55 kg)

- 1-Esther Omolayo (Nigeria)
- 2-Dorsaf Gharssi (Tunisie)
- 3-Faten Ramadane Chamandy Ahmed (Egypte)

(57 kg)

- 1-Oduwayou Folasade (Nigeria)
- 2-Eman Essam Ghada Ibrahim (Egypte)
- 3-Siwar Bouseta (Tunisie)

(59 kg)

- 1-Bisola Makanjula (Nigeria)
- 2-Fatma Ramadane Goma Ahmed (Egypte)
- 3-Khoulood El Ouni (Tunisie)

(62 kg)

- 1-Marwa Amri (Tunisie)
- 2-Aminat Adeniyi (Nigeria)
- 3-Berth Emilienne Etane (Cameroun)

(65 kg)

- 1-Hanah Amuchechei Rueben (Nigeria)
- 2-Amel Hammiche (Algérie)
- 3-Lilia Mejri (Tunisie)

(68 kg)

- 1-Anta Sambou (Sénégal)
- 2-Blessing Oborududu (Nigeria)
- 3-Rihem Ayari (Tunisie)

(72 kg)

- 1-Zaïneb Sghaier (Tunisie)
- 2-Sunmisola Idowu Balogun (Nigeria)
- 3-Eman Hany Hafeny (Egypte)

(76 kg)

- 1-Samar Amer Ibrahim Hamza (Egypte)
- 2-Blessing Joy Onyebuchi (Nigeria)
- 3-Yvette Zie (Burkina Faso)

FOOTBALL / LIGUE 1 (17E JOURNÉE) : Le CRB accroché, l'USMA et le NAHD sombrent

Le leader du championnat de Ligue 1 de football, le CR Belouizdad a été accroché par le NC Magra (1-1), au moment où les deux clubs d'Alger, l'USM Alger et le NA Hussein-Dey ont sombré, lors de la 17e journée de la compétition, disputée samedi, et amputée de deux rencontres.

Le leader belouizdad qui appréhendait son voyage à Magra, s'est contenté d'un nul (1-1). Ayant cru à la victoire après l'ouverture du score par Soumana (75e), les hommes de Franck Dumas se sont contentés finalement d'un point après l'égalisation sur le fil du NCM par Lakdja (90+3). En attendant le déroulement des deux matches en retard, USB-JSK (dimanche) et MCA-PAC (plus tard), le club de Laakiba compte désormais une marge sécurisante de six points.

La grosse surprise du 1er acte de la 17e journée est venue de Bologhine, où l'USM Alger, privée de son public pour cause de huis-clos, a sombré corps et âme devant le CS Constantine (1-3) au grand dam de son coach, Bilal Dziri qui n'arrive pas à trouver la bonne formule. Les Constantinois jouant sans complexe, ont trouvé en la personne de Belkacemi, le buteur idéal, en ouvrant le score (49e) avant de redonner l'avantage à son équipe (90e). Le jeune El-Harachi a enfoncé le clou en inscrivant le 3e but du KO (90e+1). Entre-temps, le but égalisateur (85e s. pen) de Mahious, l'homme en forme, n'aura servi à rien, puisque son équipe a perdu sa 3e place au profit de son adversaire du jour.

Le mini-sommet de la journée qui a opposé à Oran, le MCO et l'ES Sétif s'est terminé sur un score nul (1-1), un résultat qui satisfait beaucoup plus les visiteurs. Ces derniers ont ouvert la marque par le buteur-maison Djahnit sur penalty (50e), avant que les locaux ne rétablissent l'équilibre par Boutiche qui a égalisé en deux temps, en reprenant avec succès son penalty repoussé par le gardien oranais (64e). Ce nul permet aux deux équipes d'occuper conjointement la 5e place en compagnie de l'USM Alger avec 24 points pour chacune.

La JS Saoura a finalement renoué avec la victoire en battant dans la douleur, une courageuse équipe de l'AS Ain M'lila (2-1). Cette dernière s'est permise le luxe de mener à la marque par le buteur-maison, Demane (74e). Mais la joie des M'lisais a été de courte durée, puisque les locaux ont vite fait de niveler le score dans la minute suivante par Farhi (75e), avant de porter l'estocade en fin de match par Messaoudi (86e). Cette victoire permet à la JSS de dépasser son adversaire du jour pour s'installer à la 7e place à 4 longueurs seulement du podium. Le CABB Arreridj qui a battu l'USM Bel-Abbes (2-0), grâce à Ghorbal (49e) et Belamiri (90+2), se dégage quelque peu de la zone rouge tout en enfonçant les Bel-Abbesiens qui n'avancent plus depuis quelque temps. L'ASO Chlef reste le grand bénéficiaire de cette journée en terrassant le NA Hussein-Dey (3-0) à Alger même. Boulaouidat (33e), Bengrina (48e), Hella (88e) ont été les bourreaux d'Ennasria qui se dirige après ce revers, tout droit vers la Ligue 2. En revanche, les hommes de Samir Zaoui, remontent à la 11e place avec un total de 21 points, laissant le NAHD à une inconfortable 15e place avec 15 unités.

Résultats et classement

NA Hussein-Dey - ASO Chlef 0-3
 NC Magra - CR Belouizdad 1-1
 CA Bordj Bou Arreridj - USM Bel-Abbes 2-0
 USM Alger - CS Constantine 1-3
 JS Saoura - AS Ain M'lila 2-1
 MC Oran - ES Sétif 1-1

Dimanche:

US Biskra - JS Kabylie (16h00)

Reporté:

MC Alger - Paradou AC

Classement : Pts J

1). CR Belouizdad	33	17
2). MC Alger	27	16
-). JS Kabylie	27	16
4). CS Constantine	26	17
5). USM Alger	24	17
-). ES Sétif	24	17
-). MC Oran	24	17
8). JS Saoura	23	17
9). AS Ain M'lila	22	17
-). USM Bel-Abbes	22	17
-). CABB Arreridj	22	17
12). Paradou AC	21	16
-). ASO Chlef	21	17
14). NC Magra	18	17
15). NAHDeY	15	17
16). US Biskra	14	16

FOOTBALL/COUPE D'ALGÉRIE (JEUNES/8ES DE FINALE): Le CS Constantine se distingue

Le CS Constantine s'est distingué en qualifiant trois équipes sur quatre possibles aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie des jeunes catégories, à l'issue des rencontres des 8es jouées vendredi et samedi, alors que cinq clubs ont réussi à placer deux équipes au prochain tour, a rapporté hier la Fédération algérienne de football (FAF).

Les Constantinois se retrouvent ainsi en quarts de finale dans les catégories Réserves, U17 et U15, tandis que la JS Saoura est en Réserves et U19, le Paradou AC en Réserves et U19, le RC Arbaâ en Réserves et U19, le MC Alger en U19 et U15 et l'ES Sétif en U17 et U15.

Les 8es de finale de la Coupe d'Algérie des jeunes ont été amputées de la rencontre MSP Batna-ES Sétif (U17) qui n'a pas eu lieu en raison de l'absence du médecin. Il est à souligner que sur les 31 matches joués, 14 (soit 45%) ont dû aller à la séance de tirs au but pour désigner le vainqueur.

Résultats complets:

Réserves:
 (+) MC Magra - USM Alger 2-2 (NCM aux TAB 4-3)
 (+) MC El Eulma - MC Oran 1-0
 MC Alger - (+) CS Constantine 0-2
 RC Relizane - (+) JS Saoura 0-0 (JSS aux TAB 5-3)
 O. Médéa - (+) NA Hussein-Dey 2-2 (NAHD aux TAB 4-3)
 (+) MC Saïda - WA Tlemcen 2-2 (MCS aux TAB 4-2)
 (+) Paradou AC - DRB Tadjenanet 4-0
 (+) RC Arbaâ - ASO Chlef 2-0

U19:

NA Hussein-Dey - (+) Paradou AC 1-3
 (+) MC Oran - A. Boussaïda 2-1
 CA Batna - (+) ASM Oran 1-1 (ASMO aux TAB 5-3)
 NRB Grarem - (+) ES Guelma 1-1 (ESG aux TAB 4-3)
 (+) JS Saoura - JSD Jijel 3-1
 ES Sétif - (+) CR Témouchent 1-1 (CRT



aux TAB 4-2)
 (+) MC Alger - JSM Tiaret 2-1
 IRB Zaouia El Abidia - (+) RC Arbaâ 0-0 (RCA aux TAB 4-3)

U17:

MSP Batna - ES Sétif (non joué, absence de médecin)
 (+) CRB Dréan - ES Constantine 1-1 (CRBD aux TAB 4-2)
 (+) SKAF Khemis - MO Béjaïa 2-0
 WR M'sila - (+) ES Ben Aknoun 1-1 (ESB aux TAB 5-3)
 (+) Jil Seybous Djedid - RCG Oran 0-0 (JSD aux TAB 4-3)
 Paradou AC - (+) ES Ouargla 0-1
 (+) CS Constantine - ES Mostaganem 2-1

(+) US Tébessa - JS Saoura 1-1 (UST aux TAB 5-4)

U15:

(+) SA Mohammadia - SKAF Khemis 3-1
 (+) ES Sétif - USM Blida 2-1
 GC Mascara - (+) US Biskra 1-4
 FC Hassi Messaoud - (+) E. Sour Ghozlane 1-1 (ESG aux TAB 4-3)
 (+) MC Alger - JS Saoura 1-0
 ASM Oran - (+) CS Constantine 0-0 (CSC aux TAB 4-2)
 JS Ghassoul - (+) DRB Tadjenanet 0-2
 (+) USM Annaba - NARB Réghaïa 1-0

NB: les clubs précédés du signe (+) sont qualifiés aux quarts de finale.

LIGUE 2/ASM ORAN : Rupture entre les joueurs et la direction, l'accession s'éloigne



L'ASM Oran a raté une belle opportunité pour s'installer parmi le quatuor de tête et conforter par là même ses chances d'accession en Ligue 1 de football après sa défaite à domicile samedi face à la JSM Béjaïa (2-1) pour le compte de la 17e journée de la Ligue 2, dans un match que les Oranais ont joué avec leur équipe réserve. Et pour cause : un bras de fer s'installe depuis la semaine dernière entre les joueurs de l'équipe première et la direction du club, entraînant le boycott de la partie par les protégés de l'entraîneur Salem Laoufi qui a, à son tour, quitté le stade Habib-Bouakeul peu avant la partie face aux Béjaïais. A l'origine de ce bras de fer, la montée au créneau des joueurs pour réclamer la régularisation de leur situation financière, eux qui n'ont pas perçu

six mensualités depuis le début de cet exercice, a-t-on appris de l'entourage du club. Et même si les dirigeants se sont empressés pour tenter de convaincre le capitaine d'équipe Tayeb Berramla et ses coéquipiers de revenir à de meilleurs sentiments et jouer ce match face à la JSMB, alors qu'ils restaient sur deux victoires de rang, leurs tentatives ont été vouées à l'échec. En plus, les choses se sont envenimées davantage la veille de la partie lorsque les dirigeants ont ordonné aux joueurs résidant hors d'Oran de quitter leur lieu d'hébergement que leur a loué la direction, révèle-t-on de même source, ajoutant que la direction de la formation de "M'dina J'dida" saisira la Ligue de football professionnel au sujet de "l'illégalité de la grève enclenchée depuis le milieu de la

semaine passée par les joueurs". Alors que tout le monde à Oran tablait sur le retour de l'ASMO parmi l'élite en fin de saison, profitant de l'augmentation à quatre du nombre de clubs qui accéderont en Ligue 1, les interminables problèmes financiers du club sont en train de tout remettre en cause, déplorent les proches de cette formation, regrettant au passage l'attitude des supporters "qui n'assistent que par quelques dizaines aux rencontres de leur équipe à domicile depuis le début de cet exercice". Après sa défaite face à la JSMB, un adversaire qui lutte pour son maintien dans l'antichambre de l'élite, l'ASMO recule à la 6e place avec 26 points, accusant un retard de trois unités sur le quatrième, le RC Arbaâ.

FOOTBALL / ITALIE (23E JOURNÉE): Naples rechute à domicile devant Lecce (3-2)

Naples n'y arrive décidément pas: alors que deux victoires d'affilée avaient fait renaitre l'espoir d'une qualification européenne, l'équipe de Gennaro Gattuso a brutalement rechuté hier lors de la 23e journée, avec une défaite 3-2 à domicile face au promu Lecce. Après avoir fait tomber la Juventus (2-1) et la Sampdoria Gênes (4-2), Naples pouvait croire à la passe de trois contre Lecce. Mais Gattuso avait parlé de match piège et il ne s'était pas trompé. Lapadula a marqué un doublé pour l'équipe des Pouilles, désormais 17e et dont le troisième but a été inscrit par Mancosu d'un superbe coup franc. Pour Naples, Milik a égalisé à 1-1 et Cal-lejon a ramené le score à 3-2 dans le temps additionnel. Naples, qui se retrouve 11e, regrettera sans doute que Milik n'ait pas obtenu un penalty qui semblait assez net avant le but du 3-1 de Lecce. Dans les autres matches disputés dimanche, le Brescia de Mario Balotelli, promu capitaine, a pris un point face à l'Udinese (1-1) pour les débuts de son nouvel entraîneur Diego Lopez. Sassuolo s'est de son côté imposé 2-1 sur le terrain de la Spal grâce à un but à la dernière minute de Boga, auteur d'une saison solide. En soirée, se tiendra la grosse affiche de cette 23e journée avec le derby de Milan. L'Inter rejoindra la Juventus en tête de classement en cas de succès. Et si la Lazio s'impose aussi à Parme, les trois premiers du championnat se tiendront en un point.

Nzonzi justifie son choix

En échec lors de son prêt à Galatasaray sur la première partie de la saison, le milieu de terrain de l'AS Roma Steven Nzonzi (31 ans) a été prêté ce vendredi à Rennes jusqu'au terme de cet exercice, avec une saison supplémentaire en option. Sur le site officiel du club breton, l'international français a justifié cette décision.

Danny Rose ciblé par le PSG ?

Prêté par Tottenham à Newcastle sur cette seconde partie de saison, le latéral gauche Danny Rose (29 ans, 1 apparition toutes compétitions avec Newcastle cette saison) a régulièrement été annoncé dans le viseur du Paris Saint-Germain par le passé.

Et encore ce dimanche, le tabloïd britannique The Sun assure que l'international anglais reste surveillé par le champion de France en titre.

Le défenseur des Spurs représenterait l'une des options étudiées par le directeur sportif parisien Leonardo afin de remplacer la saison prochaine Layvin Kurzawa, sur le départ au terme de son contrat en juin prochain. Lié à Tottenham jusqu'en 2021, Rose ne sera pas retenu par le club londonien et pourrait donc être une piste à moindre coût pour le PSG.

Zidane vole au secours de Marcelo

Pointé du doigt après l'élimination en Coupe du Roi face à la Real Sociedad (3-4) jeudi, le latéral gauche de la Real Madrid Marcelo (31 ans, 7 matchs en Liga cette saison) peut compter sur le soutien de son entraîneur Zinédine Zidane. En conférence de presse ce samedi, le technicien français a défendu l'international brésilien. "Ce qui est dit me fait mal parce qu'il donne tout sur le terrain. Les supporters l'ont vu. Nous ne sommes pas content de ce qu'il s'est passé. On a joué 21 matchs sans perdre, on veut retrouver ça. Il est un joueur important et va le prouver, comme il l'a toujours fait. C'est très difficile d'être à un bon niveau sur 60 ou 70 matchs", a expliqué le coach des Merengues. En tout cas, pour les matchs importants, Ferland Mendy semble avoir pris le dessus sur Marcelo.



Maddison devrait prolonger

Ciblé par Manchester United en vue d'une arrivée en juin prochain, le milieu offensif de Leicester James Maddison (23 ans, 24 matchs et 6 buts en Premier League cette saison) pourrait finalement continuer avec les Foxes sur la durée et prolonger, révèle le quotidien britannique The Telegraph ce mardi.

Déjà sous contrat jusqu'en juin 2023, l'international anglais étendrait encore son bail, moyennant une "lucrative" revalorisation salariale. Pion essentiel de l'équipe de Brendan Rodgers, séduisante 3e de Premier League, Maddison se voit actuellement valorisé à 60 M€ par le site Transfermarkt. Avec une prolongation, sa valeur grimperait encore un peu plus.

Man City : Mbappé et Kane pistés ?

Désireux de relancer leur équipe, les dirigeants de Manchester City envisagent de grosses dépenses lors du prochain mercato de Premier League. Et les sommes envisagées pourraient battre des records en la matière. Selon des informations rapportées par le Mirror ce samedi, Manchester City envisagerait de casser sa tirelire lors du prochain mercato estival. Deux noms seraient en tête de liste des dirigeants des Citizens. L'attaquant du PSG, Kylian Mbappé et celui de Tottenham, Harry Kane. A travers ces recrues potentielles, Pep Guardiola entrevoit le remplacement de Sergio Agüero, qui aura 32 ans au moment où débutera la saison 2020-2021. Affaire à suivre...

Lacazette, l'ombre d'un doute...

Muet depuis près de deux mois, Alexandre Lacazette traverse une période difficile à Arsenal. Le club londonien s'interroge sur son avenir. Alexandre Lacazette est dans le dur. Malgré un temps de jeu important, l'attaquant de 28 ans n'est plus décisif devant le but ces derniers mois. L'ancien Lyonnais n'a plus marqué depuis le 12 décembre et un match de Ligue Europa contre le Standard de Liège (2-2). Une éternité pour un avant-centre. 6 buts cette saison. Cette saison, Lacazette est loin de ses standards habituels. Avec 6 buts inscrits en 22 matchs toutes compétitions confondues, l'international français connaît un gros coup de pompe. Les performances de son équipe n'aident pas, c'est sûr, mais les supporters d'Arsenal attendent plus d'un joueur recruté pour 60 millions d'euros en 2017. A ce rythme, le joueur formé à l'OL fera moins bien que lors de ses deux premières saisons (17 buts en 2017-2018 et 19 buts en 2018-2019). Ce n'est pas assez au vu des efforts consentis pour le faire venir. Selon The Sun, le club londonien commence donc à s'interroger sur son avenir à Londres. Surtout qu'il n'a pas particulièrement convaincu Mikel Arteta depuis l'arrivée de l'Espagnol sur le banc, explique le tabloïd.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmajid CHERBAL

Directeur de la rédaction

Abdelmajid TAREB

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

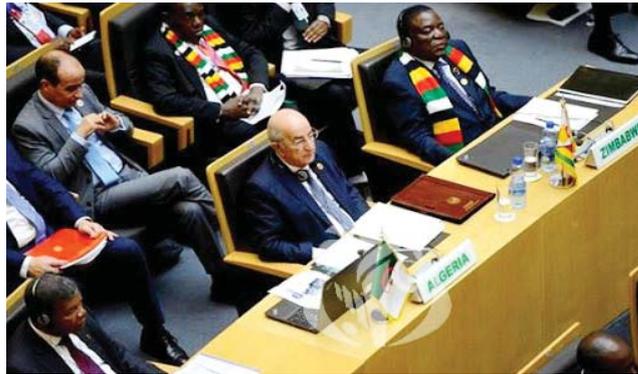
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

33^E ASSEMBLÉE DE L'UNION AFRICAINE

Le Président Tebboune prend part à Addis-Abeba à une réunion à huis clos précédant le sommet de l'UA

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a pris part hier à Addis-Abeba (Ethiopie) à une réunion à huis clos des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) précédant la tenue des travaux de la 33^e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA.

Les dirigeants africains ont examiné notamment les questions stratégiques à l'ordre du jour du sommet de l'UA notamment la réforme structurelle et le processus d'intégration interafricain et les questions liées au financement de l'Union. Ils ont abordé également les questions de l'élection du bureau de la conférence de l'UA et du président de l'UA pour l'année 2021. La 33^e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA sera consacrée au thème «Faire taire les armes: trouver les conditions adéquates au développement de l'Afrique». Après son arrivée samedi soir dans la capitale éthiopienne, le président Tebboune s'est entretenu avec son homologue égyptien Abdel Fattah al-Sissi. Le chef de l'Etat s'est également entretenu ce dimanche avec son homologue sud-africain, Cyril Ramaphosa.



AUDIENCES DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Entretiens avec le président sud-africain...

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune s'est entretenu hier à Addis-Abeba (Ethiopie) avec son homologue sud-africain, Cyril Ramaphosa, en marge de la 33^e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA). Lors de la tenue de cette 33^e session, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa prendra la succession du président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi pour

la présidence de l'Union africaine (UA). Les entretiens entre les deux présidents ont porté sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun. Le président Tebboune est arrivé samedi soir dans la capitale éthiopienne pour prendre part à la 33^e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA prévue hier et aujourd'hui.

... avec Abdel Fattah al-Sissi...

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune s'est entretenu samedi soir à Addis-Abeba (Ethiopie) avec le président égyptien et président en exercice de l'Union africaine (UA), M. Abdel Fattah al-Sissi. Les entretiens ont porté notamment sur des questions régionales et inter-

nationales d'intérêt commun. Le Président Tebboune est arrivé samedi soir dans la capitale éthiopienne pour prendre part à la 33^e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA prévue hier et aujourd'hui.

... avec son homologue du Zimbabwe...

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu hier à Addis-Abeba (Ethiopie) avec son homologue du Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa. L'entretien s'est déroulé en marge du 33^e session ordinaire de l'Union africaine (UA). Le président du Zimbabwe a déclaré, au terme de cet entretien, que les deux pays allaient poursuivre leur coopération et réactiver la commission mixte bilatérale, soulignant que l'Algérie «est un pays révolution-

naires. Après son arrivée samedi dans la capitale éthiopienne, le président Tebboune s'est entretenu avec son homologue égyptien Abdel Fattah al-Sissi. Le chef de l'Etat s'est également entretenu hier avec son homologue sud-africain, Cyril Ramaphosa. La 33^e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA est consacrée au thème «Faire taire les armes: trouver les conditions adéquates au développement de l'Afrique».

...avec son homologue malien...

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu hier à Addis-Abeba (Ethiopie) avec son homologue malien, Ibrahim Boubacar Keïta. L'entretien s'est déroulé en marge du 33^e sommet ordinaire de l'Union africaine (UA). Le président malien a mis en avant, dans une déclaration à la presse à l'issue de cet entretien, les liens «historiques» unissant les deux pays, rappelant le rôle joué par l'Algérie dans le règlement de la crise malienne. Il a ajouté avoir évoqué

avec le président Tebboune les questions bilatérales, notamment celles liées à la paix, à la sécurité et au développement, ainsi que la tenue de la commission mixte algéro-malienne, soutenant que l'Algérie «est toujours présente dans son rôle (en Afrique)». La 33^e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA est consacrée au thème «Faire taire les armes: trouver les conditions adéquates au développement de l'Afrique».

... et le président congolais

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune s'est entretenu dimanche à Addis-Abeba (Ethiopie) avec son homologue congolais, Denis Sassou Nguesso. L'entretien entre le Président Tebboune et son homologue congolais s'est déroulé en marge de la 33^e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA). Au terme de ses entretiens avec le Président Tebboune, le président congolais a déclaré à la presse, avoir évoqué la coopération bilatérale, soulignant les liens historiques unissant les deux pays. Evoquant la Libye, dont il est le président du Comité de haut niveau de l'UA, le président congolais a indiqué que «nous sommes engagés, le président Tebboune et moi-

même, pour faire avancer le processus tel qu'il a été décidé à Berlin».

Pour rappel, lors de la conférence internationale sur la Libye tenue à Berlin, à laquelle a pris part le Président Tebboune, les participants ont convenu de la mise en place d'un comité devant assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions de la conférence, et ce sous l'égide d'une démarche tendant à «consolider» la trêve et le cessez-le-feu entre les forces du Gouvernement d'union nationale et celles du Maréchal Haftar. La 33^e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA est consacrée au thème «Faire taire les armes: trouver les conditions adéquates au développement de l'Afrique».

Il reçoit le Premier ministre palestinien

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu samedi soir à Addis-Abeba (Ethiopie) le premier ministre Palestinien, Mohamed Shtayeh. Le Président Tebboune a renouvelé, à cette occasion, l'appui de l'Algérie à la cause palestinienne ajoutant qu'elle sera toujours aux côtés des palestiniens. Le premier ministre Palestinien a indiqué, de son côté, que le peuple algérien s'était toujours investi en faveur du peuple palestinien, ajoutant qu'il avait fait part, au président Tebboune, de la position palestinienne concernant de ce qui est appelé «Deal du siècle» ainsi que de la souffrance du peuple palestinien à Al Qods, à Gaza et dans le reste des territoires palestiniens. M. Shtayeh a transmis, par ailleurs, les salutations du Prési-

dent palestinien, Mahmoud Abbas, au Président Tebboune, relevant les efforts déployés pour réaliser la réconciliation inter-palestinienne et la tenue des élections. Cette audience intervient à la veille de la tenue de la 33^e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA. Ont assisté à l'audience côté palestinien, le ministre des Affaires étrangères, Ryad Al Maliki ainsi que le ministre du travail, Abou Jaych et côté algérien, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum. Le Président Tebboune est arrivé samedi soir dans la capitale éthiopienne pour prendre part à la 33^e session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA prévue hier et aujourd'hui.

Ouverture du procès en appel de Saïd Bouteflika, Mediène, Tartag et Hanoune

Le procès en appel de Saïd Bouteflika, Mohamed Mediène, Athmane Tartag et Louisa Hanoune a été ouvert hier au tribunal militaire de Blida et ce après validation de la demande portant appel du jugement, a appris l'APS de sources proches du procès.

Les accusés étaient poursuivis pour «des faits commis dans une enceinte militaire qualifiés par la loi de crimes de complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité militaire et de complot contre l'autorité de l'Etat, faits prévus et réprimés respectivement par l'article 284 du Code de la justice militaire et les articles 77 et 78 du Code pénal». Le procès d'aujourd'hui intervient suite à l'interjection d'appel par le collectif de défense auprès de la Cour d'appel militaire, lequel a été validé. A cet effet, un dispositif sécuritaire a été mis en place autour du tribunal militaire qui connaît également la présence de nombre de médias, a-t-on constaté. Pour rappel, le Tribunal militaire de Blida avait condamné, le 25 septembre dernier, ces quatre accusés à quinze (15) ans de réclusion criminelle. Saïd Bouteflika, Mohamed Mediène, Athmane Tartag avaient été arrêtés le 5 mai dernier tandis que Louisa Hanoune a été interpellée quatre jours plus tard.

Comparution de tous les accusés à l'exception de Tartag (avocat)

Maitre Khalad Bourayou, membre du collectif de défense dans l'affaire de complot contre l'autorité de l'Etat et de l'Armée, dont le procès en appel a été ouvert dimanche au tribunal militaire de Blida a indiqué que les accusés, à savoir Saïd Bouteflika, Mohamed Mediène et Louisa Hanoune, avaient tous comparu l'exception de Athmane Tartag. «Le procès s'est déroulé normalement en présence de tous les inculpés sauf Athmane Tartag», a fait savoir M. Bourayou, déclarant «ce que nous attendons c'est l'application stricte de la loi». M. Bourayou a précisé que «la matinée, c'est Mohamed Mediène qui a été auditionné et, qui après avoir rappelé tout son parcours au service du pays, a affirmé être le premier à avoir mené une campagne anti-corruption», en Algérie. Il a ajouté que «Saïd Bouteflika et Louisa Hanoune seront entendus, l'après midi», a-t-il ajouté soulignant que le procès se poursuivra lundi (demain). Précisant que «lors de la séance d'aujourd'hui, l'ancien président du Conseil constitutionnel a été consulté», M. Bourayou a déclaré que ce dernier a estimé que cette affaire «ne peut être qualifiée de complot ou atteinte contre le régime». Il a affirmé, à ce propos, que «le recours au Conseil constitutionnel réfute le caractère pénal de la rencontre qui a eu lieu entre les accusés».

MDN

Un détachement de l'ANP cible d'une attaque à la voiture piégée à Timiaouine, un militaire tué

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a été la cible hier matin d'une attaque d'un kamikaze à bord d'un véhicule tout-terrain piégé dans la zone frontalière de Timiaouine, à Bordj Badji Mokhtar, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), déplorant la mort d'un militaire chargé du contrôle après avoir mis en échec la tentative d'entrée en force du véhicule.

«Un détachement de l'Armée nationale populaire a été la cible, ce jour 09 février 2020 à 10h50, dans la zone frontalière de Timiaouine, à Bordj Badji Mokhtar en 6^e Région militaire, d'un kamikaze à bord d'un véhicule tout-terrain piégé. Aussitôt identifié, le militaire chargé du contrôle de l'accès est parvenu à mettre en échec la tentative d'entrée en force du véhicule suspect, cependant le kamikaze a fait exploser son véhicule, causant le décès du militaire en faction», précise le MDN.

«Suite à ce lâche attentat, Monsieur le Général-Major Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire par Interim adresse ses sincères condoléances à la famille et aux proches du Cahid, saluant la grande vigilance dont ont fait preuve les éléments du détachement qui ont pu déjouer et mettre en échec cette tentative désespérée en quête d'impact médiatique, tout en soulignant la détermination des forces de l'ANP à éradiquer le fléau terroriste et à traquer les criminels à travers tout le territoire national, afin de préserver la sécurité et la stabilité du pays», ajoute le communiqué.